Le Monde

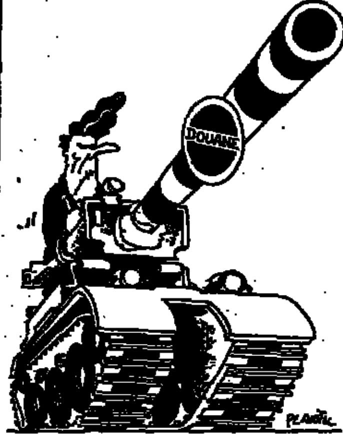
DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13133 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 19-LUNDI 20 AVRIL 1987

La taxation à 100 % de certains produits japonais

Tokyo ne ripostera pas aux « représailles » américaines

M. Reagan a décidé vendredi 17 avril d'appliquer des droits de douanes de 100 % sur certaines importations japonaises (téléviseurs, calculateurs de bureau...), 0,3% des ventes japonaises. Tokyo a décidé pour le moment de ne pas riposter à ces « représailles ».



(Lire nos informations page 13.)

Jeux dangereux

Oublié le temps des menaces. Face à des Japonais maîtres dans l'art de l'esquive, Washington a décidé de passer à l'action dans un domaine sensible où le Japon commençait à lui damer le pion : les semi-conducteurs. Furieux de voir contourné l'accord passé en juillet dernier et qui avait fait craindre aux Européens un partage des marchés à leur détriment, les Américains viennent d'imposer une augmentation des droits de douane allant jusqu'à 100 % sur une série d'importations nippones.

D'aucuns ironisent déjà sur les cibles choisies. Certains produits n'ont rien à voir avec les semi-conducteurs. La décision qui vient d'être prise confirme – c'est vrai – l'influence des groupes de pression au Congrès, soucieux de profiter d'une erreur japonaise pour protéger leurs propres secteurs. Mais l'enjeu dépasse de beaucoup la simple guérilla commerciale.

Sur les principes, le paradoxe n'est pas mince de voir s'affronter sur le terrain du protectionnisme deux géants champions du libre-échange.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Japon a réussi à construire une impressionnante machine de guerre industrielle et commerciale, transformée depuis la flambée du yen en puissance financière de premier plan, à l'abri de solides, bien qu'invisibles et fluctuantes, barrières douanières.

Blessés dans un leadership de plus en plus contesté, les Etats-Unis multiplient les entorses à la liberté des échanges et s'en prennent aux pratiques, jugées déloyales, de leurs partenaires. La prise de conscience du risque d'un affaiblissement immédiat de leur sécurité militaire s'ils lâchaient pied dans le domaine des semi-conducteurs n'a fait qu'accentuer cette attitude vis-à-vis du Japon.

La volonté d'être libéral pour les autres n'est pas nouvelle. Ses conséquences internationales n'en sont pas moins préoccupantes dans une conjoncture mondiale très morose qui aiguise la concurrence et aggrave des déséquilibres aussi impressionnants que peu orthodoxes : l'excédent commercial nippon a représenté, l'an dernier, l'équivalent de 550 milliards de francs ; le déficit américain, celui de 1 000 milliards de francs...

Face à ces pays qui s'affrontent tout en étant condamnés à s'entendre – l'interdépendance nippo-américaine exclut l'éventualité d'un vrai divorce, – les Européens paraissent désarmés. Sur la défensive lorsque Washington s'en prend, au nom de ses intérêts particuliers, à l'Europe verte ou à l'Airbus, ils ne parviennent pas à opposer un front uni au défi japonais. La pointe européenne du triangle industriel mondial paraît ainsi dangereusement émoussée au moment où, selon une stratégie depuis longtemps mise au point, Tokyo tente de retrouver sur le Vieux Continent une part des marchés perdus outre-Atlantique.

Les négociations sur les euromissiles

Moscou et Washington ont mis Paris dans l'embarras

Les propositions de M. Mikhaïl Gorbatchev sur le démantèlement des euromissiles et l'attitude adoptée par Washington, qui, soucieux de conclure un accord avec Moscou avant la fin de l'année, presse ses alliés européens de se prononcer rapidement, ont mis la France dans une position embarrassante.

En témoigne le fait que le gouvernement n'a commenté officiellement ni le résultat des entretiens de M. Shultz à Moscou ni les précisions que le secrétaire d'Etat américain a données devant l'OTAN à Bruxelles.

« *Peut-être faudrait-il déjà commencer par ne pas parler à tort et à travers de « dénucléarisation de l'Europe ». Ce n'est pas ce que propose M. Gorbatchev, et ce n'est pas le champ actuel de la négociation.* » Ainsi un proche du président de la République résume-t-il l'appréciation que l'on porte, à l'Elysée, sur les commentaires suscités, en Europe en général et en France en particulier, par les dernières « ouvertures » diplomatiques du numéro un du Kremlin. En faisant valoir qu'à ce stade des pourparlers, il n'est question que de « *négociations américano-soviétiques sur des armements américains et soviétiques* », ou, pour être plus précis, de la suppression des missiles nucléaires de Washington et de Moscou en Europe. Ce qui, soit dit en passant, laisserait subsister de part et d'autre de très importants arsenaux, notamment dans les forces aériennes des deux alliances. La question est loin d'être négligeable, et peut laisser se profiler derrière elle celle de la dénucléarisation réelle de l'Europe, mais, selon l'Elysée, elle doit être pour l'instant appréhendée sans en exagérer la portée.

La sérénité ainsi affichée n'est pas, toutefois, entièrement partagée au Quai d'Orsay, c'est un euphémisme, ni dans une bonne partie de la classe politique, sans parler des milieux militaires.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite et nos informations page 4.)

212 km/h sur deux planches

Les fous de la « glisse »

Toujours plus vite, telle est la devise des skieurs qui se sont lancés, vendredi 17 avril aux Arcs, en Savoie, à la conquête du record du monde de la « glisse ». Casqués, vêtus de combinaisons légères et chaussés de skis très longs, ils ont été vingt-deux à dépasser les 200 km/h, et surtout quatre à battre le record que l'Autrichien Franz Weber avait établi à 208,93 km/h.

Sur une neige réchauffée par le soleil, permettant de foncer sur des pentes inclinées à plus de 70 %, les kamikazes de la « glisse » se sont lancés pour réaliser le meilleur temps entre deux cellules photoélectriques distantes de 200 mètres. Surmontant les frayeurs qu'il avait eues pendant la nuit, le Britannique Graham Wilkie a inscrit le chiffre de 212,514 km/h sur le livre des records. Une performance qu'il estime pouvoir améliorer.

Un jeune Français prétend s'attaquer à ce record tout juste établi. Après quatre mois de pratique, Philippe Goitschel, un neveu de la célèbre Marielle, est passé de 170 à 211 km/h. Les « fous » de la glisse n'ont pas terminé leur course au grand frisson.

Samedi, les femmes devaient tenter d'approcher les 200 km/h. La Française Sandrine Ienaud semble bien placée.

(Lire page 7 l'article d'Alain Giraudo.)

Une forêt inexploitable et des projets avortés

La Guyane des mirages

Les premières heures de la visite que M. Jacques Chirac, accompagné notamment de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, effectue jusqu'au 19 avril en Guyane ont été dominées par les préoccupations économiques. Le premier ministre a annoncé des mesures de soutien à l'agriculture guyanaise.

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Ne parlez pas de miracle guyanais à Henri Morisse ! Ce grand gaillard à l'accent pied-noir, né à Madagascar il y a cinquante-cinq ans, était venu en Guyane pour faire de l'élevage. L'Etat français, qui possède pratiquement toutes les terres dans ce département grand comme trois fois la Seine-et-Marne, lui a prêté en 1983 150 hectares de savane au lieu-dit Trou-Poisson, près de la grande route côtière. Notre paysan pionnier, qui avait dû abandonner une exploitation prospère dans son île natale après la révolution, se mit aussitôt à enclore ses pâtures avec ardeur. Las ! Sur un sol sableux dépourvu de matière organique, l'herbe ne poussait pas. Adieu, veaux, vaches... Aujourd'hui, avec l'aide technique des ingénieurs du CIRAD (1), il s'est converti à la tomate hors sol, et il essaye de récupérer l'argent qu'il avait versé à une compagnie d'engrais qui a fait faillite... « *Il faut vraiment s'accrocher ici* », dit-il en contemplant des rangs de tomates attaqués par un mystérieux champignon. Miracle ? Non, mirage.

L'histoire de la Guyane est ainsi jalonnée de projets mirifiques aussitôt abandonnés. Sans remonter à la ruée vers l'or des années 50, qui n'a laissé que des entrepôts noircis par les pluies et des villages moribonds, on ne peut oublier le fameux « plan vert », lancé à son de trompe en 1975 par M. Olivier Stirn, alors responsable des DOM-TOM.

ROGER CANS.

(Lire la suite et nos informations page 5.)

(1) Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

Le « Code Noir » réédité

La loi de la honte

L'esclavage des Noirs fut codifié par le droit français. Les philosophes se sont tus. Louis Sala-Molins, professeur de philosophie politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, en rééditant le *Code Noir* de 1685, ouvre un dossier explosif.

Enlevés, battus, marqués, mutilés, fouettés, humiliés, écrasés, épuisés, tués... ils furent des centaines de milliers, hommes, femmes, enfants. L'enfer dura trois siècles. Les traces en sont encore visibles. La France y a tenu un rôle de premier plan. Elle a organisé, entretenu et béni longuement ce calvaire sans nom – dans l'éclat du Roi-Soleil comme dans le triomphe des Lumières. Ces faits sont connus. On en parle moins que des opéras de Lulli ou des parties d'échecs du café Procope. Mais qui veut bien s'informer trouvera maints ouvrages incontestables – à condition de ne pas s'en tenir aux manuels, souvent discrets sur ce massacre.

Un texte toutefois demeurait enfoui, oublié, voire refoulé : le *Code Noir*. Introuvable, il n'était connu que de rares historiens spécialisés. C'est un édit de soixante articles, promulgué par Louis XIV en mars 1685. Il est reconduit en 1724, à quelques durcissements près, par le régent pour la Louisiane. Suspendu en 1794, rétabli en 1802, il ne sera abrogé qu'en 1848. Louis Sala-Molins vient de le rendre à nouveau disponible. En publiant le texte complet, commenté article par article, en y joignant une analyse minutieuse de ses fondements « théologiques » et une fine lecture des silences qui l'ont accompagné, il nous force à regarder l'insoutenable. Le choc est rude. Il n'est pas sûr qu'on s'en remette aisément.

Car ce texte est un monstre. Il dit le droit de l'absence de droit. Il codifie soigneusement l'inhumain. Il règle en détail l'arbitraire. Il organise juridiquement l'anéantissement par la violence, sans recours. Pour finir, il passe sur les plaies qu'il a légitimées un baume de cynisme souverain. *Ce déni de justice est un monstre officiel.* Ce fut la loi de la royauté, de la République, de l'Empire, de la monarchie restaurée. Il faut lire.

Les Noirs sont des choses, des denrées, des biens meubles. L'article 7 défend de « *tenir le marché des nègres et de toutes autres marchandises* » (...) « *les jours de dimanche et fêtes qui sont gardées par nos sujets de religion catholique, apostolique et romaine* ». Comme des choses peuvent être possédées, mais non pas posséder elles-mêmes quoique que ce soit, l'article 28 leur dénie tout droit de propriété : « *Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leur maître ; et tout ce qui leur vient par industrie ou par la libéralité d'autres personnes ou autrement à quelque titre que ce soit, être acquis en pleine propriété à leur maître, sans que les enfants des esclaves, leurs père et mère, leurs parents et tous autres libres ou esclaves puissent rien prétendre par succession, disposition entre vifs ou à cause de mort.* » (Art. 28.)

Même leurs enfants ne sont pas à eux : « *Les enfants qui naîtront de mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves, et non à ceux du mari, si le mari et la femme ont des maîtres différents.* » (Art. 12.)

ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 19 avril. – *Hanoï* : élections législatives au Viet-nam.

Lundi 20 avril. – *Alger* : ouverture du Conseil national palestinien (jusqu'au 26).

Mardi 21 avril. – *Paris* : M. Jacques Chirac s'entretient avec le président de Madagascar. – *Moscou* : signature d'un accord de coopération technique sur la sécurité nucléaire avec la RFA. – *Madrid* : visite privée du prince Charles.

Mercredi 22 avril. – *Rabat* : début de la visite officielle de M. François Mitterrand (jusqu'au 24). – *Paris* : négociations franco-canadiennes sur Saint-Pierre-et-Miquelon. – *Brasilia* : visite d'Amine Gemayel (... 27). – *Le Caire* : première séance du Parlement nouvellement élu.

Jeudi 23 avril. – *Genève* : reprise des négociations soviéto-américaines sur les armes nationales et le dossier des INF. – *Djakarta* : élections législatives en Indonésie.

Samedi 25 avril. – *Berlin-Ouest* : début officiel des festivités pour le 750e anniversaire de la ville. – *Reykjavik* : élections au Parlement islandais.

Dimanche 26 avril. – *Ankara* : manifestations à Samsun (nord de la Turquie) contre la politique d'austérité. – *Tokyo* : élections des conseillers municipaux.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C. 45-45 39 th Street, L.I.C. N.Y. 11104.

Il y a vingt ans

La mort de Konrad Adenauer

KONRAD Adenauer, le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est mort le 19 avril 1967. Carrière sans exemple que celle d'un homme qui atteignit les responsabilités suprêmes à soixante-treize ans, pour ne les quitter, et à contrecœur, qu'à quatre-vingt-sept !

Ayant toujours vécu d'une manière spartiate – ses seuls « excès » connus le portant à la spéculation boursière et aux tableaux anciens, – Adenauer, devenu « *der Alte* » (le Vieux) pour la classe politique bonnoise, paraissait doté d'une vie inépuisable. Quelques semaines avant sa mort, due à une mauvaise grippe, il prononçait encore des discours d'une grande vigueur intellectuelle. Je lui rendis visite en décembre 1965, entre les deux tours du scrutin présidentiel français. Il me dit alors : « *Je viens d'envoyer un télégramme au général de Gaulle. On m'a dit que, mécontent du premier tour, il envisageait de renoncer à sa candidature. Mais, moi, je lui ai dit :* Ne démissionnez jamais ! *Voyez-vous, mes propres gens m'ont mis la chaise devant la porte* [allusion à la promesse de démission à mi-mandat que les libéraux et une partie de ses propres troupes de la CDU lui avaient arrachée après l'affaire du *Spiegel* en 1962], *mais j'ai eu tort de me laisser faire.* »

Même à quatre-vingt-neuf ans, il se sentait supérieur, en sagesse et en savoir-faire, à tous ceux qui l'avaient entouré, et surtout à son successeur en titre, le chancelier Erhard, dont il avait toujours mis en doute les capacités politiques. Convaincu que Erhard irait au-devant de l'échec, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour hâter la fin d'une expérience qu'il jugeait dangereuse pour l'œuvre accomplie depuis 1949. Pour lui, Erhard était un excellent économiste (un peu trop doctrinaire), mais qui n'avait aucun sens politique.

Lui, Adenauer, n'avait rien d'un doctrinaire, mais il possédait au plus haut point l'art de distinguer l'essentiel de l'accessoire, et celui d'utiliser les hommes selon les services qu'ils pouvaient lui rendre. Il avait pourtant des convictions, si fermes, même, qu'un de ses fils me dit une fois que son père n'avait pas eu une idée nouvelle depuis 1914, mais qu'à celles qu'il possédait alors il restait attaché avec une extrême vigueur. La base de tout était la foi catholique. Ou peut-être vaudrait-il mieux dire la *Weltanschauung* catholique, la vision du monde transmise dans et par l'Eglise romaine. La famille Adenauer descendait d'une longue lignée de paysans et d'artisans ; on y était boulanger de père en fils, dans des villages de l'Eifel, ces hauteurs dures et froides qui prolongent vers le nord-est les Ardennes, et dans la plaine qui entoure Bonn et Cologne.

Patriote, mais francophile

L'appartenance de son *Heimat* à la Prusse était, pour le jeune Adenauer, un fait, certainement subi et non choisi, mais dont rien ne permettait alors de penser qu'il pût être un jour remis en question. Il y avait eu, à deux reprises, un affrontement terrible entre l'Etat et l'Eglise, appuyée sur son peuple catholique. A deux reprises, c'est l'Etat qui avait dû composer. Mais le roi de Prusse était l'autorité légitime, et, peu à peu, les catholiques, longtemps considérés comme des sujets de deuxième classe, progressaient sur la voie de l'égalité. N'empêche que Berlin était loin.

Devenu, au début des années 20, président du Conseil d'Etat prussien, qui formait une sorte de deuxième Chambre du Parlement, à voix consultative et composée des représentants des provinces et des grandes villes, Konrad Adenauer, qui de ce fait était le deuxième personnage de l'Etat après le président du conseil, ne restait à Berlin que les quelques jours indispensables à ses fonctions, chaque mois, en prenant pension chez des sœurs. Il ne devint Berlinois à demeure, et pendant quelques mois seulement, qu'en 1933-1934, quand sa sécurité n'était plus assurée à Cologne après la prise du pouvoir par les nazis.

On aurait tort, cependant, de dire qu'Adenauer détestait la Prusse ; sans doute serait-il plus exact de penser qu'il se sentait étranger à sa double tradition de despotisme administratif et d'idéalisme éclairé. Ce qui lui permit de se faire nommer maire de Cologne en 1917 par le ministre de l'intérieur de Prusse, entérinant la désignation faite par le conseil municipal, et de proposer quelques mois plus tard, après la défaite du Reich impérial, la création d'un Land de Rhénanie, membre du Reich, mais détaché de la Prusse.

Adenauer pensait en effet que la pression française en vue de la séparation complète de la rive gauche du Rhin d'avec le reste de l'Allemagne serait mieux contenue par une Rhénanie autonome. Il resta longtemps fidèle à cette conception, opposée à la fois au « centralisme » berlinois et au séparatisme favorisé à certains moments par des politiques, des administrateurs et des militaires français.

Patriote allemand, il le fut toujours ; mais, dès 1918, il se convainquit que l'avenir de l'Allemagne était à l'Ouest, et qu'il faudrait trouver, notamment par l'interpénétration des intérêts économiques, les voies d'une association pacifique avec la France. Il défendit cette position contre Stresemann, quand celui-ci, en plein « conflit de la Ruhr » (1923), voulut abandonner les habitants des régions occupées à leur triste sort, et, plus tard encore, quand Stresemann conclut l'arrangement de Locarno dans l'espoir d'obtenir pour l'Allemagne les mains libres à l'est.

Le principal homme d'Etat de la République de Weimar avait pleinement conscience de la divergence fondamentale qui le séparait d'Adenauer. En 1926, il se vanta d'avoir réussi à barrer le chemin qui devait conduire le Rhénan à la chancellerie. S'il avait été une première fois chef de gouvernement sous Weimar, Adenauer n'aurait sans doute pas eu l'autorité qui fut la sienne comme homme nouveau après 1945. Catholique, rhénan, patriote raisonnable, Adenauer est aussi, depuis les premières années du vingtième siècle, un administrateur, d'abord adjoint et ensuite maire d'une très grande ville. Des études de droit l'y avaient préparé. Il sera un maire autoritaire, efficace et très entreprenant, à qui Cologne devra de traverser sans dommages les périodes agitées de la révolution et de l'occupation, qui – quelques semaines après la défaite, – appellera à une nouvelle existence la vieille et prestigieuse université supprimée du temps de Napoléon, et qui construira entre Cologne et Bonn la première autoroute d'Allemagne.



Déposé par les nazis

Ce qui compte, avant 1933, dans la pensée politique de Konrad Adenauer, ce n'est pas tant la démocratie, qui n'appartient pas encore au vocabulaire de la plupart des catholiques, mais l'Etat de droit, l'ordre constitutionnel, l'égalité des citoyens devant la loi. C'est dans cet esprit aussi qu'en 1922 il soutint une très vive polémique avec le cardinal von Faulhaber, archevêque de Munich, qui, au congrès général des catholiques allemands, avait affirmé le devoir de rester fidèle à la monarchie, alors qu'Adenauer se plaçait résolument sur le terrain de la Constitution républicaine.

C'est pourquoi il entretint toujours de bonnes relations avec les sociaux-démocrates membres de son conseil municipal. C'est pourquoi aussi le national-socialisme autoritaire, son nationalisme radical et son antisémitisme lui firent tout de suite horreur ; et son amitié avec un certain nombre de juifs, amitié qui dura plus d'un demi-siècle, fut pour beaucoup dans sa détermination, après 1949, à rétablir la relation entre juifs et Allemands sur la base de tout ce qui fut possible dans le domaine du dédommagement matériel, et surtout de la reconnaissance d'une coresponsabilité générale du peuple allemand. L'accord avec Israël et les grandes organisations juives fut, en 1951, le premier traité international signé par la nouvelle République fédérale.

Les nazis déposèrent immédiatement le maire de Cologne et le mirent deux fois en prison. La deuxième fois, il faillit être exécuté à la veille de l'arrivée des troupes alliées, et ne fut sauvé que par le courage de sa femme et l'intervention du consul général de Suisse. On confisqua ses biens et on tenta de lui faire un procès en détournement de fonds publics. Il finit cependant par obtenir une petite retraite, et, tout en refusant de se mêler des conspirations dont les responsables ne lui paraissaient pas sérieux (trop de militaires !), il mena, dans sa petite maison de Rhöndorf sur les bords du Rhin, une retraite certes attentive, mais que l'on pouvait croire définitive.

Les Américains vinrent l'en tirer pour le remettre à la tête de sa ville détruite. Il reprit immédiatement ses idées d'autrefois : créer entre l'Allemagne et ses voisins de l'Ouest une solidarité indestructible. La folie nazie avait montré où conduisait la voie du nationalisme. Elle montrait aussi ce que donnait une économie étatisée, qui ne pouvait sortir de la pénurie que par les conquêtes.

Les Anglais succédant aux Américains savaient (c'était les travaillistes) qu'Adenauer était trop conservateur, et trop lié aux Français. Ils le déposèrent et lui interdirent de faire de la politique. Quelques mois plus tard, il fut élu président pour toute la zone britannique du nouveau parti démocrate-chrétien, la CDU, qui réunissait pour la première fois catholiques et protestants.

Sans grand effort, il avait renvoyé dans le rang tous les autres aspirants à cette fonction, de même que les « catholiques sociaux », qui auraient préféré une fusion avec les sociaux-démocrates à l'union avec les protestants, trop à droite même s'ils sortaient de l'opposition à Hitler.

Adenauer, qui, jusqu'alors n'avait guère eu de contacts avec le monde extérieur à l'Allemagne, devint en quelques années un des principaux leaders de la démocratie-chrétienne européenne, en compagnie d'hommes comme Robert Schuman et Alcide De Gasperi, nés et formés, eux aussi, aux confins de la germanité et du monde romain.

Militant de l'Europe

Il fut aussi très rapidement avec eux un des militants les plus en vue de l'unité européenne. Pendant toute sa nouvelle carrière politique – qui devait durer vingt-deux ans, – il eut trois soucis majeurs : empêcher le communisme de s'étendre au-delà des limites, déjà beaucoup trop larges, que des alliés occidentaux trop naïfs lui avait accordées à Téhéran, Yalta et Potsdam ; refaire du peuple allemand, reconnaissant ses responsabilités, un membre égal en droits à la communauté des nations libres ; enfin, édifier l'Europe pour résister à l'Union soviétique, pour contenir l'Allemagne – « *Je ne voudrais pas avoir les Allemands comme voisins* », dit-il un jour vers la fin de sa vie – et pour assurer au Vieux Continent la présence protectrice permanente de l'Amérique.

Pour cela, il fallait, à l'intérieur, consolider la démocratie, l'Etat de droit, une économie à la fois libérale et sociale. Ce programme, il se savait seul capable de le mener à bien. Il y parvint dans une très large mesure, pas assez cependant pour ne pas mourir soucieux, se demandant sans cesse si son peuple était réellement à l'abri de nouvelles dérives.

Quand, à l'automne de 1948, les alliés occidentaux donnent le feu vert pour commencer la construction d'un Etat (provisoire) de l'Allemagne de l'Ouest, dans les zones où les Allemands peuvent décider de leur propre sort, rien ne paraît moins surprenant que de voir Konrad Adenauer élu président du Conseil parlementaire, chargé d'élaborer la Constitution de la nouvelle République. Celle-ci sera, pour une bonne part, le résultat de sa diplomatie et de son art du possible.

Elle est suffisamment fédérale pour correspondre à l'expérience du maire de Cologne, et suffisamment centralisatrice pour permettre à Adenauer de diriger un Etat digne de ce nom. Cela sera fait à l'automne 1949. Les chrétiens-démocrates ayant battu les sociaux-démocrates d'une courte tête (139 sièges contre 131 au nouveau Bundestag), Adenauer conclut l'alliance avec les libéraux et quelques partis mineurs : il est élu chancelier avec une voix de majorité, la sienne naturellement.

Majorité absolue pour « le Vieux »

Ce pouvoir devait durer quatorze ans. L'Etat fut édifié avec ce qui restait d'utilisable des régimes antérieurs. Aucun nazi d'envergure, mais beaucoup de petit rang pourvu qu'ils connussent leur affaire et qu'ils se tinssent à leur place. L'économie remise en marche : sans l'appui d'Adenauer, Ludwig Erhard n'eût pas survécu aux dures crises d'adaptation après qu'il eut d'un trait de plume supprimé le rationnement et tout ce qui rappelait l'économie de guerre.

La récompense vint : le « miracle économique », qui n'avait rien de miraculeux, mais qui était le fruit d'un formidable effort national et de l'aide américaine. A ne pas oublier parmi les raisons du succès : un gigantesque transfert social de revenus au profit des moins bien lotis, victimes de toutes sortes, veuves, orphelins, expulsés des provinces de l'Est, juifs et autres émigrés revenant au pays. Treize millions de nouveaux habitants furent intégrés en peu de temps, sans que l'opération laisse de trace politique visible.

Quand les Soviétiques crurent possible de lancer une nouvelle offensive, en Asie cette fois-ci, Adenauer était en place pour offrir aux alliés le potentiel allemand. Déjà avec Schuman ils avaient résolu le problème de l'égalité des droits réclamée par les Allemands en créant la Communauté charbon-acier qui intégrait, au niveau européen, des branches industrielles alors considérées comme maîtresses, et dont les Français, de leur côté, ne pouvaient accepter que les Allemands disposassent à nouveau librement chez eux.

La guerre de Corée naquit ; la Communauté européenne de défense, dont l'échec, entre l'opposition gaulliste et la farouche hostilité communiste, fut une grave défaite pour Adenauer, aussitôt transformée en succès, puisqu'elle ouvrit à la République fédérale les portes de l'OTAN. La déception demeura : Adenauer eût de loin préféré que l'Allemagne fût moins souveraine, à condition que les autres la suivissent sur cette voie.

Deux ans après, en 1957, alors que se négociait le futur traité du Marché commun, les électeurs reconnaissants donnèrent au « Vieux » la majorité absolue. Nul, avant lui, ne l'avait eue dans aucun Parlement allemand, pas même Bismarck.

Les cinq années de pouvoir qui lui restent seront plus cahotantes : tantôt du grandiose et tantôt du pénible. Le mur de Berlin, en 1961, met fin aux dernières illusions quant à un rétablissement possible de l'unité politique allemande, sans que des développements entièrement nouveaux et imprévisibles se produisent dans l'univers divisé. L'immobilité des alliés déçoit : de ce moment date la recherche d'une autre « politique à l'Est » dont Willy Brandt et son fidèle mentor, Egon Bahr, seront les auteurs, et que les successeurs démocrates-chrétiens d'Adenauer seront obligés d'entériner pour une grande part. A l'intérieur, les révoltes grondent contre un pouvoir qui dure trop, et se fait souvent inutilement pesant.

La mort de Dulles et l'avènement de Kennedy mettent Adenauer aux prises avec une Amérique idéaliste et improvisatrice. Le courant ne passe plus guère. Malgré les pénibles souvenirs de la CED, Adenauer joue alors la carte française, et même la carte du général de Gaulle, qui, lui, sait fort bien prendre le vieil homme. Mais, là aussi, le grand dessein de l'union franco-allemande est bloqué à mi-chemin. Adenauer ne réussit même pas à barrer la route du pouvoir à Ehrard.

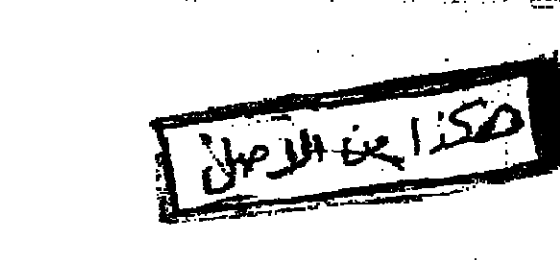
L'héritage n'est pas en bonnes mains. Comme il a entrevu la nécessité d'une politique plus mobile à l'Est, il favorise maintenant l'alliance avec la social-démocratie, qui, après Bad-Godesberg, paraît avoir rallié les principes adenaueriens en matière de défense et de politique extérieure.

Mais si l'ancien chancelier continue à jouer un rôle dans le monde politique national et international après sa retraite en automne 1963, les soucis prennent le dessus. L'Europe avance trop lentement, on se fait trop d'illusions sur les immuables intentions de Moscou visant le pouvoir universel.

Dans un dernier grand discours fulgurant, prononcé à Madrid le 16 février 1967, Adenauer s'écrie : « *L'Europe, vite !* » N'importe laquelle, pourvu que l'unité, la politique extérieure et la politique de défense soient assurées. Il s'éteint quelques semaines plus tard.

A ce dernier cri, vingt ans plus tard, rien n'est à ajouter.

JOSEPH ROVAN.



Etranger

ARGENTINE : vers le dénouement de la crise

Un succès du chef de l'Etat et de la démocratie

La situation semble s'améliorer en Argentine, où le président Alfonsin a réussi à désamorcer la rébellion d'une partie de l'armée. Il ne restait plus, samedi 18 avril, qu'une poignée d'insurgés retranchés au camp de Mayo, la garnison militaire située à 30 kilomètres de Buenos-Aires. Le chef de l'Etat a donné l'ordre de les déloger. Vendredi, plusieurs pays ont adressé des messages de soutien à M. Alfonsin. La France, par la voix du premier ministre, l'a ainsi assuré de sa *« profonde sympathie »* et lui a adressé son *« témoignage de solidarité et d'amitié »*. Les Etats-Unis et l'Espagne ont, de même, exprimé leur solidarité avec le président argentin.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

C'est finalement un succès du chef de l'Etat, mais surtout de la démocratie, de la société civile dans son ensemble, où tous les secteurs, tous les partis politiques, se sont pour une fois trouvés réunis dans la défense du régime qu'ils ont élu, après une journée qui a fait craindre le pire et produit le meilleur.

Le pire quand, au début de l'après-midi, le gouvernement a annoncé sa décision de « réprimer » la rébellion, quand, un peu plus tard, il était prêt à instaurer l'état de siège. Le meilleur, quand aux premières heures de la nuit, un groupe d'un demi-millier de manifestants, emmenés par des conseillers municipaux et chantant l'hymne national, ont marché, sans arme, sur les dernières troupes rebelles du camp de Mayo, les obligeant à se replier à l'intérieur de la caserne. Le meilleur aussi quand, au même moment, dans le centre de la capitale, des milliers de *Portenos*, les habitants de Buenos-Aires, toutes tendances confondues, descendaient dans les rues en chantant : *« Au mur, les militaires qui ont vendu la nation »* ou *« Nous allons voir qui tient la baguette, le peuple uni ou ces fils de chiennes de militaires. »*

Nuit blanche du président Alfonsin

La journée a été riche en péripéties. Après une nuit blanche passée à la Casa Rosada avec ses ministres, le président Alfonsin rencontrait dans la matinée de chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rios Erenu, et les commandants des quatre corps d'armée pour analyser la situation. On apprenait en même temps qu'une nouvelle unité venait de se soulever, cette fois tout près de Buenos-Aires, l'Ecole d'infanterie du camp de Mayo, avec à sa tête, le lieutenant-colonel Aldo Rico, qui avait fait spécialement le voyage depuis la province de Misiones (1 200 kilomètres de Buenos-Aires). Lui-même et son confrère de Cordoba, Luis Polo, étaient immédiatement destitués.

En sa qualité de commandant en chef de l'armée, le président Alfonsin donnait alors l'ordre au général Rios Erenu d'*« employer tous les moyens nécessaires »* pour réduire les rebelles.

A peine deux heures après, on apprenait de Cordoba que l'ex-commandant Barreiro, celui par qui tout est arrivé, avait pris la fuite. La situation se dénouait alors rapidement. Cette disparition permettait en effet aux autres insurgés de se rendre sans perdre la face, d'autant que le gouvernement avait laissé entendre qu'il n'y aurait pas de représailles. Au même moment, les forces loyales au gouvernement marchaient vers le camp de Mayo pour réduire le dernier foyer d'insurrection. Là, elles se trouvaient face à une foule décidée à défendre seule s'il le fallait sa liberté.

Comme l'a déclaré à la télévision Adelina de Viola, l'une des leaders de la droite libérale, *« aujourd'hui est un grand jour, car c'est la première fois que les Argentins prennent leurs responsabilités »*. En effet, le soutien au président et à la démocratie qu'il représente n'a pas cessé de s'exprimer tout au long de ces deux jours de crise et de danger pour la démocratie. Vendredi matin, les chaînes de télévision commençaient leur programme par des images de la prise de pouvoir d'Alfonsin et les slogans qui y étaient chantés : *« Ne nous laissons plus mener par le bout du nez. »*

CATHERINE DERIVERY.

PÉROU : la guerre civile

Le Sentier lumineux durcit ses actions

***Les attentats récents* perpétrés par le Sentier lumineux marquent une nouvelle phase dans l'escalade de la violence déclenchée par la guérilla péruvienne il y a sept ans : pour la première fois, les commandos urbains passent de l'attentat sélectif à la tuerie aveugle.**

***Certains chefs militaires pratiquent* déjà des méthodes voisines dans les Andes, puisqu'ils estiment que le caractère de la guerre anti-insurrectionnelle les oblige à liquider des dizaines de paysans pour avoir la chance d'éliminer quelques guérilleros.**

LIMA
de notre correspondante

Au lendemain du massacre de plus de deux cents prisonniers sentiéristes, le 19 juin dernier, la guérilla avait annoncé qu'elle vengerait chacun des camarades assassinés par la mort de dix « ennemis ». Les attentats sélectifs se sont alors multipliés, touchant tout particulièrement les dirigeants de l'APRA, le parti au pouvoir, et des officiers de la police et de l'armée.

Depuis janvier, une trentaine de personnalités ont été assassinées. Les noms de dizaines d'autres figurent sur des listes noires saisies au cours d'une perquisition. Le président du Sénat et secrétaire général de l'APRA, Armando Villanueva, est en tête sur l'une d'entre elles, ce qui ne l'émeut guère : *« Après cinquante ans de lutte, nous n'allons pas renoncer à cause des menaces de quelques individus lâches et fanatiques. »*

Cette escalade de la violence urbaine coïncide avec une reprise de la « sale guerre » dans la région d'Ayacucho. Depuis quelques semaines, l'armée annonce à coups de communiqués laconiques la mort, au cours de combats, de *« délinquants communistes »*. Depuis le début de l'année, le Sentier lumineux met en application son plan 2, qui ne vise plus à *« conquérir des bases d'appui »* (objectif du plan 1), mais à les *« développer »*. La nouvelle consigne est *« d'attaquer dans toutes les directions jusqu'à parvenir à une parité stratégique »* avec l'armée pour l'obliger soit à disperser ses forces, soit à se retrancher sur ses défenses.

Offensive généralisée

Cela explique les formes plus violentes qu'ont prises la guérilla urbaine et l'offensive généralisée lancée en divers points du pays, à Cuzco et Puno dans le sud, à Huancayo et Huaraz au centre, Trujillo et Chiclayo au nord de la capitale. La guérilla s'est même donné le luxe d'occuper, la semaine dernière, pendant toute une nuit, la ville côtière de Barranca, située à 200 kilomètres au nord de Lima... et d'attaquer la garnison de Quicapata qui abrite un détachement de six cents hommes.

Développer les bases d'appui a obligé aussi le Sentier à revoir sa stratégie face aux médias. Il a désormais le souci d'élargir son rayon d'action en se faisant entendre sur un autre terrain que le terrain militaire. Ce virage explique la divulgation de communiqués et d'affiches à divers organes de presse ou institutions, et l'essai d'un discours politique afin d'infiltrer les organisations syndicales ou de quartier, et même certains secteurs de la gauche unie, la deuxième force du pays.

Le sabotage économique est aussi à l'ordre du jour. La guérilla multiplie les actions contre le grand complexe minier et métallurgique de l'Etat, Centromin, situé entre La Oroya et Cerro-de-Pasco. Jeudi dernier, le pont Antahuara a été détruit pour couper les communications entre la vallée tropicale et les Andes, et deux trains chargés de minerai ont été dynamités. Depuis le mois de janvier, cinq cents attentats ont été commis. *« Est-ce que vous croyez qu'il est possible d'empêcher une poignée de fanatiques de faire éclater des bâtons de dynamite sur un territoire de plus de 1 million de kilomètres carrés ? »*, demande un militaire...

NICOLE BONNET.

Afrique

KENYA

Quand le président Arap Moi traque la « subversion »...

NAIROBI
de notre correspondant

Depuis son retour de Washington, à la mi-mars, où il avait essuyé les critiques de la presse américaine en matière de respect des droits de l'homme, M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat kényan, n'en finit pas de poursuivre de ses foudres tous ceux qui ternissent, aux yeux de l'étranger, la réputation de son pays, jusqu'alors apprécié pour ses succès économiques et sa modération politique. De sa visite outre-Atlantique, qualifiée, par certains observateurs, de *« désastre diplomatique »*, il est, en effet, revenu de fort méchante humeur, plus déterminé que jamais à mieux asseoir son pouvoir et à nettoyer les écuries d'Augias.

Haro, donc, sur les *« éléments subversifs »* au sein de la police. *« Ceux qui aident les voleurs et les criminels et maltraitent les wananchi* [citoyens de base] *sont ceux-là mêmes qui sont en rapport avec les journalistes étrangers pour leur dire que le gouvernement torture les gens »*, affirme M. Moi. Sur sa lancée, le chef de l'Etat kényan vient d'ordonner pareil *« nettoyage »* au sein de l'administration pour en chasser les fonctionnaires coupables d'*« attitudes négatives »*.

Le démantèlement du mouvement clandestin Mwakenya continue de préoccuper M. Moi et les siens : la liste de ceux qui ont été condamnés pour avoir marqué quelque sympathie à l'endroit de cette organisation s'allonge de semaine en semaine : plus de soixante-dix personnes à ce jour. S'y ajoutent un nombre indéterminé de prisonniers politiques gardés au secret. D'aucuns ont avancé le chiffre d'environ trois cents. Selon le chef de l'Etat, *« il y a seulement onze personnes détenues sans procès »*.

Quoi qu'il en soit, les « bavures » se multiplient : fin février, Peter Njenga Karanja, un coureur automobile kényan, décédait alors qu'il était aux mains de la police. Trois semaines plus tard, Gregory Byaruhanga, un instituteur ougandais, mourait dans les mêmes circonstances. Même les hommes de loi ne sont plus au-dessus de tout soupçon : Me Gibson Kamau Kuria, un avocat en vue de Nairobi, qui défendait deux prisonniers politiques, s'est récemment vu notifier un ordre de détention sous couvert de sécurité publique.

Cette chasse aux « dissidents » crée des ondes de choc dans le monde politique, puisque M. Oginga Odinga, ancien vice-président de la République, est sorti de sa réserve pour démentir qu'il soit de mèche avec le mouvement Mwakenya et qu'il l'ait financièrement aidé. *« C'est contraire à mes croyances démocratiques d'agir clandestinement »*, a-t-il précisé dans une déclaration écrite.

Une dimension internationale ?

Le vieux chef socialiste, qui avait été exclu de la KANU, le parti unique, en mai 1982, et dont le fils Raila est détenu sans jugement depuis la tentative de putsch d'août 1982, a *profité de l'occasion pour dire crûment son* fait à M. Moi, et dénoncer *« l'érosion des traditions démocratiques »*. A son avis, *« la base politique sur laquelle le gouvernement s'appuie est si étroite que ceux qui ont en charge les affaires de l'Etat sont à ce point sensibles à la critique qu'ils l'assimilent à de la subversion »*.

Y aurait-il, dans cette affaire du mouvement Mwakenya, une dimension internationale ? Deux anciens étudiants de l'université de Nairobi ont été récemment arrêtés pour avoir livré des informations secrètes à l'ambassade de Libye. L'un d'eux a reconnu les faits et vient d'être condamné à dix ans de prison. D'autre part, les autorités locales ont récemment lancé une vaste campagne, conduite sans ménagement, contre les étrangers en situation irrégulière — Ougandais, Tanzaniens, Somaliens, etc., — accusés par M. Moi d'abuser de son hospitalité. A la mi-mars, dans l'est du pays, cinq bandits, d'ethnie somalie et peut-être de nationalité somalienne, avaient attaqué un autobus et tué treize voyageurs. Le 9 avril, près de Meru, autre embuscade : six morts. Les autorités locales s'émeuvent d'autant plus de ces tragiques faits divers que se multiplient des actes de sabotage sur les lignes de chemin de fer. Désormais, un détachement de policiers en armes « ouvre » la voie devant les trains...

Faut-il voir dans cette insécurité naissante, la main du mouvement Mwakenya ? Trois de ses membres ont déjà été condamnés à de lourdes peines de prison, après avoir avoué être les auteurs du déraillement d'un train de marchandises, près de Nakuru. Cette organisation clandestine n'a cependant pas l'audience qu'on serait tenté de lui reconnaître à l'écoute de la propagande gouvernementale. Mais, dans le contexte actuel, chacun est tenté d'imaginer les « dissidents » partout à l'œuvre, par exemble, le 30 mars, lorsqu'une coupure d'électricité a plongé dans l'obscurité, pendant plusieurs heures, le pays tout entier...

Malgré tout, M. Moi, qui multiplie les déplacements à travers le pays, semble jouir d'une certaine popularité, même si les Kikuyus — l'ethnie dominante — dépossédés des privilèges qu'ils détenaient à l'époque de Jomo Kenyata, ne le portent pas dans leur cœur. Le *chef de l'Etat ne paraît pourtant pas disposé à* calmer le jeu politique comme ne cesse de le lui demander tout ce que le Kenya compte d'autorités morales.

« Notre pays est tyrannisé par quelques individus puissants qui, délibérément, commettent des crimes en toute impunité », vient de déclarer Mgr Alexander Muge, l'évêque anglican d'Eldoret. *« A quoi sert de protester contre les injustices commises en Afrique du Sud alors que les violations des droits de l'homme sont pires dans notre pays ? »*

Les thuriféraires du régime s'emploient, au contraire, à entretenir un climat de tension. Un membre du gouvernement propose, par exemple, de pousuivre Amnesty international devant la Cour internationale de justice, tandis qu'un autre assure, tout de go, que les correspondants de journaux étrangers sont des *agents stipendiés de l'Afrique du Sud.*

Le commissaire de la province du Centre, quant à lui, interdit à ses fonctionnaires le port de la barbe, suite à une allusion de M. Moi qui stigmatisait *« les agents barbus des idéologies étrangères »*. De son côté, le président de l'Association des propriétaires de *matatus* (taxis collectifs), invite ses adhérents à bannir, dans leurs véhicules, toute discussion politique entre voyageurs... Pour avoir la paix, les Kényans en seront-ils bientôt réduits à ne parler que de la pluie et du beau temps ?

JACQUES DE BARRIN.

ZAMBIE : grèves à répétition

L'autorité du président Kaunda est de plus en plus contestée

Avant son départ pour Luanda, où il doit participer à un sommet réunissant les dirigeants de l'Angola, du Zimbabwe et du Zaïre, le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a affirmé, mercredi 15 avril, que l'Afrique du Sud avait tenté de renverser son gouvernement avec le concours d'hommes d'affaires zambiens ayant sollicité l'aide de l'armée en vue d'un coup d'Etat. M. Kaunda, qui n'a donné aucun détail sur cette affaire, a, d'autre part, accusé les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale d'inciter les syndicats zambiens à se soulever contre son régime. Le chef de l'Etat zambien a ainsi « interdit » aux ambassadeurs accrédités, à Lusaka, de rencontrer les trois dirigeants du Congrès zambien des syndicats (ZCTU), organisation qui représente tous les syndicats du pays. — *(AFP, Reuter.)*

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique orientale

En Zambie, une grève semble chasser l'autre. Tour à tour, on a vu, ces dernières semaines, les médecins, les infirmières, les enseignants, puis les employés des postes et télécommunications cesser le travail pour obtenir des augmentations de salaire, voire des indemnités de transport. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre, mais pour combien de temps ? Mécontent de l'attitude gouvernementale, le puissant Congrès des syndicats (ZCTU) a décidé de boycotter les cérémonies du 1er mai.

La façon dont M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat, a présenté ces arrêts de travail, a mis en fureur ceux qui y ont participé. *« Il n'y a pas de doute dans mon esprit*, a-t-il expliqué, *que les instigateurs de ces grèves ont agi à des fins politiques »*, laissant entendre que, par « rebelles » interposés, l'Afrique du Sud s'efforçait ainsi de déstabiliser le pays. *« Cet exercice, qui consiste à chercher des boucs émissaires au lieu d'affronter les vrais problèmes, est sans utilité pour une nation qui a besoin de franchise »*, a répliqué M. Newstead Zimba, le secrétaire général de la ZCTU.

Difficile réveil

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que la Zambie est au bord de l'effondrement économique pour avoir négligé de voir les choses en face et de prendre, en temps voulu, les mesures qu'imposaient la baisse inexorable du cours du cuivre, dont elle tire l'essentiel de ses revenus. Plus long a été le sommeil, plus dur a été le réveil. Comme partout, la médication prescrite par le Fonds monétaire international (FMI) a frappé les couches les plus défavorisées de la population. Le doublement du prix de la farine de maïs a fini par provoquer, en décembre dernier, dans la *« ceinture de cuivre »*, des émeutes de la faim, dont le bilan officiel est de quinze morts.

Depuis ces tragiques événements, M. Kaunda n'est plus cru sur parole et son autorité est contestée au sein même da la classe dirigeante. Il y a peu de temps, à la tribune du Parlement, un député, pourtant membre de l'UNIP, le parti unique au pouvoir, a osé qualifier de « suicidaires » d'éventuelles sanctions économiques contre le régime de Pretoria, dont le chef de l'Etat ne cesse d'agiter la menace. *« En imposer à l'Afrique du Sud*, a-t-il dit, *ce serait nous en imposer à nous-mêmes. Il est dangereux de mélanger commerce et politique. »*

J. de B.

COMORES

Un démenti du ministre de l'intérieur

A la suite d'un article de notre envoyé spécial aux Comores, Jacques de Barrin, consacré aux dernières élections législatives dans l'archipel (*le Monde* du 10 avril), nous avons reçu de M. Omar Tamou, ministre comorien de l'intérieur et de l'information, la mise au point suivante : *« Il est loisible à votre collaborateur de décrire comme il l'entend les élections législatives du 22 mars dernier, mais il n'est pas tolérable qu'il me prête la phrase suivante : « M. Omar Tamou avoue avoir tiré toutes les ficelles que l'on a pu ». J'oppose un démenti formel à cette allégation, et vous prie de bien vouloir en informer vos lecteurs, bien que je sois sans illusion sur la manière dont vous présenterez mon démenti dans votre journal. »*

[NDLR. — Le titre de cet article indiquait *« Comores : bourrages d'urnes, bureaux de vote fantômes, intimidations... Le pouvoir reconnaît avoir « tiré toutes les ficelles »* lors des élections. Dans le texte, notre envoyé spécial écrivait : *« M. Tamou (...) avoue, avoir tiré, en tout bien tout honneur, « toutes les ficelles que l'on a pu. »* Jacques de Barrin maintient entièrement cette version.]

EN BREF

● **GABON : M. Le Pen reçu par le président Bongo.** — M. Le Pen a été reçu, jeudi 16 avril à Libreville, par le président Omar Bongo. Les deux hommes sont tombés d'accord sur le fait que les étudiants africains en France devaient regagner leur pays d'origine au terme de leurs études. Le président du Front national a, d'autre part, décidé d'écourter sa tournée africaine. Il ne se rendra pas à Dakar, comme prévu, après sa visite à Kinshasa. La presse sénégalaise avait, ces derniers jours, dénoncé le projet de visite de M. Le Pen à Dakar. — *(AFP).*

● **MAROC : le mur de défense au Sahara occidental atteint la côte atlantique.** — Le sixième mur de défense marocain au Sahara occidental, dont la construction avait commencé le 16 février dernier, a atteint, le 16 avril, la localité de Guerguerat, sur la côte atlantique, a annoncé, vendredi 17 avril, le général Abdelaziz Bennani, commandant du dispositif marocain de la zone sud. Cette nouvelle ligne de défense a permis d'établir un périmètre de sécurité d'une superficie de 65 000 kilomètres. Elle s'étend sur 550 kilomètres.

● **TUNISIE : interpellation d'un opposant.** — M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), organisation d'opposition légalement reconnue, a été interpellé, vendredi 17 avril, à son domicile de Tunis, et conduit dans les locaux de la sûreté, apprend-on au siège de ce parti. Aucune confirmation officielle de cette interpellation n'a pu être obtenue. — *(AFP.)*

● **ZIMBABWE : interruption des négociations entre la ZANU et la ZAPU.** — Le premier ministre, M. Robert Mugabe, a annoncé, vendredi 17 avril, que son parti, la ZANU, avait « interrompu » des négociations visant à établir une fusion avec la ZAPU, parti d'opposition dirigé par M. Joshua Nkomo. Les *« pourparlers pour l'unité »*, qui visent à fondre les deux partis rivaux, durent depuis près de trois ans. — *(AFP.)*

● **Le gouvernement dément l'acquisition de Mig-29.** — Le ministre d'Etat à la défense du Zimbabwe, M. Ernest Kadungure, a démenti les informations selon lesquelles son gouvernement aurait acheté douze appareils soviétique Mig-29, indiquant qu'il s'agissait de *« rumeurs et de spéculations erronées »*. Le journal britannique *Sunday Telegraph* avait notamment affirmé, dimanche, que le premier ministre, M. Robert Mugabe, avait secrètement acheté ces avions pour une somme de 324 millions de dollars (*le Monde* du 15 avril). On indique, à Harare, de source informée, qu'une délégation zimbabwéienne aurait bien proposé, en mars dernier, à Moscou, l'achat de chasseurs soviétiques, mais l'URSS aurait refusé la vente de ses appareils les plus modernes. — *(AFP, Reuter.)*

Asie

SRI-LANKA : la « tuerie du vendredi saint »

Cent vingt-deux civils ont été massacrés dans le nord-est de l'île

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Une route isolée dans la jungle du nord-est de Sri-Lanka, 55 kilomètres au sud-ouest du grand port de Trincomalee. Trois autocars municipaux chargés de passagers et deux camions s'avancent, vendredi 17 avril, cahotant sur l'étroit ruban de macadam ; de part et d'autre, embusqués dans la végétation, quarante hommes, pistolet-mitrailleur au poing, attendent. Il fait chaud et humide en ce début d'après-midi de mousson. Dans une minute, cent vingt-deux personnes, des fermiers et des colons cinghalais pour la plupart, des femmes et des enfants aussi, mourront, hachés sous un déluge de balles. Le massacre du vendredi saint fera également une soixantaine de blessés, dont une douzaine dans un état désespéré.

A Colombo, un porte-parole du gouvernement a aussitôt accusé les séparatistes tamouls en général et le mouvement des Tigres de l'Eelam en particulier *(LTTE)*, d'avoir perpétré cette *« diabolique tuerie »*, la plus sanglante dans l'île depuis le massacre par les Tigres de cent cinquante civils cinghalais à Anuradhapura en mai 1985.

Le gouvernement du président Jayewardene a annoncé qu'il mettait immédiatement fin à la trêve unilatérale de neuf jours décrétée le 11 avril pour la période des fêtes indiennes (Pâques et la « Nouvelle Année ») célébrées par les Cinghalais bouddhistes et les Tamouls indiens (1).

Un couvre-feu général a été imposé pour une durée indéterminée, surtout dans le district de Trincomalee, et des renforts militaires importants chargés de retrouver les criminels dans une région essentiellement contrôlée, non par l'armée, mais par les redoutables *« commandos spéciaux »* de la police, sont dépêchés sur place. Les pluies torrentielles les retarderont assez pour permettre aux tueurs de s'évanouir dans la nature.

De Madras, capitale du Tamil-Nadu indien, où les mouvements rebelles tamouls ont tous conservé au moins une antenne, les « Tigres » ont fait savoir vendredi soir qu'ils n'ont aucune information particulière sur *« le prétendu massacre »*. A New-Delhi, le gouvernement indien, souvent accusé par Colombo de sympathies coupables envers les *« terroristes tamouls »*, n'avait encore rien dit samedi matin. Les experts indiens chargés d'une médiation entre les rebelles et Colombo se disent en privé *« atterrés »* par la nouvelle d'un massacre perpétré au moment même où un certain espoir de règlement recommençait à se faire jour. Le président Jayewardene avait annoncé la semaine dernière qu'il était prêt à venir à New-Delhi pour reprendre les négociations avec les Tamouls sous les auspices de M. Rajiv Gandhi.

Sans chercher pourtant à écarter la responsabilité éventuelle, dans cette affaire, des Tigres, avec lesquels les relations se sont fortement dégradées ces derniers mois, on rappelle à New-Delhi que la région de Trincomalee ne constitue pas leur point fort, mais plutôt celui d'un autre groupe séparatiste, le Front révolutionnaire de libération du peuple de l'Eelam (EPLF), lui-même engagé dans une lutte fratricide avec les LTTE et réputé complice, à l'occasion, des forces de sécurité sri-lankaises.

Un autre groupe révolutionnaire terroriste, d'ethnie cinghalaise celui-là, le Front de libération du peuple (JVJ), a également recommencé, après quinze ans d'absence, à faire parler de lui. Un commando de cette organisation, impliqué dans la grande insurrection de 1971 – à l'époque noyée dans le sang – s'est emparé mercredi dernier, dans un camp militaire de Kandy, au centre de l'île, d'une vingtaine d'armes modernes. Vendredi, jour du massacre, cinq bombes puissantes ont été désarmorcées sur le grand barrage Victoria dans la même ville. La police a été placée en état d'alerte générale dans le centre et le sud de Sri-Lanka pour parer à toute opération éventuelle du JVJ.

Le renforcement de l'armée

Pour revenir à la tuerie du vendredi saint, personne ne voit très bien pourquoi les Tigres, qui luttent depuis quatre ans pour établir un Etat tamoul indépendant dans le nord et l'est de l'île, auraient décidé de frapper aussi brutalement en ce moment. Les massacres et représailles qui ensanglantent Sri-Lanka depuis les progroms antitamouls de 1983, et qui ont déjà fait environ huit mille morts, répondent généralement à des situations précises. Or aucun massacre de civils tamouls, aucun bombardement d'envergure de leurs régions, ne semble avoir été perpétré par les forces gouvernementales ces derniers jours.

Le mouvement, qui a virtuellement éliminé armes à la main tous ses rivaux dans son bastion de Jaffna, au nord de l'île, apparaît certes dans une situation assez précaire pour tenter une manœuvre de diversion dans l'Est de manière à alléger la pression militaire subie dans le Nord.

Depuis plusieurs mois maintenant, il paraît en effet que l'armée sri-lankaise, mieux entraînée et plus disciplinée qu'elle ne l'a jamais été, est en mesure de reprendre aux Tigres le contrôle de la ville et de la péninsule de Jaffna. Cette «opération finale» ne pourrait cependant réussir qu'au prix d'un énorme massacre parmi une population civile d'un million de personnes dans laquelle les rebelles évoluent comme des poissons dans l'eau. Jusqu'ici, pour des raisons selon lui «humanitaires» et, peut-être surtout, parce qu'il craint d'éventuelles réactions indiennes, le président Jayewardene s'est refusé à donner l'ordre de l'assaut général. La tuerie du vendredi saint pourrait bien l'inciter à changer d'avis...

PATRICE CLAUDE.

(1) Les Tamouls représentent environ 10 % de la population sri-lankaise, et les Cinghalais 70 %.

VIETNAM

Election d'une nouvelle Assemblée nationale

Hanoï *(AFP)*. – La population vietnamienne est appelée à élire, dimanche 19 avril, quelque 500 députés, dont la première tâche sera de nommer un nouveau président du Conseil d'Etat et un nouveau premier ministre, lors de la session de la nouvelle Assemblée nationale, en juin prochain. Contrairement aux précédentes élections législatives d'avril 1981, quand le nombre de candidats (613) n'avait été que légèrement supérieur au nombre de sièges (496), les électeurs auront cette fois le choix entre pratiquement deux candidats pour chaque siège de député; 829 personnes, parmi lesquelles 187 femmes (22%), sont en effet inscrites sur les listes électorales, pour un total de 496 sièges de députés, a indiqué vendredi l'agence vietnamienne d'information VNA. Le nombre des circonscriptions est passé de 93 à 167.

En janvier, le bureau politique du PC a précisé que les candidats à la députation devaient être âgés d'au moins dix-huit ans, être fidèles à la patrie et au socialisme, avoir remporté des succès dans le travail ou dans le combat (contre les Français, les Américains ou les Chinois) et faire preuve d'un « esprit nouveau » (mot d'ordre du sixième congrès du parti en décembre 1986). La directive du bureau politique a ajouté que les députés trop vieux ou trop faibles sont « autorisés » à se reposer, une façon peu élégante de leur conseiller de laisser la place aux jeunes.

Parmi les 13 membres à part entière du bureau politique, seul Tran Xuan Bach (numéro dix) ne se présente pas à la députation. L'actuel président du Conseil d'Etat, M. Truong Ching (quatre-vingts ans) et le chef du gouvernement, M. Pham Van Dong (quatre-vingt-un ans) ont annoncé en décembre dernier, lors du sixième congrès du PCV, qu'ils abandonneraient toutes leurs responsabilités et ne sont d'ailleurs pas candidats. Parmi les personnalités connues, trois généraux disparaissent des listes électorales : il s'agit du général Vo Nguyen Giap, du général Van Tien Dung, *« le vainqueur de Saigon »*, ex-ministre de la défense écarté du bureau politique, et du général Chu Huy Man, ex-directeur du département de politique générale de l'armée, exclu du bureau politique et du comité central en décembre.

CORÉE DU SUD

Nouvelles manifestations d'étudiants

Séoul. – De violents incidents ont opposé, vendredi 17 avril, plusieurs milliers d'étudiants sud-coréens à la police anti-émeutes. Les manifestants ont réclamé la démission du président Chun Doo Hwan et critiqué sa décision de repousser une réforme de la Constitution. Selon des témoins, trois mille étudiants de l'université de Corée ont attaqué plus d'un millier de policiers anti-émeutes à coups de pierres et de cocktails Molotov, sans qu'il y ait eu d'arrestations ni de victimes.

Une agitation similaire a touché plusieurs universités du pays, à l'approche du jour anniversaire, dimanche, du soulèvement de Kwangju, en 1980, qui avait fait cent quatre-vingt-treize morts selon les autorités et beaucoup plus selon l'opposition.

Vendredi, la police a annoncé avoir perquisitionné dans cinquante-trois lycées et universités et saisi quelque deux mille deux cents objets, dont des pamphlets subversifs, des matraques et des cocktails Molotov. Des milliers d'étudiants manifestent depuis lundi, jour où le président Chun, à la surprise générale, a renoncé à un projet de réforme constitutionnelle. – *(Reuter.)*

● **CAMBODGE : manifestation à Paris à la mémoire des victimes des Khmers rouges.** – Plusieurs centaines de réfugiés cambodgiens se sont réunis, vendredi 17 avril, dans la soirée à Paris, pour une célébration religieuse à la mémoire des victimes des Khmers rouges et de l'invasion vietnamienne. Les participants se sont réunis sur la terrasse de Chaillot derrière deux faux cercueils portant respectivement les inscriptions *« Victime des Khmers rouges »* et *« Victime des Vietnamiens »*. Munis de flambeaux et regroupés derrière des pancartes proclamant notamment *« ni Khmers rouges ni Vietnamiens »*, ils se sont ensuite rendus sous la tour Eiffel, où l'office religieux a été célébré par des bonzes selon le rite bouddhiste.

● **PAKISTAN : un avion afghan abattu.** – L'aviation pakistanaise a abattu, jeudi 16 avril, un *« avion de combat afghan »* au nord de la localité frontalière de Miram Shah (ouest du Pakistan), en territoire pakistanais, a annoncé le ministère pakistanais de la défense. Le ministère n'a pas précisé le type d'appareil abattu.

L'agence Tass a confirmé l'incident, tout en affirmant que l'avion afghan avait été abattu *« au-dessus du territoire afghan »*.

Diplomatie

Paris dans une situation embarrassante

(Suite de la première page.)

On observe d'ailleurs que les anciens ministres de la défense, y compris socialistes, semblent plus proches des inquiétudes manifestées à ce sujet par leur successeur, M. Giraud, que de l'approbation apportée par M. Mitterrand à la première vague de propositions de M. Gorbatchev, celles qu'il avait formulées le 28 février dernier en faveur du démantèlement des euromissiles.

Mais à l'Elysée même, on nuance aujourd'hui cette approbation de principe d'un certain nombre d'observations. La première est plutôt un rappel : il n'est toujours pas question, pour Paris – pas plus, d'ailleurs, que pour Londres – de laisser sa propre force de dissuasion nucléaire être prise en compte dans le futur grand marchandage Est-Ouest. La portée des missiles en question ne changeant, ici, rien à l'affaire : ces fusées appartiennent à un système central de dissuasion nucléaire, non aux euromissiles, et ne pourraient entrer en ligne de compte que dans une négociation sur le démantèlement des autres systèmes centraux, américain et soviétique. Encore faudrait-il, avant que la France et la Grande-Bretagne puissent se sentir concernées par une offre de réduction, que les deux superpuissances nucléaires aient accompli un effort d'autolimitation tel que cette éventualité n'est certainement pas pour demain.

En second lieu, ajoute-t-on, les armes préstratégiques françaises (et, là encore, britanniques, comme les bombes nucléaires tactiques embarquées sur des Tornado, qui échappent en réalité à l'autorité du commandement militaire intégré de l'OTAN) ne doivent pas davantage être comptabilisées dans une hypothétique négociation sur les SRINF (forces nucléaires intermédiaires à courte portée). Elles aussi font en effet partie intégrante de ce système central, même si leur portée se situe, selon les cas, entre 120 et 750 kilomètres. Sur ce dernier point, qui préoccupe fort certains milieux militaires et diplomatiques en France, il semblerait, selon des sources soviétiques, que Moscou soit prêt à admettre la validité du raisonnement de Paris, si cela peut permettre à M. Gorbatchev de conclure l'accord qu'il souhaite.

S'agissant de la force de dissuasion, on souligne d'ailleurs, à l'Elysée, que certains discours alarmistes sur le thème : *« Sans les armes nucléaires américaines, nous serions sans défense réelle face à l'URSS »* sont, au minimum, de nature à réduire la crédibilité du dispositif français. A quoi d'autres répondent qu'il s'agit, en l'occurrence, non pas seulement de la sécurité de l'Hexagone, mais de celle de l'ensemble de l'Europe occidentale. Et qu'une RFA menacée ou neutralisée, pour ne pas envisager pire, représenterait elle-même un facteur de risque pour la France.

La question majeure pour l'OTAN, fait-on valoir du côté français, est de savoir de quels moyens nucléaires l'alliance a besoin pour pouvoir, le cas échéant, mettre en œuvre la riposte graduée qui reste, jusqu'à nouvel ordre, sa ligne de conduite en cas d'agression en Europe. La France s'étant retirée du commandement militaire intégré et ayant fait choix d'une autre stratégie – celle de la dissuasion dite *« du faible au fort »*, – il ne lui appartient évidemment pas d'exprimer des exigences à cet égard. Mais elle peut difficilement se désintéresser d'un tel débat...

Les limites du consensus...

Or, dit-on à l'Elysée, il ne peut être question pour elle de cautionner une négociation dont le résultat pourrait être un affaiblissement de sa sécurité, ou de son autonomie de décision. Mais la France ne veut pas non plus, dans le nouveau contexte diplomatique cré par les dernières propositions de M. Gorbatchev, laisser se creuser entre l'Allemagne et elle ce fossé d'incompréhension qui, sitôt qu'il s'agit du nucléaire, est toujours prompt à réapparaître, au moins au niveau de l'opinion publique. Une opinion dont, pour sa part, M. Kohl peut difficilement ne pas tenir compte... En outre, elle souhaiterait éviter que le débat actuel ne compromette les chances de la réflexion qui s'amorce depuis quelque temps sur l'avenir d'une défense vraiment européenne, thème qui, quelque trente-trois ans après l'échec de la CED, a cessé d'être tabou, même si l'on n'est pas encore unanime quant à l'enceinte la plus appropriée pour l'examiner (Union de l'Europe occidentale ou CEE ?).

L'empressement mis par Paris à ne pas commenter officiellement les résultats des conversations de M. Shultz à Moscou, puis à Bruxelles avec ses alliés européens, indique en tout cas que, sur l'ensemble des questions soulevées par M. Gorbatchev – avec une habileté à laquelle on rend unanimement hommage, – la discussion est loin d'être close entre l'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay et la défense. Le mois dernier, devant la presse diplomatique, M. Mitterrand avait pris soin de réaffirmer que, en ces matières, le consensus était fort, la continuité des grands choix présidentiels assurée, et que la tradition de la Ve République faisait de lui, sur un tel terrain, le « patron » incontestable. A certains signes, il est permis de se demander aujourd'hui s'il est encore incontesté, et jusqu'où va exactement ce fameux consensus.

BERNARD BRIGOULEIX.

Selon le directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements

M. Reagan « ne va pas sacrifier les intérêts des Européens » pour rencontrer M. Gorbatchev

Les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN répondront d'*« ici à la fin du mois »* aux propositions soviétiques sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire, a déclaré, vendredi 17 avril, M. Kenneth Adelman, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements. Washington continuera de consulter ses partenaires au sein de l'alliance atlantique, a-t-il ajouté, et *« le président Reagan ne va pas sacrifier les intérêts des Européens à seule fin d'avoir un sommet avec M. Gorbatchev »*.

M. Allan Holmes, assistant du secrétaire d'Etat américain pour les questions politiques et militaires, a remis vendredi au gouvernement polonais une note concernant les conversations que M. Shultz avait eues à ce sujet à Moscou au début de la semaine. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Bessmiertnikh, avait, la veille, informé les ambassadeurs des pays socialistes en poste à Moscou de la teneur de ces mêmes entretiens.

L'agence Tass, d'autre part, s'en est prise vendredi aux gouvernements occidentaux, en particulier ceux de Londres, Paris et Bonn, qui *« poussent un cri d'alarme chaque fois que l'URSS fait des propositions pour le désarmement nucléaire en Europe »*. *« Il semble,* poursuit l'agence officielle soviétique, *que chaque fois que l'URSS se rapproche un peu de la position des pays de l'OTAN sur le désarmement, les dirigeants occidentaux reculent d'un pas leurs propres propositions »* et *« déploient tous leurs efforts pour trouver de nouveaux prétextes afin de bloquer la situation politico-militaire sur le continent »*. L'attitude de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale s'explique ainsi, selon Tass, par *« leur attachement aux concepts anachroniques de la politique en position de force »*. – *(AFP, AP.)*

Europe

ITALIE

Le gouvernement constitué par M. Fanfani comprend des démocrates-chrétiens et des personnalités apolitiques

ROME
de notre correspondant

En prêtant serment devant le chef de l'Etat, samedi 18 avril, le cabinet dirigé par M. Amintore Fanfani devient officiellement le quarante-sixième gouvernement de l'Italie d'après-guerre. Le vieux leader démocrate-chrétien a mené l'affaire au pas de charge puisqu'il n'avait été pressenti par le président Cossiga que trois jours plus tôt. Les ministres démocrates-chrétiens du précédent gouvernement ont été reconduits, sauf M. Forlani, qui abandonne la vice-présidence du conseil. M. Forlani était, en réalité, l'« interface » démocrate-chrétienne du premier ministre socialiste, M. Bettino Craxi, et ce poste n'a effectivement plus lieu d'être sous M. Fanfani.

Un seul des membres de la précédente équipe change de portefeuille : M. Remo Gaspari passe de la fonction publique au ministère de la défense, laissé vacant par le républicain M. Giovanni Spadolini. M. Giulio Andreotti garde donc les affaires étrangères, qu'il cumulera avec la politique communautaire : le nouveau cabinet, avec vingt-cinq ministres, est en effet un peu « resserré » par rapport au précédent, qui en comptait trente. M. Giovanni Goria ajoute ainsi le budget au Trésor, qu'il avait déjà, et M. Giuseppe Zamberletti prend les travaux publics, outre la protection civile.

La nouveauté est l'arrivée aux affaires, fût-ce pour très peu de temps, de neuf personnalités n'appartenant à aucun parti – même si les préférences de tel ou tel d'entre elles sont connues. Un ancien président de la Cour constitutionnelle, M. Livio Paladin, est chargé de la fonction publique et des affaires régionales; trois hauts fonctionnaires fort connus sont dans la même catégorie : MM. Mario Sarcinelli, directeur du Trésor (commerce extérieur), Franco Piga, président de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (industrie), et M. Gaetano Gifuni, secrétaire général du Sénat (relations avec le Parlement).

Les cinq autres « non-politiques » sont des professeurs d'université ou des juristes de quelque renom : MM. Giuseppe Guarino aux finances, Giovanni Tavaglini aux transports, Mario Di Lazzaro au tourisme, Mario Pavan à l'environnement et Ermanno Gorrieri au travail.

M. Fanfani a annoncé qu'il se présenterait devant la Chambre des députés dès le lundi de Pâques, ce qui en Italie est tout à fait insolite, ou au plus tard mardi matin 21 avril – et ce alors que le Parti républicain ouvre son congrès le lendemain, – une circonstance qui, d'ordinaire, suspend la vie politique de la péninsule.

Le débat promet d'être très polémique. Les autres formations entendent bien, en effet, faire payer à la DC le fait qu'elle ait finalement opté contre la tenue des référendums sur le nucléaire et la justice prévus pour le 14 juin, pour une voie conduisant très certainement à la dissolution anticipée des Chambres. M. Craxi a reproché, le 17, au président de la République d'avoir favorisé cette issue à la crise qui, selon lui, *« viole la lettre et l'esprit de la Constitution »*. M. Cossiga a déclaré sa *« stupeur »* face à une accusation qui *« ne prend pas en compte la façon dont s'est déroulée la crise »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

POLOGNE

M. Walesa irremplaçable aux chantiers Lénine ?

Invité en Italie par les dirigeants des trois grandes centrales syndicales de la péninsule, M. Lech Walesa, président de Solidarité, avait décidé d'entreprendre des démarches pour obtenir l'autorisation de sortir de Pologne pour la première fois depuis 1981.

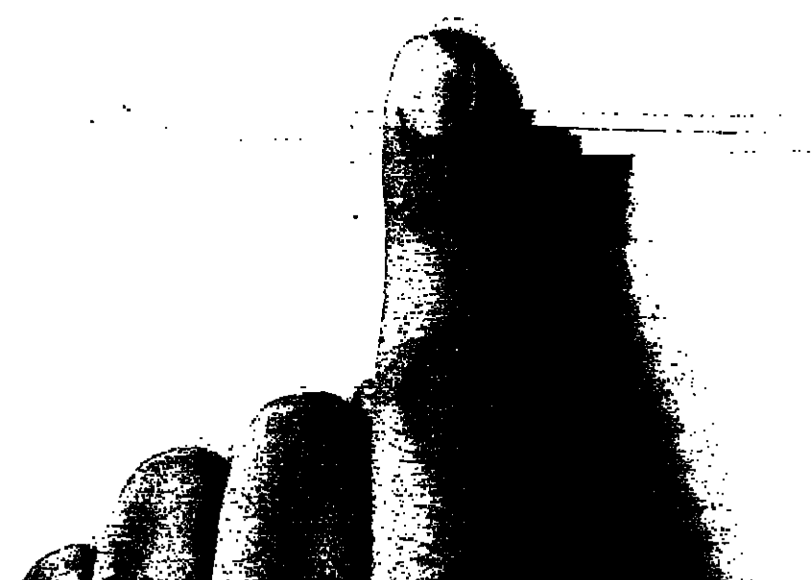
La première « formalité » était une demande de congé auprès du chantier naval Lénine de Gdansk, où il travaille comme électricien. Au bout de quinze jours d'attente, la réponse est venue – négative, – ce qui met M. Walesa dans l'impossibilité de déposer une demande de passeport.

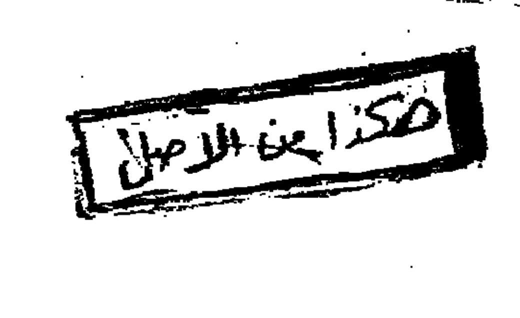
La présence de M. Walesa aux chantiers (plus de dix mille ouvriers) est indispensable compte tenu des besoins du service. Prenant au mot l'argument de la direction, la CFTC vient de proposer, vendredi 17 avril, d'envoyer son secrétaire général adjoint, M. Guy Drilleaud, pour remplacer M. Walesa pendant son absence. M. Drilleaud n'est-il pas lui-même électricien...

Pourtant, si les autorités polonaises semblent toujours hésiter à permettre à M. Walesa de voyager – et donc de faire parler de Solidarité en Occident, – elles semblent avoir légèrement changé de comportement à son égard. Les articles où il était tourné en dérision ou violemment attaqué ont disparu de la presse.

A l'inverse, un court texte signé de son nom (consacré aux préparatifs de la visite du pape) a – pour la première fois depuis le 13 décembre 1981 – été autorisé à paraître dans un journal catholique indépendant. Et un projet d'amélioration technique élaboré par l'« électricien Walesa » – qui ne s'est jamais désintéressé de son métier – va être présenté par les chantiers Lénine à une réunion nationale consacrée à la rationalisation technique. Peut-être M. Walesa est-il réellement irremplaçable aux chantiers.

J. K.





La visite du premier ministre en Guyane

M. Chirac souhaite une meilleure insertion économique des DOM dans la Communauté européenne

M. Jacques Chirac est arrivé à Cayenne, pour une visite de quarante-huit heures, le vendredi 17 avril. Samedi matin, le premier ministre s'est entretenu successivement avec M. Gérard Holder, (PS guyanais) maire de Cayenne puis avec l'évêque, Mgr François Morvan, enfin avec M. Elie Castor, (PSG) président du conseil général. M. Chirac s'est adressé ensuite aux élus et aux responsables socio-professionnels du département, réunis au conseil général.

CAYENNE
de notre envoyé spécial

M. Chirac a notamment annoncé des mesures en faveur de l'agriculture guyanaise qui connaît de graves difficultés de trésorerie. En particulier l'échéance 1987 des prêts à long terme pour les exploitations saines sera reportée. M. Chirac a évoqué ensuite les problèmes d'emploi que connaît le département où le taux de chômage est de 15 % de la population active.

Il a souligné que les frontières *« sont désormais mieux contrôlées »* et que les entrées des travailleurs étrangers en Guyane, qui augmentaient de 30 % chaque année, ont diminué de 13 % en 1986. A ce propos, il a indiqué que le gouvernement entend créer, dans les plus brefs délais, les conditions d'un retour au Suriname des sept mille sept cents réfugiés de ce pays qui se sont installés en Guyane.

Le premier ministre a évoqué ensuite les différentes mesures de soutien à l'économie des DOM inscrites dans la loi-programme adoptée l'hiver dernier. Sur le plan social, il a indiqué que la condition d'activité professionnelle pour l'octroi de prestations familiales sera supprimée et que ces prestations seront étendues aux employeurs et aux travailleurs indépendants.

L'essentiel du propos de M. Chirac a porté toutefois sur l'importance de l'ouverture du marché unique européen en 1992 pour les départements et territoires français d'outre-mer. *« Non loin d'ici,* a-t-il dit, *dans la Caraïbe, l'initiative du président des Etats-Unis a ouvert le vaste marché américain aux productions régionales. Il appartient à la France, responsable de ses départements d'outre-mer d'être le trait d'union entre cette région du continent américain et l'Europe. »*

Le développement du programme spatial

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a déposé à Bruxelles un mémorandum pour une meilleure insertion des DOM dans la Communauté économique européenne. Le premier ministre a annoncé que M. Pons conduira, les 4 et 5 juin prochains à Bruxelles, *« une vaste délégation représentative de toutes les forces économiques, sociales et institutionnelles de l'outre-mer français pour un grand rendez-vous avec l'Europe ».*

Ce que le gouvernement français demande, a dit M. Chirac, c'est *« la reconnaissance de la spécificité des problèmes des départements d'outre-mer »*, en particulier la nécessaire prise en considération de l'éloignement de ces départements par rapport au marché communautaire. Cela suppose, a-t-il rappelé, la mise en place d'une aide au transport pour les matières premières nécessaires aux productions agricoles locales ainsi que pour la commercialisation des produits tropicaux. *« Ce que nous demandons en l'occurrence,* a dit le premier ministre, *c'est la mise à niveau des conditions de concurrence sans laquelle l'article 227-2 du traité de Rome qui affirme l'appartenance des DOM au territoire communautaire serait vidé de toute signification. »*

Pour M. Chirac, il s'agit d'obtenir que les DOM voient *« simultanément comblé leur handicap, prise en compte leur spécificité et reconnu l'atout qu'ils constitueront demain pour l'Europe ».* S'agissant de la Guyane, le premier ministre a souligné l'importance du programme spatial européen dont la base de tir se trouve à Kourou. Ce qui est en jeu dans ce programme — a-t-il dit — c'est *« l'indépendance de la France et de l'Europe »* mais aussi *« le maintien de notre niveau scientifique qui conditionne, par les innombrables retombées des progrès technologiques, la compétitivité de notre industrie et donc la création d'un grand nombre d'emplois ».*

Le premier ministre a indiqué que le gouvernement entend assurer les investissements d'accompagnement qu'implique le développement du programme spatial. Il s'agit notamment de la déviation de la route nationale 1 qui coûtera près de 250 millions de francs d'ici à sa mise en service en 1991 et dont le premier ministre a indiqué que la tranche de travaux 1987 sera financée comme prévu. Il s'agit aussi du développement de la ville de Kourou pour lequel le fonds interministériel d'aménagement du territoire versera cette année 20 millions de francs. Il s'agit enfin de l'équipement hospitalier de la ville, qui doit être adapté et modernisé.

Le premier ministre a souligné que le centre spatial de Kourou constitue aussi un atout pour la formation des jeunes Guyanais. Il a confirmé qu'un établissement universitaire de formation technologique supérieure sera implanté dans le département *« en tenant compte à la fois du support et du débouché que constitue le centre spatial ».* MM. Chirac et Pons devaient visiter samedi, en compagnie de M. André Giraud, ministre de la défense, le centre spatial de Kourou.

PATRICK JARREAU.

L'UDF et le RPR présenteront des listes d'union à Marseille pour les élections de 1989

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Ni M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, ni M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, ni aucune autre personnalité nationale du RPR ne seront candidats à la mairie de Marseille aux élections de 1989.

Les rumeurs qui avaient pu courir à ce sujet ont été démenties, le vendredi 17 avril, au cours d'une conférence de presse donnée, à Marseille, par M. Maurice Toga, secrétaire départemental du RPR et député des Bouches-du-Rhône. M. Toga a toutefois précisé que M. Aurillac, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, serait vraisemblablement désigné comme coordonnateur de la campagne pour l'élection présidentielle en 1988 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le secrétaire départemental du RPR a également indiqué que des listes d'union UDF-RPR dirigées par M. Jean-Claude Gaudin, député PR des Bouches-du-Rhône, et lui-même seraient présentées dès le premier tour, en 1989, dans tous les secteurs de Marseille. *« Les électeurs le souhaitent, les militants également. Cette union, sans faille,* a ajouté M. Toga, *sera une très grande réponse au problème du Front national. »*

Il était, en fait, difficile d'imaginer la candidature d'une personnalité nationale du RPR dans un département où le rapport de forces est largement favorable à l'UDF et où M. Gaudin s'est imposé comme le leader naturel de la majorité. Le principal souci du RPR dans les Bouches-du-Rhône est, au demeurant, de stopper l'hémorragie constante de ses adhérents et de ses électeurs depuis 1978. Cette déperdition l'a fait passer, en 1986, au-dessous de la barre des 10 % des suffrages exprimés (7,63 % à Marseille).

Selon M. Toga, l'appareil fédéral est *« enfin en ordre de marche »* et les querelles de personnes qui avaient miné le mouvement sont désormais surmontées. L'objectif du parti de M. Chirac est de doubler le nombre de ses adhérents, qui est actuellement de qautre mille cinq cents. Confirmé dans ses fonctions par M. Jacques Toubon, le secrétaire départemental du RPR a cependant lancé un avertissement *« à ceux qui voudraient continuer à jouer un jeu totalement personnel ».*

Cet avertissement visait M. Hyacinthe Santoni, ancien député, qui, depuis plusieurs mois, mène un combat solitaire en marge de la fédération, et M. Robert Villani, conseiller général, dont le flirt avec le Front national est devenu public. M. Toga a laissé entendre que M. Santoni ne serait pas reconduit dans ses fonctions de membre du comité central et du bureau politique du RPR.

G. P.

Un pays de mirages

(Suite de la première page.)

L'épopée devait déboucher sur trois chantiers de défrichement de 300 000 hectares chacun, fournissant en bois de pâte à papier trois puissantes usines et offrant à l'élevage 300 000 hectares. Echec sur toute la ligne.

Sur le plateau de Nancibo, à 40 kilomètres de Cayenne, les 1 500 hectares défrichés à grands frais (150 millions de francs !) sont devenus une dalle de latérite où végètent les bovins importés du Honduras. Pas une tonne de pâte à papier n'a été fabriquée. Même l'usine de déroulage de Saint-Laurent-du-Maroni a dû arrêter les frais après la faillite du GIFOM, l'an dernier, qui a laissé un trou de 80 millions de francs. Des tentatives de reboisement en eucalyptus et en pins des Caraïbes, qui devaient approvisionner les usines de pâte après l'exploitation de la forêt primaire, il ne reste que des parcelles témoins consciencieusement étudiées par les chercheurs...

Comment donc, en 1987, ne réussit-on toujours pas à mettre en valeur la forêt guyanaise, qui représente 95 % de la superficie du département et quelque 8 millions d'hectares d'un seul tenant ? Ce qui, sur le papier, pourrait représenter le rêve de l'exploitant forestier, n'est en réalité qu'un insoluble casse-tête. D'abord, la forêt guyanaise comporte une majorité de bois durs, longs à croître et de faible diamètre. En économie de cueillette, où l'on recherche les arbres individuellement pour en tirer la gomme (essence de rose, latex) ou le bois précieux, elle offre une ressource. En exploitation industrielle, elle coûte aujourd'hui plus cher qu'elle ne rapporte. *« La denrée rare n'est pas le mètre cube, mais l'hectare »*, observe M. Jacques Valeix, directeur régional de l'Office national des forêts (ONF).

Cet apparent paradoxe s'explique. Comme en France métropolitaine, le prix du bois dépend du coût de transport. Dans un pays sans routes, sans fleuves flottables comme en Afrique — les cours d'eau sont coupés d'innombrables « sauts » rocheux qu'on ne peut franchir qu'en pirogue, à la bonne saison, — l'exploitation consiste d'abord à construire des routes, qui absorbent 60 % de l'investissement. Une « pénétrante » capable de supporter les camions grumiers coûte en moyenne 250 000 F du kilomètre. Une simple piste de débardage revient de 50 000 F à 150 000 F selon le terrain, toujours accidenté sur le plateau guyannais...

Une loi-programme du 31 décembre 1986 a débloqué 15 millions de francs pour financer l'*« accès à la ressource ».* L'Etat verse donc 35 000 F du kilomètre à l'exploitant pour faire des pénétrantes. Il ne perçoit en retour qu'un droit d'exploitation de 1 F par hectare et par an, et 10 F par mètre cube de bois sorti de la forêt (en qualité nº 1). Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'ONF soit déficitaire en Guyane, comme dans nos départements improductifs de forêt méditerranéenne ?

Vitrine ou jouet coûteux ?

Si, encore, les exploitants faisaient des bénéfices... Très peu y arrivent. L'un des arbres les plus courants de la forêt guyanaise, le wapa (20 % du massif), présente l'inconvénient majeur d'éclater à l'abattage, et même au repos dans son parc, sous l'effet du soleil. Les deux tiers des wapas abattus ne sont pas sortis de forêt et, en bout de chaîne, on constate *« un rendement d'environ 5 % »*, comme le précise M. Claude Barbier, directeur du Centre technique forestier tropical (CTFT). On en vient maintenant à cuire les grumes à l'étuve pour les amollir avant le tranchage !

Résultat : 80000 mètres cubes de bois sortis en 1986, pour quelque 200000 hectares concédés. Une misère, si l'on compare ce résultat à un district de Franche-Comté où 32 000 hectares fournissent 300000 mètres cubes ! On en arrive ainsi à ce paradoxe que les scieurs guyanais (une trentaine) manquent de bois et que l'on vend du bois métropolitain dans les grandes surfaces de Cayenne ou de Kourou !

Et voici maintenant que la seule initiative pour aider les scieurs, une centrale thermique à bois construite à Degrad-des-Cannes, qui doit démarrer le 15 mai prochain, voit déjà son avenir compromis par un projet de barrage EDF à Petit-Saut, sur la Sinnamary (vers 1995) ! Ce prototype de centrale à gazogène, censé être *« une vitrine pour l'Amérique du Sud »*, risque de devenir un jouet coûteux dont l'approvisionnement n'est même pas assuré.

Le conseil général de Guyane reproduit là les erreurs de la métropole du type Concorde ou Superphénix...

Si l'on songe que, malgré ces handicaps, le bois est le deuxième poste d'exportation de la Guyane (mais c'est surtout vers les Antilles françaises...), on mesure la faiblesse de l'économie guyanaise. Dans ce département sans industrie, on ne compte plus maintenant que sur trois ressources : la pêche, la riziculture et le tourisme.

La pêche en mer, axée d'abord sur la crevette, est devenue le premier poste d'exportation. Elle va être renforcée par l'élevage de la crevette d'eau douce ou « chevrette », dont la Guyane produit déjà 35 tonnes par an (dont 20 tonnes consommées sur place). A Cacao, les Hmongs — montagnards des hauts plateaux du Laos — s'apprêtent à exploiter 14 hectares de bassins alimentés par la rivière Comté. Plus en aval, les frères Magnan sont en train d'achever trente-quatre bassins (27 ha) avec une écloserie. Ils escomptent 2,5 tonnes de chevrettes par hectare et par an.

Un corps étranger

Quant au riz irrigué, introduit après la révolution de 1982 au Suriname par deux citoyens de ce pays (l'un Hollandais, l'autre Indien), il constitue aujourd'hui le seul espoir de l'agriculture guyanaise. *« Faute de main-d'œuvre à bon marché,* explique M. Jean-Yves Praquin, directeur de l'agence CIRAD, *on se rabat sur le riz irrigué. Hormis les labours et la récolte, qui obligent le tracteur à entrer dans la rizière, tout se fait par avion : semailles, engrais, pesticides, etc. »*

Dans les marais de la Savene Sarcelles, 3500 hectares sont en cours d'aménagement (25 millions d'investissement) et 3500 autres sont prévus. Avec 2000 hectares déjà exploités, la Guyane est autosuffisante en riz. Certains s'interrogent cependant sur l'avenir commercial de cette culture, à 8000 kilomètres de l'Europe. A moins d'un effondrement complet de l'économie surinamienne...

Le tourisme, pour l'heure, reste le fait de quelques amateurs d'« enfer vert » et de gens ayant de la famille en Guyane. Le littoral, envahi par les boues de l'Amazone, interdit pratiquement toute baignade en mer — sauf aux îles du Salut, à 15 kilomètres au large. Restent la remontée des fleuves en pirogue avec incursions dans la forêt, la pêche, la chasse et la rituelle visite aux villages indiens.

Les autorités misent beaucoup sur le rallye motonautique de TSO (Thierry Sabine Organisation), en septembre prochain, pour *« promouvoir l'image de la Guyane »*, selon le préfet, M. Jacques Dewattre. Mais nul ne sait encore si les troubles au Suriname permettront aux concurrents de remonter le Maroni. On mise donc sur l'ouverture, dans l'ancien « camp de transportation » de Saint-Laurent-du-Maroni, d'un village du Club Méditerranée — le premier coup de pioche est prévu pour juillet. Encore des millions pour un « grand chantier » dont on ne connaît par la rentabilité...

Avec son climat équatorial, la Guyane voit constamment éclore de grands projets sans lendemain. Seule la base de lancement des fusées Ariane de Kourou (Centre spatial guyanais ou CSG) apparaît comme une *succes story* dans une longue liste de déboires. Mais c'est une initiative purement métropolitaine, et même européenne. Les Guyanais, qui conservent pourtant 70% des rémunérations versées par le CSG, ne peuvent pas ne pas la considérer comme un corps étranger.

ROGER CANS.

Une mosaïque

Avec à peine plus de quatre-vingt mille habitants — la population de la Lozère, — la Guyane offre une extraordinaire diversité ethnique. Aux quelques milliers d'Amérindiens qui subsistent au bord des fleuves sont venus s'ajouter des Européens (les métro), des Africains, retournés à la forêt après avoir fui les plantations (les bonis) ou restés avec les Blancs (les créoles).

A ces Guyanais, citoyens français à part entière, sont venus s'adjoindre ces dernières années quelque trente mille immigrés d'origines diverses : *Hmongs du Laos,* arrivés en 1976 et 1979 (environ mille deux cents, répartis en deux communautés), qui acquièrent progressivement la nationalité française — plusieurs centaines en ont profité pour gagner l'Hexagone ; Haïtiens (environ dix-huit mille), que les autorités incitent à rentrer au pays avec une aide au retour ; Brésiliens, qui franchissent sans contrôle l'Oyapock mais ne restent, en général, que deux ou trois ans ; Chinois, qui ont la haute main sur le commerce de détail ; Surinamiens de diverses ethnies (surtout Amérindiens et Noirs « bosch »), qui sont actuellement sept mille sept cents en territoire français.

L'Etat dépense 6 millions de francs par mois pour les nourrir, les soigner et, pour la moitié d'entre eux, les héberger. Quoique stoppé maintenant, cet afflux de réfugiés pose un redoutable problème à l'autorité locale, car ni la France, ni les Pays-Bas, ni le Suriname, ni les Guyanais n'en veulent. Et la guerre civile au Suriname peut s'éterniser.

Une délégation de chefs coutumiers du haut Maroni surinamien, le Tapanahoni, viennent de demander au préfet de Guyane de nourrir leur population en détresse, soit environ huit mille personnes supplémentaires ! Les 2 et 3 avril dernier, des négociations tripartites ont eu lieu à Cayenne entre la France, le Suriname et une délégation de réfugiés surinamiens pour tenter de trouver une solution.

La France veut éviter la pérennisation sur son sol des camps de réfugiés, baptisés *« centres d'accueil pour personnes déplacées ».* Elle souhaite, en accord avec le gouvernement de Paramaribo, trouver au Suriname des sites de rapatriement qui seraient garantis par les instances internationales.

Paradoxalement, dans ce département qui manque beaucoup de main-d'œuvre et où les immigrés occupent la plupart des postes de production, la France se voit obliger d'expulser les étrangers (cinquante en 1982, mille en 1986).

R. C.

EN BREF

● ***Le FLNKS répond à M. Chirac.*** — Le FLNKS souhaite toujours l'instauration d'un dialogue avec le gouvernement, par l'intermédiaire d'un médiateur désigné par le premier ministre et le président de la République, mais exclut toute discussion sur le problème calédonien avec le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a déclaré vendredi 17 avril, à Nouméa le « numéro deux » du FLNKS, M. Yeweiné Yeweiné.

Commentant les propos de M. Jacques Chirac, qui a émis le vœu jeudi d'une « reprise du dialogue », « volontairement interrompu par le FLNKS », M. Yeweiné a réaffirmé qu'« aucune négociation n'avait jamais été engagée ».

« Le bureau politique du FLNKS a demandé en décembre que M. Pons soit déssaisi du dossier calédonien en raison de sa partialité. Nous restons sur nos positions ».

● ***Sondage de l'Humanité Dimanche sur le désarmement.*** — Selon un sondage IFOP réalisé pour *l'Humanité Dimanche* du 17 avril, 85 % des personnes interrogées estiment que « la France doit participer activement aux discussions sur le désarmement » et 55 % souhaitent qu'elle ne se lance pas dans « la fabrication d'armes nouvelles ».

Si un Français sur deux sait que « l'Union soviétique a décidé de cesser la production d'armes chimiques et propose de détruire celles qui existent », huit sur dix pensent que « les autres pays devraient faire de même ». Enfin, 33 % considèrent que les propositions de M. Gorbatchev en matière de dénucléarisation de l'Europe sont « une opération de propagande », 44 % que c'est « une chance à saisir » et 23 % ne se prononcent pas. Ce sondage a été effectué, par téléphone, les 13 et 14 avril, auprès d'un échantillon représentatif de 793 personnes.

● **M. Edgar Faure réélu maire de Port-Lesney (Jura).** — M. Edgar Faure, sénateur (UDF-Parti radical) du Doubs et président du conseil régional de Franche-Comté, a été réélu vendredi 17 avril maire de la petite commune de Port-Lesney, dans le Jura, par quatorze voix sur quinze, l'ancien président du conseil s'étant abstenu. A l'origine de cette élection, la scission au sein du regroupement communal du village de Grange-de-Vaivre, dont les élus avaient souhaité « divorcer » d'avec Port-Lesney.

Au premier tour des élections municipales, le 3 avril, M. Edgar Faure avait été élu dès le premier tour par deux cent trois voix sur deux cent quatre-vingt-treize votants, dont deux cent soixante-huit exprimés. Il avait été devancé par son ancien adjoint, M. André Dupupet, démissionnaire en cours de mandat, qui avait obtenu deux cent seize voix.

Société

De Bayonne à Lisbonne et à Bilbao

La piste du GAL

Menée par un juge d'instruction de Bayonne, une enquête sur un attentat contre des réfugiés basques à Saint-Jean-de-Luz se développe au Portugal et en Espagne. Dans leurs déclarations, plusieurs inculpés portugais ont mis en cause des policiers espagnols et fait apparaître ainsi les relations qu'ils entretiendraient avec des commandos du GAL.

BAYONNE
de notre correspondant

Le 13 février 1986, trois hommes faisaient feu sur des consommateurs du bar La Consolation à Saint-Jean-de-Luz. Malgré de graves blessures, M. Ramon Basanez, qui avait déjà perdu un œil lors d'un précédent attentat, réussissait à survivre. Poursuivi par un passant, l'un des membres du commando, M. Paulo Figueiredo, était intercepté au moment de monter dans un train à destination de l'Espagne. Les informations recueillies au cours des interrogatoires par le juge d'instruction de Bayonne, M. Christophe Seys, débouchaient sur l'arrestation au Portugal de trois citoyens lusitaniens, MM. Mario Correia da Cunhia, Rogerio da Silva, Antonio George Ferreira, et d'un Français, M. Jean-Philippe Labade.
Celui-ci avait été arrêté en 1984 par la police française, à la suite d'un attentat du GAL, puis libéré six mois plus tard par M. Michel Svahn, président de la chambre d'accusation de Pau. M. Labade était, depuis, l'objet de plusieurs mandats d'arrêt, étant considéré par les enquêteurs français comme un des dirigeants du GAL, et Paris adressait à Lisbonne une demande en vue de son extradition.

Inculpés par M. Antonio Castelo, juge à Lisbonne, de participation à bande armée, les trois malfaiteurs portugais ont avoué avoir été recrutés par deux Espagnols au terme d'un dîner auquel ils avaient été conviés le 31 janvier 1986 à Lisbonne. L'enquête a permis d'établir que l'addition du repas avait été réglée par une carte de crédit Visa appartenant à M. José Amedo Fouce, commissaire adjoint des renseignements généraux de Bilbao. D'autre part, le portrait-robot établi à partir des informations données par les inculpés correspond au physique du policier espagnol. La même carte de crédit a servi à régler les deux chambres occupées à l'hôtel Ritz de Lisbonne par MM. José Amedo, Mario Correia et Jean Philippe Labade et par une autre policier espagnol, dont l'identité n'a pu être établie à ce jour.

Les deux fonctionnaires espagnols n'auraient pas fait mystère, selon les inculpés, de leur qualité (*le Monde* du 16 mars 1986). Ils auraient même présenté leur carte de police à deux reprises lors d'un contrôle routier dans le centre de Lisbonne, puis à la frontière hispano-portugaise, afin de faciliter le passage d'un des membres du commando qui était dépourvu de papiers d'identité.

Convoqué comme témoin par le juge d'instruction de Bilbao enquêtant sur le meurtre d'un dirigeant nationaliste basque, le commissaire Amedo, après un premier refus, a déféré à la citation, sur injonction de ses supérieurs. Mais il n'a pas voulu répondre aux questions concernant sa présence au Portugal, invoquant pour cela le secret professionnel. Un silence considéré comme suspect par le juge d'instruction de Bayonne, qui a l'intention d'entendre prochainement M. José Amedo.

« Droit de suite »

Depuis 1978, les services de police espagnol ont souvent exercé un « droit de suite » contre des membres présumés de l'ETA, soit directement soit par l'intermédiaire d'anciens membres de l'OAS ou de malfaiteurs recrutés dans le « milieu » français.

En décembre 1980, le commissaire Manuel Ballesteros, chef de la lutte anti-terroriste en Espagne, avait donné l'ordre de libérer trois hommes qui, quelques minutes après le meurtre de deux consommateurs dans un bar d'Hendaye, avaient forcé le contrôle frontalier pour se réfugier auprès de la police espagnole. Plusieurs fois cité à comparaître comme témoin par un juge bayonnais, il ne s'était jamais présenté. Refusant de révéler l'identité des tueurs, il avait été condamné par le tribunal de Saint-Sébastien à trois ans de mise à pied, puis relaxé par le Tribunal suprême de Madrid auprès duquel il avait interjeté appel.

En mars 1981, après une fusillade survenue à Saint-Jean-de-Luz, la gendarmerie découvrait dans la voiture abandonnée par le commando deux pistolets 9 millimètres achetés aux Etats-Unis par des policiers en poste à Bilbao.

En octobre 1983, quatre policiers espagnols appartenant au même commissariat étaient arrêtés à Hendaye alors qu'ils tentaient d'enlever un réfugié basque. Un mois plus tard, un légionnaire français, M. Pedro Sanchez, était intercepté à la frontière espagnole quelques minutes après l'enlèvement à Hendaye d'un représentant de commerce, rapt revendiqué par le GAL : on découvrait sur lui le numéro de téléphone personnel du commissaire principal de Bilbao, M. Francisco Alvarez, accusé au cours du « Magazine » d'Antenne 2 du 10 avril 1986 d'être un des fondateurs du GAL. D'autre part, M. Mohan Talbi, incarcéré à Bayonne pour sa participation à deux attentats du GAL, a affirmé au cours de l'instruction avoir rencontré, fin 1982, un chef de la police de Bilbao dans un hôtel de cette ville.

Enfin, en juin 1984, des enquêteurs de la PJ de Bayonne qui « filaient » M. Jean-Philippe Labade assistèrent de loin à une rencontre à la frontière, dans les environs d'Hendaye entre le suspect et des hommes descendus d'une voiture immatriculée à Bilbao. Après une longue enquête, il était apparu que le véhicule appartenait à la brigade antiterroriste de Bilbao (*le Monde* du 9 mai 1985).

PHILIPPE ETCHEVERRY.

A la cour d'assises de Seine-Maritime

Roger Knobelspiess est condamné à sept ans de réclusion criminelle

Après quatre heures de délibéré, vendredi 17 avril, la cour d'assises de Seine-Maritimes a condamné Roger Knobelspiess à sept ans de réclusion criminelle, le déclarant coupable notamment de rébellion avec résistance et voie de fait envers des forces de l'ordre, lors de la fusillade d'Elbeuf du 23 septembre 1982.

Michel Baron, ami de Roger Knobelspiess, un garagiste de trente-neuf ans, a été condamné à huit ans de réclusion et Jacques Knobelspiess, trente-trois ans, frère de Roger, à quatre ans de prison.

L'avocat général, M. Roger Tacheau, avait requis une peine de douze ans contre Michel Baron, de cinq à sept ans contre Roger Knobelspiess et de trente mois de prison contre son frère.

A l'annonce du verdict, Roger Knobelspiess a crié : *« Mais c'est injuste. »* Au fond de la salle d'audience occupée principalement par des policiers, quelques inspecteurs ont manifesté une discrète satisfaction.

Fait exceptionnel, le président de la cour, M. Marcel Vandeville, a autorisé Roger Knobelspiess à plaider lui-même. Sur un ton calme, parfois pathétique, l'accusé, qui à quarante ans a déjà passé près de vingt ans de sa vie en prison, s'est affirmé comme un homme *« blessé et malade »*.

Intervenant avant ses deux avocats, l'auteur de *QHS* (quartiers de haute sécurité) ne s'est adressé qu'aux jurés, *« qui forment la conscience humaine mais qui sont aussi les geôliers des accusés : après le verdict, vous retournerez dans vos maisons et moi dans ma cage. Mes vingt ans de prison, cela a été vingt ans sans l'odeur d'une femme, vingt ans sans le regard d'un enfant, vingt ans de déchéance et de mort lente »*. *« J'ai un alibi, il est irréfutable, et contre moi il n'y a que des témoignages derrière lesquels se trouve la main policière (...). On dit que j'ai été abandonné par les intellectuels, cela n'est pas vrai, je suis là, j'existe et j'espère ne plus avoir besoin des intellectuels pour me faire entendre. »*

Les défenseurs de Roger Knobelspiess, Mᵉ Henri Leclerc et Mᵉ Thierry Lévy, ont plaidé l'acquittement. *« Il n'y a pas d'autre solution »*, a affirmé Mᵉ Leclerc. *« Tant pis si vous l'acquittez, tant pis, il le faut »*, a ajouté, pour sa part, Mᵉ Lévy.

Les avocats des autres accusés ont eux aussi réclamé l'acquittement pour leurs clients qui ont toujours plaidé non coupable.

En Polynésie française

Une affaire d'héritage provoque des remous à Papeete

Une nouvelle « affaire » défraie la chronique polynésienne et, s'il ne s'agit pas, cette fois, d'une polémique politique, l'écho des remous qu'elle provoque vient néanmoins de parvenir jusqu'à l'Elysée, où un chargé de mission du président de la République a été saisi d'un dossier de plaideur mettant en cause directement un éminent notaire de Papeete, Mᵉ Marcel Lejeune, et indirectement le parquet général du territoire.

Dans une vieille querelle d'héritage qui a pris naissance il y a vingt-cinq ans, un entrepreneur polynésien, M. Charles Higgins, a en effet déposé, le 10 février dernier, une plainte avec constitution de partie civile dirigée nommément contre ce notaire, qu'il accuse d'avoir contribué au détournement de la part d'une succession qui devait, selon lui, lui revenir après la mort, en 1961, de sa tante Mary-Ann Higgins et, en 1962, de son oncle Charles Brown-Petersen.

Selon cette plainte, Mᵉ Lejeune se serait rendu coupable de plusieurs manœuvres illicites puisqu'il aurait notamment occulté le contenu du testament et dissimulé, au détriment des héritiers de Mary-Ann Higgins, l'existence de dix-neuf legs particuliers ayant une valeur globale de près de 500 millions de francs, représentant environ la moitié de la fortune laissée par ce couple de négociants richissimes.

Le notaire mis en cause réfute avec une véhémence indignée toutes les pièces versées au dossier par M. Charles Higgins et ses deux avocats, Mᵉˢ Jean-Claude Lollichon et Jean-Claude Gourves.

Cette querelle serait restée banale si la plainte déposée n'avait mis en évidence des divergences entre les appréciations du président du tribunal civil de Papeete et du juge d'instruction chargé de l'affaire, d'une part, et celles du procureur de la République, d'autre part.

Bien que le procureur ait estimé, le 6 mars, que la plainte n'était pas fondée et qu'il n'y avait pas lieu de prolonger l'instruction, le magistrat instructeur, M. Max Gatti, a décidé, par une ordonnance du 1ᵉʳ avril, de passer outre. Entre-temps, le président du tribunal civil avait fait placer sous séquestre l'étude et les biens du notaire qui s'était, jusqu'à présent, opposé avec succès à cette décision conservatoire. Mᵉ Lejeune avait vivement protesté en se déclarant victime *« d'un acte de terrorisme judiciaire »*.

Le parquet général a fait appel de l'ordonnance rendue par le juge d'instruction. La chambre d'accusation doit se prononcer à ce sujet le mardi 21 avril.

C'est dans ce contexte que sont intervenues les démarches faites à Paris auprès de l'Elysée comme auprès du cabinet du ministre de la justice par les avocats de M. Charles Higgins, qui laissent entendre que la « cible » de leur client bénéficierait de « protections »...

ALAIN ROLLAT.

Nouvelle inculpation pour un chauffeur de taxi meurtrier

Jean-Claude Bouland, cinquante-deux ans, le chauffeur de taxi parisien qui avait tué, le 13 février dernier à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), deux jeunes gens qui voulaient voyager sans payer leur course (*le Monde* daté 15-16 février), vient d'être inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort »*.

Il s'agit d'une nouvelle inculpation qui pourrait conduire le chauffeur de taxi devant la cour d'assises, alors que, conformément à la première inculpation d'homicide involontaire, celui-ci relevait du tribunal correctionnel.

Le juge d'instruction a pris sa décision après la reconstitution. Jean-Claude Bouland avait vidé le chargeur de son revolver 357 Magnum sur Jean-Luc Morvan, vingt-quatre ans, originaire de la Guadeloupe, et Djamel Abdulrazzao, dix-neuf ans, de nationalité pakistanaise. Après les faits, le chauffeur de taxi avait affirmé avoir été blessé au bras par le pistolet à grenaille d'un des deux jeunes gens. Il avait ensuite avoué s'être blessé avec sa propre arme (*le Monde* du 17 février).

Bibliographie

Retour sur les prisons privées

Comme de juste, le projet de privatisation des prisons faisait l'objet d'études et de réflexions savantes. La faculté de droit d'Aix-Marseille fut la première, au mois de janvier, à organiser un colloque sur le sujet. Les actes de ce colloque paraissent aujourd'hui en librairie (1), un peu en porte à faux après le revirement gouvernemental, ce qui est dommage, car il est rare que les universitaires entreprennent, comme c'est le cas ici, d'éclairer ceux qui votent les lois ou ceux qui, simples citoyens, souhaitent se faire une opinion.

Certaines contributions gardent leur intérêt comme l'historique de la privatisation qui remonte, pour les jeunes détenus, à 1850 ou cette étude sur le travail en prison. Les autres contributions, généralement favorables à la privatisation, dénotent plus ou moins de clairvoyance. Ainsi M. Louis Favoreu, professeur à l'université d'Aix-Marseille-III, conclut-il à la constitutionnalité d'un projet que M. Albin Chalandon n'a pas pris le risque, pour sa part, de soumettre au Conseil constitutionnel.

Opposé, sur ce point, à M. Favoreu, M. Loïc Philip, professeur à la même université, déclare de manière prémonitoire : *« je n'arrive pas à comprendre comment cela coûte moins cher d'avoir recours à la gestion privée que d'avoir directement la responsabilité d'une opération. Il faut bien que quelqu'un paie et il faut bien que le secteur privé fasse des bénéfices ! »*

Là réside la raison principale du revirement du garde des sceaux. A cet argument financier s'en est ajouté un autre, bien perçu par les participants à ce colloque, en particulier par M. Daniel Philippon, alors directeur de la maison d'arrêt de la Santé à Paris : comment faire coexister au sein d'une même prison un directeur qui serait resté fonctionnaire et un gestionnaire venu du privé ?

Cet argument a joué, lui aussi, dans la décision de M. Chalandon. Cela n'empêchait pas, en janvier, M. Roland Drago, professeur à l'université Paris-II, d'imaginer un système beaucoup plus compliqué encore, où il aurait eu, à titre expérimental, des établissements entièrement privés, d'autres totalement publics, les troisièmes étant mixtes.

Le bon sens l'a emporté

Le bon sens l'a finalement emporté sur ces échafaudages. Reste une question permanente, posée par M. Fernand Boulan, doyen de la faculté de droit d'Aix-Marseille et organisateur du colloque : privatisé ou non, le système carcéral subit une crise grave et endémique. Faute de moyens financiers, en effet, les réformes pénitentiaires ont, la plupart du temps, échoué. Dieu sait pourtant si elles étaient et restent nécessaires.

B.L.G.

(1) « Les prisons dites « privées », une solution à la crise pénitentiaire », actes du colloque organisé les 23 et 24 janvier 1987 par la faculté de droit et de science politique et l'Institut de sciences pénales et de criminologie d'Aix-Marseille. Editions Economica et Presses universitaires d'Aix-Marseille, 228 pages, 125 francs.

Témoignage

La gendarmerie n'est plus ce qu'elle était

Après la mise à l'écart du directeur de la gendarmerie nationale (*le Monde* du 1ᵉʳ avril) et les accusations portées contre la brigade de Vitry-aux-loges (Loiret) lors de l'arrestation des membres du groupe Action directe, nous avons reçu le témoignage suivant du général (CR) Daniel Puthoste.

L'arrestation de grands criminels, bien camouflés, est hors de portée d'une unité territoriale de gendarmerie, dans la conjoncture actuelle. Si cela était dans les possibilités, les services spécialisés n'auraient pas éprouvé le besoin de fournir un effort considérable et d'offir de grosses primes.

La grande majorité de la presse et, peut-être, certains gouvernants vivent sur des idées toutes faites, du reste en contradiction avec les concepts qu'ils défendent par ailleurs : la connaissance profonde des habitants par la brigade locale de gendarmerie est un dogme périmé, si tant est qu'il ait jamais eu valeur absolue. Depuis une quarantaine d'années les idées, les mœurs et les règles, la géographie humaine, la gendarmerie elle-même ont changé.

Nous n'en sommes plus à l'époque où nous pensions — de bonne foi — faire de *« l'identification systématique »*. Aujourd'hui, il y a l'esprit d'Helsinski, les réglementations restrictives des fichiers, etc. Le contrôle des gens qui circulent est déjà difficile, celui des gens qui sont chez eux, l'est encore plus. Chacun veut se sentir libre et préserver sa vie privée.

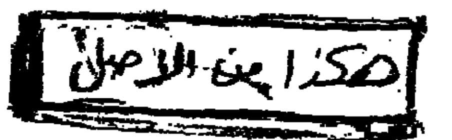
Autrefois, (suivant les poncifs) les campagnes avaient des bourgs, des fermes isolées, elles étaient peuplées de familles d'agriculteurs implantées depuis longtemps ; les notables : maires, curés, etc. encadraient la population.

Les gendarmes, issus pour la plupart de la paysannerie, étaient à l'aise dans ce milieu ; ils circulaient à pied ou à bicyclette ; ils pouvaient bavarder avec les cultivateurs qui conduisaient le char à bœufs ; il s'arrêtaient à la ferme où leur présence était souvent la bienvenue, car elle rompait la monotonie ; on causait en buvant un « canon ». Savaient-ils tout pour autant ? Je ne crois pas, le fameux secret des affaires terriennes n'est pas qu'un sujet de romans.

Maintenant beaucoup de zones, dites rurales, ont un peuplement assez dense et très particulier (cf. M. Mendras, directeur au CNRS. *la Fin des paysans. Vingt ans après.* PUF) alors qu'on paraît encore croire au « désert français ». Il y a des résidences secondaires ; des résidences principales dont les habitants vont travailler à la ville en faisant quelquefois de longs trajets ; des petites entreprises ; des caravanes ; des campings. Les exploitants agricoles restent assis sur leurs tracteurs : quand ils rentrent au logis, c'est pour bricoler, s'occuper du syndicat, regarder la télé, etc. Chacun ignore le gendarme et veut qu'on lui fiche la paix. C'est son droit.

Les gendarmes eux-mêmes ne sont plus des paysans, ils sont surchargés : enquêtes administratives, délinquance courante, accidents de circulation, etc. Personne ne nie qu'ils travaillent en moyenne cinquante heures par semaine.

Quand on arrête à Paris un groupe de terroristes, est-ce qu'on incrimine le poste de police du coin ? Alors pourquoi les habitants de ces territoires qui ne sont pas réputés urbains seraient-ils soumis à une investigation généralisée (au nom du mépris du citadin pour le « péquenot ») ? Les gendarmes ne sont pas les espions officiels ; ce ne sont pas des Asmodée qui soulèvent les toits des maisons. S'ils le faisaient, ceux qui leur reprochent de ne pas savoir hurleraient à l'atteinte aux libertés et ils les accuseraient de rechercher le renseignement politique sous le couvert de celui de droit commun.



Société

SCIENCES

Pour apaiser les craintes des antinucléaires

M. Carignon publie le dossier « secret » de la centrale de Nogent-sur-Seine

Un important programme de travaux sur la cuve défectueuse du barillet du surgénérateur Superphénix sera défini dans les prochains jours et mis en route durant l'été, selon la direction de la centrale de Creys-Malville. La fuite de sodium liquide ayant été localisée dans l'une des deux enveloppes du barillet (utilisé comme réservoir de stockage du combustible), la tâche sera de retirer le combustible, puis de vider entièrement la cuve. Ensuite, pourront être entrepris la réparation ou le changement du barillet, travaux qui pourraient durer environ un an. Le réacteur expérimental lui-même continue de fonctionner à mi-puissance, dans des conditions normales, et son arrêt n'est pas envisagé par les techniciens.

La « transparence » prônée par le ministre de l'environnement commence à inquiéter les experts. La fuite de sodium à Superphénix avait déjà donné à M. Alain Carignon l'occasion de mettre en pratique cette idée qui lui est chère (*le Monde* du 17 avril). Vendredi 17 avril, il récidivait en convoquant la presse pour présenter le « dossier secret » de l'Agence financière de bassin Seine-Normandie sur l'approvisionnement en eau de Paris en cas d'accident de la centrale de Nogent-sur-Seine. Plusieurs associations en réclamaient la publication.

Une première étude, en octobre 1984, analyse la dispersion atmosphérique et le dépôt au sol en cas d'accident nucléaire majeur à Nogent-sur-Seine. La deuxième étude, en janvier 1985, fait la synthèse de l'ensemble et c'est là que l'on découvre plusieurs conclusions troublantes : *« L'eau superficielle constitue un vecteur de transfert priviligié de la radioactivité émise lors d'un accident avec rejet atmosphérique (...). L'iode 131, en dépit de sa faible période, demeure le principal contaminant potentiel des prises d'eau superficielles situées à l'amont de Paris (...). Un accident nucléaire majeur est susceptible d'engendrer de graves conséquences, tant par les niveaux de contamination des prises d'eau superficielles de la Seine ou de la Marne, que par la durée d'immobilisation (...). Une contamination simultanée des prises d'eau de la Marne et de la Seine reste envisageable, mais implique toutefois l'intervention d'événements climatiques beaucoup plus improbables que dans les autres scénarios. en réalité, la Marne peut être considérée comme un cours d'eau relativement préservé sur le plan d'une contamination radioactive massive par une intallation nucléaire civile. »*

« Pessimisme exagéré »

Le troisième texte « confidentiel », qui remonte à septembre 1985, analyse les études d'impact précédentes. Il en conclut : *« Les valeurs adoptées pour certains paramètres sont d'un pessimisme exagéré. »* Il précise que *« l'alimentation en eau de la région parisienne ne devrait cependant pas être gravement menacée grâce à la diversité des sources d'alimentation, à l'interconnexion du réseau et aux réserves de consommation (...). S'il fallait arrêter les pompages de la Seine, les capacités de fourniture d'eau potable à partir de la Marne, de l'Oise et des champs captants permettraient largement de combler le déficit normalement, sans problème de distribution puisque l'interconnexion du réseau est en cours d'achèvement. »*

L'Institut de protection et de sûreté nucléaire (ISPN) a examiné, de son côté, le rapport de l'agence de bassin. Il ressort de cette étude que, *« le scénario envisagé est cent fois moins probable qu'un tremblement de terre qui détruirait Paris. Ce scénario correspond à ce qui se passerait si le cœur du réacteur était déposé en fusion sur le sol, sans enceinte de confinement (...). L'émission de radioactivité et ses conséquences sont en réalité bien inférieures (de cent à mille fois) à celles calculées par l'agence financière de bassin. L'analyse globale effectuée montre que la radioactivité reçue par la population serait du même ordre de grandeur que l'irradiation naturelle annuelle. »*

Le directeur de l'agence financière de bassin, M. Claude Fabret, a reconnu que les distributeurs d'eau potable se préparent à traiter la radioactivité de l'eau. *« Une unité pilote est en cours d'élaboration »*, a-t-il dit. Pessimisme ou réalisme ?

ROGER CANS.

ÉDUCATION

Dans un rapport à M. Monory

Vingt-cinq mesures pour rapprocher l'école de l'entreprise

« Substituer à un système éducatif, formé de filières divergentes et de choix irréversibles, une école ménageant toujours plusieurs parcours, autorisant la réussite et la promotion de tous. » Le rapport du Haut Comité éducation-économie composé de hauts responsables de l'éducation nationale, du patronat et de syndicats, remis à M. René Monory s'ouvre sur cette profession de foi. Il contient vingt-cinq propositions pour désenclaver l'éducation en l'ouvrant sur le monde du travail, pour multiplier les passerelles entre les cursus et proposer des perspectives aux 130 000 jeunes qui quittent, chaque année, l'école sans qualification.

Ce Haut Comité a succédé, avec des compétences élargies, à la « Mission éducation-entreprises » créée en 1984 par M. Jean-Pierre Chevènement, qui avait inspiré la « loi programme sur l'enseignement professionnel » votée en 1985. Mais il reste présidé par M. Daniel Bloch, professeur de physique à l'Institut national polytechnique de Grenoble.

Dans son rapport, il suggère de mener un nombre accru d'élèves jusqu'au niveau de la troisième en supprimant les filières de relégation que sont les classes pré-professionnelles de niveau (CPPN) et les classes de préparation à l'apprentissage (CPA) où sont parqués les élèves en échec après le cours moyen, la 6e ou la 5e, en attendant l'âge de seize ans, terme de la scolarité obligatoire et seuil légal pour l'entrée en apprentissage.

400 000 bacheliers en l'an 2000

A la place seraient instituées des « classes de formation pré-professionnelle », où une mise à niveau dans les disciplines générales serait prolongée par des stages en entreprises associant enseignants et professionnels. Parallèlement, M. Bloch prône le développement des classes de « 4e et 3e technologiques » créées en 1985 et destinées à retarder la spécialisation professionnelle des élèves des lycées professionnels, et à repêcher une partie d'entre eux vers des études longues.

Au total, l'idée est de mener un maximum de jeunes jusqu'au niveau de la 3e, en réduisant la hiérarchie des filières — enseignements général, technologique et professionnel — désormais toujours ouvertes sur la poursuite d'études et reliées entre elles par de nombreuses passerelles. Cette évolution est indispensable dans la perspective d'un accès massif au « niveau bac », le Haut Comité tablant sur 400 000 bacheliers en l'an 2000 (grâce notamment à l'extension des bacs professionnels) soit la moitié d'une classe d'âge, contre moins d'un tiers aujourd'hui.

Pour parvenir à ce décollage spectaculaire de la formation, le rapport de M. Bloch milite en faveur d'une collaboration accrue de l'école et des entreprises. Dans les collèges, une évaluation des connaissances économiques devrait être systématisée. Des « groupes d'orientation », auxquels participeraient enseignants, parents et représentants des employeurs et des salariés, dispenseraient une information continue sur les métiers. Des stages en entreprises pour les professeurs et les conseillers d'orientation seraient multipliés. L'orientation, l'aide à l'insertion professionnelle et le suivi des jeunes devraient faire partie des missions de tous les établissements d'enseignement, suggère le Haut Comité.

Mais ces propositions, qui remettent en cause les prérogatives traditionnelles de l'éducation nationale et l'incitent à s'ouvrir sur la formation professionnelle, ne sont pas du goût de tous les partenaires. Les syndicats, même s'ils ont participé aux travaux du Haut Comité, ne se reconnaissent pas tous, loin de là, dans les propositions remises au ministre.

La FEN, la CGT et FO se rejoignent dans l'hostilité et reprochent au rapport de conforter des projets gouvernementaux néfastes, en particulier le projet de loi sur l'apprentissage (*le Monde* du 8 avril), qui vise à promouvoir et à généraliser cette filière en l'ouvrant, non plus seulement sur les CAP, mais sur les diplômes techniques de niveau supérieur.

La décrispation observée entre l'école et les entreprises sous le gouvernement de gauche, qui avait permis à M. Chevènement de multiplier les jumelages, semble donc avoir fait long feu, le monde enseignant ayant tendance à se cabrer devant un ministre de droite toujours suspecté de vouloir *« faire entrer les patrons à l'école »*. Ce qui n'a pas empêché M. Monory d'annoncer la mise à l'étude de vingt-cinq propositions du Haut Comité.

PHILIPPE BERNARD.

● **Deux étudiants toulousains inculpés de contrefaçon de logiciels.** — Depuis leur chambre à la cité universitaire, deux élèves de l'IUT de Toulouse commercialisaient par correspondance les copies d'un programme scientifique. Alertés par l'Agence pour la protection des programmes, les enquêteurs de la police judiciaire de Toulouse ont saisi une soixantaine de contrefaçons de progiciels et ils ont inculpé, mercredi 15 avril, les deux étudiants. Ainsi que le rappelle l'Agence qui s'est constituée partie civile *« en matière de logiciels, toute copie privée est prohibée »*.

FAIT DIVERS

Explosion volcanique sur l'Etna

Deux morts

Une Française et son fils de neuf ans ont été tués, vendredi après-midi 17 avril, sur les flancs de l'Etna, à la suite d'une explosion d'origine volcanique qui a blessé son époux et ses deux autres enfants.

La famille Prévot, qui réside à Rome, était en train de gravir les pentes du volcan à proximité du sommet avec une dizaine de touristes conduits par un guide, lorsque une explosion près du cratère a fait sauter un bouchon de lave. Projetés en l'air, les blocs de lave sont retombés sur le groupe quelques centaines de mètres plus bas.

Danièle Prévot, née à Metz, quarante et un ans, originaire de Strasbourg, a été tuée sur le coup, et son fils, Pierre-Henri, grièvement blessé, est mort peu après à l'hôpital Garibaldi de Catane. Le père, M. Marc Prévot, quarante-deux ans, attaché à l'ambassade de France à Rome et ingénieur de l'armement, et ses deux autres fils, Hugues et Alexis, âgés de douze et quinze ans, ont été légèrement blessés. Une jeune Italienne et un Allemand de l'Ouest ont eux aussi été blessés.

En 1979, une explosion de même nature avait tué neuf touristes italiens.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Des brevets protégeront les espèces animales au patrimoine génétique modifié

Des brevets protégeant de nouvelles formes de vie animale obtenues par manipulations génétiques pourront bientôt être déposés aux Etats-Unis. Cette décision du département américain du commerce devrait être rendue publique dans quelques jours. Elle a été révélée le 17 avril par le *New York Times*. C'est la première fois qu'un pays prend une mesure de ce type qui soulève de nombreuses questions éthiques et dont les conséquences économiques sont considérables, notamment en agriculture.

Le problème de la protection par brevets des organismes vivants au patrimoine héréditaire (génome) transformé avait commencé à se poser il y a une dizaine d'années avec la mise au point des techniques de manipulations génétiques.

En 1980, la Cour suprême américaine avait accordé à un chercheur de la société General Electric le droit de breveter une bactérie au patrimoine héréditaire modifié, capable de « digérer » le pétrole et utilisée pour combattre les marées noires. La Cour suprême avait alors fait valoir que le système des brevets permettrait d'*« inclure tout ce qui, sous le Soleil, est créé par l'homme »*. Le Patent Office américain a déjà accordé une quinzaine de brevets à des chercheurs qui ont modifié le patrimoine héréditaire d'espèces animales.

Le développement de ces techniques et l'élargissement de leur champ d'application soulèvent depuis peu de nouvelles questions. On sait aujourd'hui sans problème insérer des gènes provenant d'une espèce vivante dans d'autres espèces. Dans certains cas, les transformations obtenues sont, après manipulation du génome d'embryons, transmises de manière héréditaire. Menées initialement dans un but scientifique, ces travaux ont rapidement eu des applications commerciales. Certaines équipes ont ainsi réussi à créer des cochons d'une taille nettement supérieure à la normale après manipulation du gène dirigeant la synthèse de l'hormone de croissance dans cette espèce.

Si la mesure américaine devient effective, la nouvelle « espèce » ainsi créée pourrait être brevetée.

« La décision précise que des formes de vie supérieure pourront être prises en compte, ce qui permettrait d'extrapoler à l'espèce humaine », a expliqué M. Charles E. Van Horn, de l'Office américain des brevets. Ces projets ont déclenché aux Etats-Unis un mouvement de protestation. Une coalition groupant des associations de défense des animaux et plusieurs groupes à visée humanitaire vient de se constituer pour en contester la légalité.

SPORTS

Ski de vitesse

Le « mur » des 210 km/h dépassé

Excepté chez les femmes, tous les records du monde de vitesse à skis (1) ont été améliorés le 17 avril aux Arcs (Savoie). L'unijambiste Patrick Knaff a atteint 185,089 km/h. A monoski, Manuel Bellier a descendu à 180,180 km/h. Enfin, en seniors hommes, le record a d'abord été porté à 212,014 km/h par l'Américain C. J. Muller puis à 212,514 km/h par l'Anglais Graham Wilkie.

LES ARCS
de notre envoyé spécial

Franz Weber s'était fait tellement peur en frôlant les 209 km/h à skis en 1984 qu'il ne s'en est pas véritablement remis. Le puissant Autrichien, qui n'avait aucune honte à avouer sa peur, pensait qu'en atteignant 210 km/h un skieur entrait dans l'inconnu. Comme il faisait autorité, cette vitesse était devenue un mur symbolique. Presque par surprise, vendredi, sur le couloir de l'aiguille Rouge, il a été largement franchi.

Les conditions climatiques étaient idéales pour battre le record sur cette pente à plus de 70 %. Tout le monde attendait donc avec impatience le *run* (descente) du Français Mikael Brufer. Il avait été le plus rapide cette saison (207 km/h) et était considéré comme le mieux préparé psychologiquement et techniquement.

C. J. Muller, un Américain bientôt âgé de quarante ans, était l'un des vingt-deux membres du club des 200 km/h. Quand il s'arrêta dans l'aire d'arrivée, le speaker faillit avaler son micro : 212,04 km/h, record du monde battu.

Mais ce record ne résista pas plus d'un quart d'heure. L'Anglais Graham Wilkie plongeait, en effet, à son tour, entre les cellules photoélectriques. Jusqu'alors, il n'avait jamais dépassé 200 km/h et s'était surtout fait remarquer par des chutes spectaculaires. Encore une fois, il a été sur le point d'« exploser » durant cette descente mais il réussissait 212,514 km/h, nouveau record du monde !

Jeannot Liard resta calme : ces deux records successifs étaient aussi ceux de Dynastar, la firme qu'il représente et qui a investi depuis trois ans dans la vitesse pure. Il craignait que Dynamic ne lui soufflât la victoire. Philippe Goitschel passa à 211,143 km/h ; Steve Mac Kinney, qui avait été le premier à plus de 200 km/h, a atteint 209,790 km/h, avec un poignet cassé.

Enfin, Mikael Brufer s'élança. Mais une centaine de mètres avant les cellules, le Français ne touchait plus la neige. Situation extrêmement dangereuse : la pression de l'air dévia ainsi la trajectoire. Brufer a été contraint d'écarter les bras pour rétablir l'équilibre. C'était comme un avion qui aurait ouvert les aérofreins : il dépassa à peine le 200 km/h.

L'heure de gloire de Graham Wilkie était arrivée. Il évoqua, les tremblements incoercibles qu'il avait eus le matin à l'idée de se lancer si haut dans le couloir. Il explique comment il s'était concentré en imaginant, seconde par seconde, sa course. Et il affirma que 212 km/h, ce n'était finalement pas si terrible que les 194 km/h auxquels il avait plafonné jusqu'alors. Ils ont été vingt-deux a dépasser 200 km/h, et quatre à battre l'ancien record du monde, chez les juniors : Laurent Siftach et Sévérin Isnard ont été chronométrés respectivement à 201,005 km/h et 199,225 km/h.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Improprement appelé kilomètre lancé (KL) le ski de vitesse consiste à chronométrer le skieur lancé en ligne droite dans une pente entre deux cellules photoélectriques, distantes de 200 mètres.

FOOTBALL

Championnat de France

Bordeaux toujours en tête

A six journées de la décision finale, les deux leaders du championnat de France de première division, Bordeaux et Marseille, n'ont pas réussi à se départager, vendredi 17 avril, lors de la 32e journée. Bordeaux, en obtenant un nul heureux à Monaco (2-2), semble cependant avoir pris l'ascendant sur Marseille, qui a égalisé *in extremis* contre Le Havre (1-1).

LES RÉSULTATS

*Monaco et Bordeaux	2-2
*Marseille et Le Havre	1-1
*Toulouse b. Rennes	4-2
*Auxerre b. Nice	2-1
RC Paris b. *Metz	2-0
*Laval et Nantes	1-1
*Brest et Toulon	1-1
*Paris-SG B. Sochaux	2-0
*Lens et Nancy	0-0
*Saint-Etienne b. Lille	1-0

Le classement. — 1. Bordeaux, 46 ; 2. Marseille, 45 ; 3. Toulouse, 40 ; 4. Auxerre, 40 ; 5. Monaco, 38 ; 6. Metz, 35 ; 7. Paris-SG, 34 ; 8. Nantes, 33 ; 9. Brest, 33 ; 10. Laval, 32 ; 11. Lens, 32 ; 12. Nice, 31 ; 13. Le Havre, 30 ; 14. Lille, 29 ; 15. Saint-Etienne, 27 ; 16. RC Paris, 26 ; 17. Toulon, 25 ; 18. Nancy, 25 ; 19. Sochaux, 22 ; 20. Rennes, 17.

RELIGIONS

Le chemin de croix de Jean-Paul II au Colisée

Le monde chrétien a célébré, comme chaque année, le vendredi saint par des chemins de croix qui, de Rome à Manille, Jérusalem et Paris, ont réuni des centaines de milliers de fidèles.

A Rome, Jean-Paul II a entendu la confession de onze pèlerins choisis dans la foule de la place Saint-Pierre, avant de participer au traditionnel chemin de croix au Colisée, portant lui-même une croix de bois. La cérémonie, ouverte par la lecture d'un poème d'André Frossard, ami personnel du pape, était commentée par le cardinal nicaraguayen Miguel Obando Bravo, archevêque de Managua, qui, dans sa première méditation, a souhaité que *« jamais la raison d'Etat, un excuse politique ou la haine de classe »* ne condamnent le Christ.

A Paris, Mgr Lustiger a gravi les marches menant à la basilique du Sacré-Cœur et appelé les fidèles à la *« compassion » : « Peut-être, demain, ce sera vous qui serez abandonnés ; croyez en la vie qui vous est donnée par la mort du Seigneur. »*

A Jérusalem, les chrétiens ont remonté la via Dolorosa en une longue procession, tandis que les juifs traditionalistes, qui célèbrent simultanément la pâque cette année, se pressaient au Mur des lamentations. A Johannesburg, des messes ont été célébrées pour les détenus politiques. A Manille, des religieuses et des militants de gauche ont incité des centaines de personnes à manifester dans les bidonvilles pour protester contre la misère. Des scènes de crucifixion ont été observées non loin de la capitale philippine.

Le « Code Noir » réédité

(Suite de la première page.)

Le vol, la fuite, sont punis de mort, « si le cas le requiert »... Dans cette éventualité, le prix estimé de l'esclave est remboursé à son propriétaire (art. 40). Pour déchiqueter les chairs, le caprice du maître est seul juge : *« Pourront seulement les maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes. »* (Art. 42.)

Les philosophes muets

Le droit de réunion n'est pas pour eux. L'article 16 le précise : *« Défendons pareillement aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper le jour ou la nuit, sous prétexte de noces ou autrement, soit chez l'un de leurs maîtres ou ailleurs, et encore moins dans les grands chemins ou lieux écartés, à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que du fouet et de la fleur de lys. »* La mort est laissée à l'arbitrage des juges. Mais chaque sujet de Sa Majesté est investi de pouvoir de police : *« Enjoignons à tous nos sujets de courir sus aux contrevenants, et de les arrêter et de les conduire en prison, bien qu'ils ne soient officiers et qu'il n'y ait contre eux aucun décret. »*

Dans sa mansuétude, le *Code Noir* prévoit de poursuivre les *« traitements barbares et inhumains des maîtres envers leurs esclaves. »* S'ils ne sont pas nourris, vêtus et entretenus au minimum, il leur suffit de rédiger des mémoires et de les remettre au procureur général. Malgré l'irréalisme de telles prescriptions, l'article 27 paraît faire accéder les esclaves au droit. L'ennui est que l'article 30, qui refuse toute valeur de preuve à leur témoignage, et le 31, qui leur ôte la possibilité d'être partie civile, verrouillent aussitôt cette fausse porte d'accès... Pour le reste, pour le détail sordide, pour la constance dans l'ignominie et les contradictions internes du texte, lisez vous-même. Vous n'en reviendrez pas de si tôt.

Il y a peut-être plus étonnant encore. Ce sont les silences des philosophes. Des silences assourdissants, comme dit Louis Sala-Molins. Ecrit d'une plume cinglante, son travail décape, en amont du *Code Noir*, les *justifications « blanco-bibliques »* de l'esclavage élaborées par les théologiens espagnols et romains. En aval, il montre que les Lumières savent et se taisent. Ceux que nous prenions pour des penseurs du droit et de la liberté se révèlent complices. Conscients ou non, peu importe : complices. Montesquieu sait tout des lois mais rien du *Code Noir*. Mille récits de voyage lui sont familiers, sauf les passages qui concernent les atrocités de la traite. Il semble se battre contre l'esclavage, il ne fait que le cautionner.

Rousseau a certes d'autres accents. Mais Louis Sala-Molins montre pertinemment que ces arguments ne concernent pas le *Code Noir*, dont Rousseau ne souffle mot, ni la réalité de son temps. L'esclave dont parle *le Contrat social*, c'est avant tout l'homme d'Europe assujetti au pouvoir absolu, pas l'Africain qui, aux Antilles, gémit et meurt.

Silence de nos héros sur des monceaux de cadavres, sur plusieurs compagnies de navigation qui en tirent leur prospérité, sur un tiers, probablement, de l'activité commerciale française, en tout cas sur un des rouages essentiels de la société du temps. Honte de la France. Honte du droit. Honte du christianisme. Honte de la philosophie.

Il y aura bientôt trois cents ans, jour pour jour, que le *Code Noir* fut enregistré par le conseil souverain de la côte de Saint-Domingue, le 6 mai 1687. Il faudrait célébrer dignement cet anniversaire oublié de tous. Ce ne serait pas un acte purement commémoratif. Car cette vieille France de la honte n'est pas tout à fait morte. Sa lie s'agite encore. Elle persiste à croire qu'être blanc et catholique fonde les droits supérieurs d'un homme national. Elle confond toujours charité et torture, peau brune et cuir animal. Elle fomente donc des codes ignobles. Si vous préférez une autre idée de la France, méditez le *Code Noir*.

ROGER-POL DROIT.

★ *Le Code Noir, ou le calvaire de Canaan*, de Louis Sala-Molins, Presses universitaires de France, collection « Pratiques théoriques », 294 pages, 160 F.



Culture

Le XIe Printemps de Bourges

Le festival du renouveau


Murray Head

PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Le onzième Printemps de Bourges est ouvert depuis le vendredi 17 avril. Cette édition du festival est placée sous le signe du renouveau de la chanson française et rendra hommage à Charles Trenet, considéré un peu comme le « père » de cette manifestation.

Lancé presque confidentiellement en 1977, le Printemps de Bourges est devenue une fête de la chanson, reconnue de tous. Sous des chapiteaux et dans des théâtres de toutes dimensions, en plein air et dans la rue, groupes, chanteurs, musiciens, humoristes, vont animer pendant dix jours cette ville de la France profonde, paisible, équilibrée, une ville envahie brusquement par cent vingt mille jeunes. Car son succès, le Printemps de Bourges le doit, dès le début, aux moins de vingt-cinq ans venus à la rencontre d'une chanson qui court après la vie.

Deux cent cinquante-cinq artistes vont se produire dans cent douze spectacles et douze salles. En vedette, Charles Trenet, dont le récital lors de la première édition du Printemps fit figure d'événement tant fut grand alors son impact auprès du jeune public. Sur la scène du Stadium, Trenet sera entouré de Lio, Tom Novembre, Catharine Lara et Carte de séjour, à qui l'on doit une reprise de *Douce France*, façon « beur ». Autre temps fort du festival : l'entrée en force de la musique country avec Wanda Jackson, Jerry Lee Lewis et Emmylou Harris. Côté jazz, Ray Charles et John Mac Laughlin joueront avec l'Orchestre national d'Ile-de-France.

Bien entendu, le programme du festival fait la part belle à une chanson française qui bouge, et il propose des sonorités originales. L'ambiance est à la fête, pourtant Etienne Daho chante *La vie qui n'est pas à se tordre de rire*. Rita Mitsouko, Viktor Lazlo, les Ablettes, Niagara, les Désaxés, sont en tête d'une liste qui n'en finit pas de s'allonger, bien que l'industrie musicale soit secouée par une énième crise, depuis la fin de TV 6 : la chute, au mois de mars, des 45 tours apparaît comme la conséquence directe de la brusque disparition de la chaîne musicale. Les compagnies discographiques ont fermé le robinet d'investissement sur le clip. Faute de vitrine assurée, pas de risque. Plus question d'anticiper sur le succès. Désormais, le clip ne sera produit que si l'artiste est déjà vendeur ou si la chanson entre à l'évidence dans le Top 50.

CLAUDE FLÉOUTER.

Etienne Auberger : « Savoir se vendre »

Il est apparu pour la première fois à « Apostrophes », il y a deux mois, entre *« un Béart mineur et un Gainsbourg majeur »*. Juste avec l'arrivée du printemps. Etienne Auberger, vingt-cinq ans, auteur-compositeur prolixe — cent chansons écrites en un an — publie, chez Phonogram, un premier album de chansons drôles, délirantes, tendres et graves.

Etienne Auberger vient de Strasbourg où il a suivi, jusqu'à vingt ans, la filière normale des fils de bonne famille (père directeur d'Elf, grand-père président du port autonome) bien qu'il y ait fait une entorse notable en jouant du piano-bar en fin de semaine dans les restaurants chics et les hôtels de la ville ou sur les paquebots pendant les vacances scolaires. *« J'interprétais les titres des Beatles,* dit Auberger, *et aussi* My Funny Valentine, Eté 42 *et tous les standards que l'on me chantait à l'oreille et que je reprenais aussitôt. »*

Un jour, Etienne Auberger a largué les amarres, voyageant seul à scooter, à travers l'Europe, commençant à dessiner après le vol de son Kodak, histoire de garder en mémoire visages et paysages.

Et puis, revenu à Strasbourg, il entre dans un groupe de rock, le Loch Ness. *« Le métier de chanteur a complètement changé,* constate Auberger. *Il faut d'abord savoir se vendre. »* En janvier 1985, les membres du groupe descendent à Cannes déguisés en producteurs et font parler d'eux. *« Ensuite, on nous a donné la possibilité d'enregistrer un 45 tours. Nous sommes passés dans une émission de télévision et puis plus personne n'a entendu parler de nous. Visiblement, il fallait aussi produire de la bonne musique. J'ai quitté le Loch Ness et Strasbourg et j'ai essayé de faire comme les surfeurs californiens qui disent* « go for it » « plaque tout pour la vague ».

» Pendant six mois, j'ai composé des chansons, une soixantaine imaginées comme autant de pulsions. Fin 1985, j'ai adressé à une maison de disques une cassette incrustée dans un choux : je n'avais pas envie de me retrouver au bas d'une pile. » Quelques mois plus tard, Phonogram publie le premier 45 tours sous son propre nom *(O Sophie)*. *« La promotion est une chose obligatoire. Autant donc la prendre avec humour : j'ai rédigé de faux articles de journaux avec mon ordinateur et j'ai envoyé à Phonogram un press-book imaginaire en respectant à chaque fois la typographie des titres. »* Puis Auberger a signé pour trois albums — *« ce qui constitue pour moi, aujourd'hui une sorte de miracle étant donné l'état catastrophique du marché »*.

Il a retravaillé ses chansons déjà écrites et en a composé quarante autres avant d'en choisir une dizaine pour un premier album qui a pour titre *O !* : un cri qui résume assez bien ce qu'il appelle son *« côté béat, ravi du village. « Bien entendu,* dit-il, *j'ai l'esprit rock, c'est-à-dire une espèce de « fun » insolent par rapport à l'inertie de la vie quotidienne, d'irrespect face à la normalité des choses.*

» J'ai un synthé et une boîte rythme. Je travaille tout seul chez moi. Je ne crois pas du tout au circuit café-théâtre, MJC. J'espère monter un vrai spectacle dans un an. »

C. F.

THÉATRE

« Alexandre le Grand » à la Cartoucherie

A l'Est, rien de nouveau

Racine a vingt-six ans, Louis XIV vingt-sept. Le premier dédie au second une tragédie qui célèbre l'absolutisme. Ennuyeux.

Mazarin est mort, Fouquet envoyé depuis peu à Fignerol après un procès peu digne d'un jeune roi qui découvre et impose l'absolutisme. Louis XIV, le Grand, veut l'être tout entier. Racine ne s'y trompe pas qui décèle dans les traits de son jeune monarque — il a vingt-sept ans — le visage d'un ancêtre illustre : Alexandre, le Grand aussi. Non sans une évidente flagornerie, l'auteur qu'a révélé, un an plus tôt, *la Thébaïde*, y va en 1665 d'une tragédie en cinq actes et en vers qui ferait fondre le plus froid des tyrans.

Pour présenter *Alexandre le Grand* au roi, Racine écrit : *« J'assemble tout ce que le siècle présent et les siècles passés peuvent fournir de plus grand (...). Il n'est pas impossible que la jeunesse et la fortune l'emportent victorieux jusqu'au fond des Indes. L'histoire est pleine de jeunes conquérants. Et l'on sait avec quelle ardeur Votre Majesté elle-même a cherché les occasions de se signaler dans un âge où Alexandre ne faisait encore que pleurer pour les victoires de son père. »* Cette dédicace résume peut-être à elle seule la défiance des publics et des metteurs en scène vis-à-vis de cette seconde œuvre en forme d'action de grâce. La mise en scène que nous en proposent, au Théâtre de la Tempête de la Cartoucherie de Vincennes, Adel Hakim et Elisabeth Chailloux, pour méritoire qu'elle soit, ne saurait nous réconcilier avec elle.

L'action a pour cadre, en 326 avant Jésus-Christ, un camp sur la rive de l'Hydaspe, appelée aujourd'hui Jhelam, rivière du Cachemire. Alexandre, roi de Macédoine, vient de franchir l'Indus et a déjà défait plusieurs rois indiens. Il s'apprête à combattre les armées de deux autres rois, Taxile et Porus, amoureux tous deux de la reine Axiane, qui font de celle-ci l'enjeu de la bataille.

Mais Cléofile, sœur de Taxile, aime Alexandre et voudrait empêcher que le sang ne coule. A cette fin, elle révèle à son frère que la reine aime Porus et non lui. Dès lors, les princes indiens vont se diviser : Porus et Axiane choisissent la résistance à l'envahisseur, Taxile et Cléofile préfèrent pactiser.

Racine nous propose donc d'assister, à l'intérieur d'un cadre vaste qui oppose la culture occidentale à la « barbarie » asiatique, à la lutte physique, psychologique et politique de deux hommes confrontés à la destruction et, puisque *Alexandre le Grand* est une tragédie, à la mort. Leur combat, leur dilemme, leurs passions seront, comble de l'infortune, arbitrés par Alexandre lui-même, soleil tout-puissant qui a droit de vie et de mort sur le monde et les êtres.

Le jeu stylisé des comédiens

Les cometteurs en scène ont choisi de développer l'intrigue dans le salon de musique d'un palais indien. Murs lisses et gris, un matelas bordé d'un tapis au centre de la pièce, sur la gauche, un banc et un échiquier. Tantôt posé sur le sol, tantôt dans les mains des protagonistes, un sabre. C'est très simple, très beau, emprunté aux atmosphères si bien rendues par le cinéaste Satyajit Ray. C'est un partipris — et tenu — respectable, renforcé encore par le jeu stylisé à l'extrême des comédiens.

Mais si l'on décide de jouer cette tragédie à l'abri des fureurs guerrières, sans accessoires ou presque, sans figuration aucune, sans changement de décor et d'infimes variations de lumières, il faut que chacun des rôles soit assumé par des acteurs hors pair. Or, si Lisa Wurmser (Cléofile) et Malik Faraoun (Porus) nous font bien partager leurs redoutables déchirements, les autres comédiens, même s'ils se sortent à peu près de la terrible épreuve de la versification, ne parviennent pas à donner la vie aux héros de Racine.

Il est vrai que celui-ci est encore loin du sommet de son art et qu'on n'entrevoit que bien peu dans *Alexandre le Grand* la beauté, la fureur, la poésie de *Bérénice* ou de *Phèdre*. Cette pièce n'est que rarement montée depuis que Molière la créa pour treize représentations le 4 décembre 1665, avant que Racine ne la confie à la troupe de l'hôtel de Bourgogne. A la lire, à l'entendre, on ne s'en étonne pas.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de la Tempête. A 20 h 30, du mardi au samedi. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36.

MUSIQUE

Luigi Nono au Festival d'automne

L'événement musical du Festival d'automne, ce sera un programme Luigi Nono avec, notamment, la présentation, au Théâtre de Chaillot, de son opéra, Prométhée.

Jusqu'au début des années 60, le nom de Luigi Nono était prononcé dans le même souffle que ceux de Boulez et de Stockhausen lorsqu'il était question d'avant-garde. Est-ce parce qu'il avait la réputation d'être aussi extrême dans son engagement politique et dans sa musique qu'on s'en méfiait davantage ? Toujours est-il qu'on ne le jouait guère et qu'on fut bien aise de trouver en Berio, le grand compositeur italien dont la scène internationale avait besoin.

Nono restait un pionnier, un cas extrême, et l'on ne se privait pas à l'occasion de dénoncer une contradiction entre son idéal démocratique et son esthétique « élitiste ». La question de savoir si cette éventuelle contradiction pouvait être fructueuse ou si Luigi Nono parvenait mieux à la dépasser que ses détracteurs n'était même pas soulevée ; la cause était entendue et l'œuvre jugée par défaut...

Il serait excessif d'écrire qu'on n'entendait jamais de Nono en France, mais c'était si rare qu'au vu du programme musical du prochain Festival d'automne on a le sentiment que quelque chose enfin va bouger : trois concerts au cours desquels on entendra cinq créations françaises : *Rizonaze Erranti, Ha Venido, Cori di Didon* notamment, la création mondiale de *Découvrir la subversion*, la reprise tant attendue du célèbre *Canto Sospeso* et, surtout, la présentation au Théâtre de Chaillot de l'opéra *Prometeo*.

La venue à Paris de ce dernier ouvrage, créé à Venise puis à Milan en 1985, sera certainement l'un des événements de la rentrée, même s'il ne s'agit pas d'un opéra traditionnel : les musiciens et les chanteurs, disposés autour du public, ne jouent pas l'action, car l'action est « dans » la musique et non « dessus », et les fragments de textes d'Eschyle, Hésiode, Pindare, Höederlin, Nietzsche et Benjamin réunis par le philosophe Massimo Cacciari ne constituent pas davantage un livret.

On peut prévoir d'ores et déjà un succès de curiosité, de snobisme et des montagnes de malentendus, mais l'œuvre vaut mieux que cela, et il faut souligner, une fois n'est pas coutume, le mérite de la Fondation Louis-Vuitton pour l'opéra et la musique (n'y a-t-il pas là un pléonasme ?), qui a si substantiellement aidé le Festival d'automne à se lancer dans cette aventure. D'ici là, les mélomanes qui chercheraient en vain des enregistrements de Nono chez leurs disquaires pourront se consoler en achetant une valise ornée du célèbre monogramme LV.

GÉRARD CONDÉ.

● A l'occasion des fêtes de Pâques, deux créations sont à l'affiche du Ballet de Monte Carlo : *les Deux pigeons*, musique de Messenet, dans la version de Sir Frederec Ashton, présentée popour la première fois en France (19-20 avril en matinée) et *Le mandarin merveilleux*, musique de Bartok, dans la chorégraphie de Jean-Christophe Maillot (19-20 avril en soirée).

Le programme, une sélection

● **Samedi 18 :** Jane Birkin, Guy Bedos, Jean-Claude Vannier, Zéro de conduite, Autograph, Southside Johnny.

● **Dimanche 19 :** Rita Mitsouko, les Communards, les Ablettes, Niagara, Paolo Conte, Angélique Ionatos, Julian Cope.

● **Lundi 20 :** Karim Kacel, Bernard Lavilliers, Mauranne, Edith Butler, Chet Baker, John Lurie and The Lounge Lizards.

● **Mardi 21 :** John Mac Laughlin, Jonas Hellborg, Ray Charles et l'orchestre national d'Ile de France, Jango Edwards, les Avions, Vivien Savage, Erasure, Colette Magny.

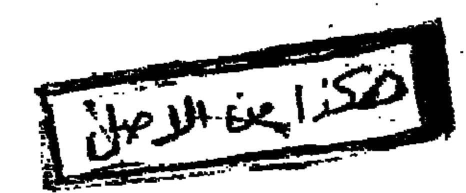
● **Mercredi 22 :** Wanda Jackson, Jerry Lee Lewis, Emmylou Harris, Xalan, Tom Novembre, Joe Sun, New Grass Revival, David Allan Cole.

● **Jeudi 23 :** Charles Trenet, Lio, Catherine Lara, Carte de séjour, les Desaxés, Blessed Virgins, Kent, Le plus bô jour.

● **Vendredi 24 :** Henri Guédon, Malavoi, Alpha Blondy, Kassav, Clémentine Célarié, Sapho, Bashung, Orchestre national de Lille, direction Jean-Claude Casadesus.

● **Samedi 25 :** Diane Dufresne, Alain Souchon, Carte de séjour, Ti-Fock, Gangsters d'amour.

● **Dimanche 26 :** William Sheller, The Progues, Trouble Funk, Johnny Clegg, Savuka, James Brown.



Culture

PHOTO

L'avant-garde des années 30

Une période expérimentale

Organiser la réalité à l'aide de nouvelles formes et par d'autres moyens, tel fut le projet, mis au point dans les années 30, par la « nouvelle photographie ».

Occultée par l'écrasante pérennité du reportage, l'histoire de la photographie en France éclaire peu à peu ses zones d'ombre. Elle n'en conserve pas moins des pans obscurs où se dilue sa mémoire. Parmi ceux-ci, l'entre-deux-guerres fut assurément sa période expérimentale la plus riche, illuminée entre autres par la figure de Man Ray.

Sous son impulsion, et au vu de la création photographique internationale, ponctuée par le rigorisme abstrait de l'Américain Weston et la « nouvelle objectivité allemande » prônée par Renger-Patzsch, c'est une autre histoire du regard qui s'écrit. Et avec lui, en pleine furie avant-gardiste, liée au « boom » économique, une quarantaine d'opérateurs, groupés sous le label générique de la « nouvelle vision ». *Rompant* les amarres du pictorialisme, ils se mettent à l'écoute des autres arts (dadaïsme, cubisme, constructivisme), et multiplient les recherches techniques. La photographie s'attelle à rénover si radicalement sa perception visuelle de la réalité qu'on en mesure encore formellement l'influence aujourd'hui.

Cette ligne esthétique propre à la France, mais amplement façonnée par des émigrés célèbres (Abbott, Kertesz, Ubac) ou étrangers de passage (Krull, Outerbridge, Hoyningen-Huene) s'exerce sans compromis dans tous les domaines (illustration, publicité et même propagande politique) et sur tous les supports (expositions, livres, revues). De la mode au portrait, du paysage aux natures mortes, elle s'organise sous l'égide d'Emmanuel Sougez, maître de la photo pure, confiant dans les dons d'exploration de l'objectif. Par des cadrages ultra composés, avec une précision extraordinaire, il traite le nu tel une bouteille de verre et d'une pile de torchons fait un chef-d'œuvre. Et celle de Maurice Tabard, fringant partisan de l'image manipulée, brisant la perspective à la commande, et jouant chimiquement de la lumière sous forme de photogrammes, surimpressions, montages et solarisations.

Parmi tant d'opérateurs oubliés, dont émergèrent récemment René-Jacques, Boiffard, Feher, Kollar, Jahan, Vigneau, Lucien Aigner ou Rudomine, il en est quelques-uns, dieu merci, que cette exposition exhume de leur anonymat. Ainsi, Roger Parry, décorateur au « Printemps », René Zuber, publiciste passionné d'architecture et de thèmes machinistes (train, paquebot, imprimerie ou poteaux électriques) ou Roger Schall (Coco Chanel, de profil, en 37) dont les instantanés au Leica sont publiés dans *Vu*. Mais il y a aussi les femmes, Yvonne Chevalier, Florence Henry (mise en abîme des autoportraits en miroir) et bien sûr Gisèle Freund ; Ichac et Verger, *ethnophotographes*, et Harry Meerson, maître de Maywald, dont la création de mode sera bientôt sacrée par une rétrospective ; sans oublier les photoreliefs d'André Steiner, les *déformations* de Pierre Boucher, inventeur de la prise de vue sous-marine ainsi que de la « Jumpologie », auteur de nus charnels captivants tout comme Ergy Landau, *Dora Maar* (*compagne* de Picasso au temps de *Guernica*) et Rémy Duval qui ont tous eu la belle Assia pour modèle. Les corps sont saisis sans désir tel un objet, d'où sa fascination, à l'égal des sujets d'inspiration banale – bobine de fil, œuf ou peigne – par des perspectives insolites, insistantes ou dédoublées, celles-ci dévoilent un univers instable et mystérieux, intrésinquement révélé pour sa seule valeur esthétique.



André Steiner : « *Le cri* », (1933).

Liée au contexte socio-économique, la dynamique de cette période s'apaise avec le Front populaire et, cédant le pas à l'engagement politique s'éteint avec l'interruption de la guerre. Après l'épure et un certain maniérisme, l'expérimentation s'efface devant le réalisme poétique (Doisneau, Ronis, groupe des XV...) des années 50 qui *fait* la part belle au pittoresque, à l'anecdocte. Initialement présentée à Poitiers, après Arles et avant Marseille où elle sera proposée en juillet, cette copieuse sélection, argumentée *dans un catalogue très documenté* par Christian Bouqueret, participe judicieusement d'une lecture plus objective de l'histoire de la photographie française à la lumière de son passé.

PATRICK ROEGIERS.

★ « *La nouvelle photographie en France, 1919-1939* », Musée des beaux-arts de Carcassonne, 1, rue de Verdun, jusqu'au 30 mai. Et au Centre de la Vieille Charité à Marseille, à partir de juillet et durant tout l'été. Catalogue, préface de Philippe Soupault, texte de Christian Bouqueret, 100 pages, 123 planches, 80 F.

Dix ans de Contact

Créée en mars 1976 par Eddie Adams, David Burnett et Robert Pledge, Contact Press Images fête ses dix années d'existence. Profilée entre la tradition de Magnum et celle de *Life*, bousculant le paysage figé des agences de presse, avec un staff permanent de sept photographes de nationalités différentes, et quatre collaborateurs, elle est devenue un des principaux fournisseurs des grands magazines internationaux. Distribuant vingt pays en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et au Japon, son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 10 millions de francs.

Spécialisée dans le « news », sans chercher à couvrir toute l'actualité mais en approfondissant les sujets, l'agence possède à son actif plusieurs « World Press ». De l'explosion de Challenger aux Jeux olympiques de Los Angeles, de la muraille de toile de Christo au SIDA ou au drame iranien et à l'agonie de la petite Colombienne fixée par Frank Fournier, dix ans d'actualité, parfois violente, souvent tragique, rappellent que l'histoire s'écrit d'abord au quotidien. Célébrant de façon exceptionnelle son dixième anniversaire, Contact a accroché, en effet, simultanément la même exposition dans treize galeries de la FNAC, mais présente aussi une sélection plus étoffée à la galerie municipale du Château d'eau à Toulouse, et à l'International Center of photography de New-York, tandis que la revue *Camera International* lui consacre un numéro spécial, bilingue, en couleurs et très complet.

P. R.

★ « Caméra international », dix ans d'une agence, 100 pages, 80 F, distribution Contrejour, 32, rue Saint-Marc, Paris 2e.

Communication

Pornographie et censure

M. Latournerie prépare « l'exposition »

Le coup avait été rude. A tel point qu'il avait déclenché, fin mars, un mini-séisme au sein de la classe politique et dans la presse, et divisé le gouvernement. Mais il a porté. Depuis qu'un arrêté du ministre de l'intérieur en date du 11 mars a signifié à cinq magazines leur interdiction à l'affichage publicitaire, à l'exposition et à la vente aux mineurs du fait de « *leur contenu licencieux ou pornographique* », ils ont cessé de paraître. *Absolu, Lettres, Absous , le Club, Privé* et *Privé madame* sont désormais introuvables en kiosque, en vertu de la loi du 16 juillet 1949 sur le protection de la jeunesse. Les salariés des deux maisons d'édition – la Société française de revue et les Editions de la fortune, – qui confectionnent ces publications (en même temps que des magazines consacrés à la coiffure et à la moto), veulent croire à un arrêt temporaire. Leur PDG, M. Michel Buh, n'a-t-il pas introduit un recours gracieux auprès du ministre de l'intérieur ? N'a-t-il pas fait état de sa volonté d'aller, le cas échéant, jusqu'au Conseil d'Etat ?

Le bras séculier de M. Charles Pasqua dans cette affaire, M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, ne semble nourrir aucune inquiétude à ce sujet. La lettre menaçant aussi d'interdiction à l'affichage et à la vente aux mineurs quatre magazines des éditions Filipacchi – *l'Echo des savanes, Photo, Newlook* et *Penthouse* – a toujours cours, indique-t-il sereinement (*le Monde* du 21 mars). Mais cela, c'est le passé. M. Latournerie a, en effet, un projet d'une autre envergure. M. Charles Pasqua l'a chargé de mettre au point une « exposition » (M. Latournerie réfute pourtant ce terme) de clichés et de dessins pornographiques parus dans divers organes de presse, dont, dit-il, ceux qui ont été *touchés par l'arrêté ou qui pourraient* l'être.

Du 27 au 30 avril, dans un bâtiment proche des Champs-Elysées et appartenant au ministère de l'intérieur, les présidents des commissions de l'Assemblée nationale, les responsables des associations de jeunes, de femmes ou d'éducation populaire et familiales – « laïques », tient à préciser le directeur des libertés publiques – ainsi que les représentants de la presse pourront donc vérifier *de visu* à quelles « horreurs » la jeunesse française a échappé. Libres à eux, *ensuite, d'en tirer* la leçon. « *Il ne sortira rien de cette présentation, sauf ce qu'en décideront les Français* », assure M. Latournerie.

Lettres de parents

Un sondage réalisé le 23 mars par IPSOS pour l'hebdomadaire *VSD*, indiquait que 55 % de la population désapprouvait l'interdiction des publications que le ministre de l'intérieur considère comme pornographiques. M. Latournerie n'en a cure. Il extrait des lettres d'une liasse. Des feuillets manuscrits. « *Je vous félicite pour votre action sanitaire* », dit l'une d'entre elles, « *nous ne savons plus quel chemin prendre pour aller à l'école avec nos enfants* », dit l'autre, tandis que cette troisième, en veine de poésie, lance « *ce qui avilit l'homme l'empêche de voir loin* ». Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur tient à préciser : « *Ce ne sont pas des lettres de croisade, mais des lettres émanant de pères et de mères de famille, beaucoup de provinciaux* ». Seuls le Front national, le RPR et des mouvements religieux intégristes avaient applaudi les décisions de M. Pasqua. Mais selon M. Latournerie, pas de trace d'attachement partisan ou religieux dans ce courrier.

Les décisions prises, *comme* « l'exposition » ne visent pas, d'ailleurs, à réclamer une quelconque censure. Le mot fait frémir cet énarque de quarante-quatre ans, maître de requêtes du conseil d'Etat en détachement. « *C'est un appauvrissement du débat que de prétendre cela*, plaide-t-il. *Non, c'est à TF 1, avec ce ton péremptoire qu'emprunte cette chaîne à 20 heures qu'on entend cette contre-vérité* » dit-il. « *Il s'agit en réalité de protection de la jeunesse ; les adultes gardent toute liberté pour acheter ces revues et fantasmer dessus* » assure-t-il. Et d'ajuster ses lunettes en feuilletant un dossier qui renferme photos, textes, dessins. « *Voilà ; il y a des choses horribles comme cette femme dont on fait brûler le bout des seins, comme cette autre mise en cage, liée par des cordes. Et puis d'autres, disons moins graves, comme celle-ci qui urine sur un type.* » « *Je ne juge pas la valeur esthétique de ces photos, simplement je me demande quelles images de l'amour, de la sexualité, qui sont de belles choses, auront les jeunes quand ils les voient aussi mélangées à des actes de violences et de racisme.* » « *Dans les kiosques on voit beaucoup de revues de ce genre, à côté de journaux normaux comme* Minute *ou* l'Express. » Même les bandes dessinées se mettraient à pimenter leurs bulles de violences sexuelles, fait aussi remarquer le directeur des libertés publiques.

Savonarole des temps modernes ? M. Latournerie s'insurge contre une telle identification. « *Nous sommes d'une immense modestie devant l'œuvre de l'esprit, même quand elle est étonnante. Nous posons là un problème d'éthique de société. Par ailleurs, je suis fonctionnaire, j'applique la loi de juillet 1949, sans sévérité et avec modération.* »

YVES-MARIE LABÉ.

Décision de fermeture de l'imprimerie Paul Dupont

La direction de la SNEP (Société nationale des entreprises de presse) a pris la décision de fermer sa filiale, l'imprimerie Paul Dupont, à Clichy, *spécialisée dans* les travaux *offset* et employant deux cent cinquante-sept salariés. Le PDG, M. Serge Hauchart, a confirmé, vendredi 17 avril, cette fermeture en indiquant qu'un plan social allait être *proposé* au personnel licencié (congés de formation, primes de retour pour les travailleurs immigrés...). Le Syndicat du livre, majoritaire dans l'entreprise, s'était catégoriquement opposé à tout projet d'arrêt des activités.

Le conseil d'administration de la SNEP avait décidé, à la fin du mois de février, de procéder à une liquidation *des ateliers* de Clichy *en* raison de l'accumulation des déficits, le ministère des finances refusant tout nouveau soutien financier. L'imprimerie a enregistré 224 millions de francs de pertes de 1980 à 1986, 35 millions de francs de déficit l'an passé pour un chiffre d'affaires de 102 millions de francs.

Dotée de cinq rotatives, elle confectionnait des cahiers pour le *Figaro-Magazine*, *l'Evénement du jeudi* et le *Nouvel Observateur*. La direction a invité ses clients à prendre toutes dispositions nécessaires après cette fermeture.

● **Parution d'une nouvelle revue théorique, « Epoque ».** – Le premier numéro de la revue *Epoque* (du grec *epokhé*, qui signifiait pour les philosophes sceptiques « état de doute »), vient de paraître. Animée notamment par M. Benjamin Stora, sociologue et historien, maître de conférences à l'université Paris-VII, cette nouvelle revue bimestrielle veut être fidèle « *au combat de la gauche et du socialisme* ». Au sommaire de la première livraison figurent un article sur « Le libéralisme contre la liberté d'information », une analyse critique du projet de M. Albin Chalandon concernant les toxicomanes, un article sur l'effacement de l'histoire et la renaissance de l'aventure individuelle dans la production cinématographique de 1986, etc. A noter : une page consacrée à la poésie et une analyse de la réédition d'une œuvre de Benjamin Perret, *le Déshonneur des poètes*.

★ *Epoque*, 3, cité Magenta, 75010 Paris.

● **L'enjeu de la communication.** – La Fondation pour la vie associative (FONDA) organise, les 12 *et 13 mai prochain* à Lille, des ateliers de la communication. Ils sont destinés aux responsables de la communication et de l'information dans les associations. Trois domaines de réflexion, d'interventions et d'échanges : la télématique, les radios locales, l'audiovisuel. Droits d'inscription de 500 à 700 F. Renseignements : FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 45-49-06-58.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Français écorché », de Jean-Pierre Colignon et Pierre-Valentin Berthier

« Castigat ridendo mores »

Castigat ridendo mores. Châtier en riant. Pierre-Valentin Berthier, billetiste à *la République du Centre, d'Orléans*, et Jean-Pierre Colignon, correcteur en chef du *Monde*, se sont placés sous ce précepte latin (1) pour écrire leur livre, *le Français écorché*.

Cet ouvrage prend d'ailleurs place dans la collection « Le français retrouvé » où l'on dirait que le nom savoureux de l'animateur, Jean Bouffartigue, a heureusement déteint sur les publications. Des *Trésors des racines pataouètes* qui embaument l'accent pied-noir aux *Mots du vin et de l'ivresse*, en passant par les tout récents *Mots d'origine gourmande*, de Colette Guillemaud, et les *Trésors des mots exotiques*, de Jean-Paul Colin, *voilà une série qui donne l'eau à* la bouche et se dévore allégrement. Du moins pour ceux, et on dirait qu'ils sont légion par les temps qui courent, qui aiment les mots, *leur origine, leur vie, leurs* aventures.

Et c'est bien ce dernier terme qui s'applique tout particulièrement à l'allègre travail de nos deux compères Colignon et Berthier. Ils nous entraînent dans une sarabande terminologique dont on sort en même temps plus savant et tordu en deux de rire ! L'érudition par la joie, en somme ! Et, la lecture terminée, on se sent aussi plus modeste parce que les deux maîtres en langage nous mettent constamment le nez dans nos erreurs quotidiennes. Seuls les grincheux incorrigibles, c'est le cas de le dire, leur en voudront. Les autres se lâcheront les babines. Battus et contents.

Un exemple d'erreur quotidienne ? « Alternative » réduit à une seule branche ou, pis, précédé du nombre deux, ajout absurde sauf si l'on veut proposer *quatre possibilités... Par* exemple encore, le tout à fait inutile américanisme « nominé » *(nominated)* à la place de « sélectionné ». Le pluriel appliqué à « *élection présidentielle* » alors qu'il ne peut l'être qu'aux consultations où sont brigués plusieurs postes ; ceux qui disent : « je me vêtissais » au lieu de..., si vous donnez votre langue au chat, voyez le Colignon-Berthier !) Le pléonasme « congère de neige » ; l'université « de » Yale, etc.

Perte sèche et inondations

A propos des universités « étatsunisiennes » (oui, l'adjectif existe, sur le modèle *hispanique estadounidenses* fabriqué par les Sud-Américains lassés de voir que le terme « Américain » était monopolisé par les habitants des Etats-Unis), saviez-vous qu'il faut distinguer entre l'université Columbia (New-York) et l'université *de* Columbia (située dans la localité de ce nom, en Caroline du Sud) ?

Ne me rétorquez pas que ça « *s'avère* faux », ce serait un contresens ; ne me répondez pas non plus que ça « s'avère exact », ce serait un pléonasme. Dites simplement : « ça s'est avéré ». Payez-vous ensuite une bonne pinte de rire en découvrant le « *trésor* » des perles journalistiques du type « *le travail noir n'existe pas en Afrique* » ou « *la perte sèche causée par les inondations* », ainsi que le paragraphe sur le tic « au niveau de » : « *Au niveau du voyage, il faudra prévoir un supplément au niveau des dépenses* »... Tel défenseur de l'école laïque *employa sept fois* « au niveau de » dans une seule phrase télévisée... Sa formation d'instituteur aurait pourtant dû lui inculquer qu'il existait, si nécessaire, maintes autres locutions appropriées : *pour, au sujet de, à propos de , quant à, en ce qui concerne, en prévision de*, etc.

Pour terminer, je ne prétendrai pas que, ayant eu la primeur de ce livre, j'ai « soulevé un lièvre », mais en revanche je crois bien avoir « levé un lièvre ». Si vous voulez connaître la différence, reportez-vous p. 144...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Dû en fait au Français Jean de Santeul (1630-1697), auteur latinophone, il est vrai.

★ *Le français écorché*, Belin 251 pages, 60 F. Avec soixante dessins cocasses de Jacques Thomas.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

WOZZECK. Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.

ANTIGONE. Madeleine (42-05-67-09), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Elektra, de R. Strauss.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 14 h 30 ; à 20 h 30 : Esther.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-vidéo : vidéo-information, 16 h : Haroun Tazieff : la Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; 19 h, Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, de M. Gomez ; Vidéo-musique, 16 h. Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; 19 h, Cosi fan tutte, de Mozart ; Concerts-spectacles : sam., à 15 h : Atelier musique et micro-informatique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart : sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Malraux, ou la métamorphose des dieux.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : Pina Bausch (Tanztheater de Wuppertal), sam. à 20 h 30 : Gebirge.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) sam., 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) sam. 20 h 30, mat. dim. 17 h : Zal ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARLEQUIN (45-89-43-22) sam., 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) sam., 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24) sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) sam., 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h : Une année sans été, dern. le 18.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand.

CITHEA (43-57-99-26), sam. 20 h 30 et 22 h 30 : Les Bonnes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) sam. 17 h + 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77) 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie ; 19 h : Verdun-Plage ; sam., dim. 20 h, dim. 17 h : Nos hommages miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90) sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : Le Complexe de la carotte.

18-THÉATRE (42-26-47-47) sam. 20 h 30, dim. 16 h : The show must go on.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) sam. 21 h : Les trains sans gare.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) sam. 20 h 30, dim. 17 h : Juliette ou la Misérable.

ESSAION (42-78-46-42) sam. 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) sam. 17 h + 20 30, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GALERIE 55 (43-26-63-51) sam. 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam. 22 h : C'est ce soir ou jamais ; 20 h 15 : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) sam. 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam. 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; sam. 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam. 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARAIS (42-78-03-53) sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vie d'A. Colin ; sam. 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle (42-25-20-74), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) sam., 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45 + dim. 15 h 30 : Dom Juan (dern. le 18).

ŒUVRE (48-74-42-52) sam., 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) sam., 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : le Nouveau Testament.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) sam. 21 h : Rosa (dern. le 18).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) sam., 19 h 30, dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47) sam. 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 20 h 30, 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; Maîtres et Valets.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) sam., 20 h 30 : l'Otage.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) sam., 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) sam., 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 18, à 20 h, le 19 à 15 h : R. de Gloucester, Petite salle 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48) sam., 20 h 30 : Le préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam., 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam., 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h., dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 18 à 22 h : Neo-grain de beauté ; le 18 à 20 h : Poussières entropiques.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Ballet Moïsseiev.

Opérettes, comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) sam., dim. 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam. 18 h et 20 h : la Petite Boutique des horreurs.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), le 19 à 21 h : Reinette l'Oranaise.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), sam. 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CINQ DIAMANTS, les 18, 19 à 21 h : Lioux.

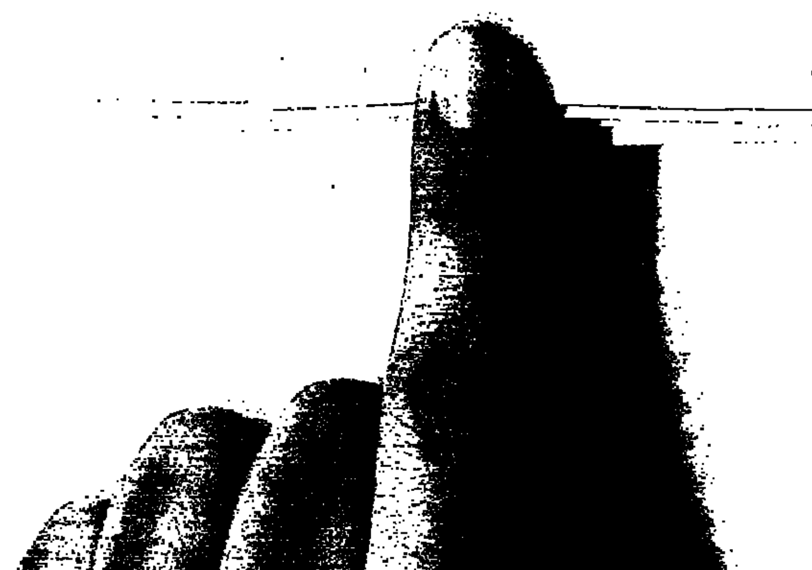
CONNÉTABLE (42-77-41-40) sam. 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 22 h : J. Quer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) sam. 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30, mer, 15 h : Holiday on ice.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), sam. 20 h 30, dim. 16 h : M. Jolivet.



Samedi 18 - Dimanche 19 avril

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), les 18, 19 à 21 h : F. Guin.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 18 à 22 h 30 : New Cabaret.

EXCALIBUR (48-04-74-92), le 18 à 23 h : J.L. Mahjun.

FIAP (45-89-89-15), le 18 à 19 h : Dee Dee Bridgewater, Sixun, Ph. Deshepper Trio, O. Hutman Trio.

GREENE STRETT (48-87-00-89), le 18 à 22 h : Jazz Time ; le 19, 21 : J.-L. Pegorier Quintet.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), sam. : B. Vatel et M. Silva.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Treaple Treat, dern. le 18.

MÉCÈNE (42-77-40-25), les 18, 19 à 22 h 30 : Reluz do Brasil.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 18 à 21 h 30 : L. Fickelson Quartet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 22 h : P. Finet.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), sam. 21 h : Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) 20 h 30 : TSF-Huck ; 23 h : B.W. Lew.

LA PINTE (43-26-26-15), le 16 à 21 h 15 : A Blues Combo, le 18 : L. Fickelson.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : De Preissac, dern. le 18.

SUNSET (42-61-46-60) sam. 23 h : Ch. Vander Trio.

TRIBULUM (42-36-01-01) sam. 22 h : Hal Singer.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) 22 h, sam. 24 h : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

Les concerts

SAMEDI 18 AVRIL

Radio-France, auditorium 106, 15 h : M. Tilson-Thomas (Beethoven).

Eglise des Billettes, 21 h : A. Heurtematte (Marchand, Bach, Mendelssohn...).

Temple des Billettes, 21 h : Gabriel Fumet ; Michèle Gonzalès.

DIMANCHE 19 AVRIL

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Sendanneva.

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J.-P. Leguay (Bach, Mozart) ; 20 h 45 : Orchestre national de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Gounod).

Eglise des Billettes, 10 h : B. Urbain (Bach).

Temple des Billettes, 17 h 30 : (Voir samedi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 18 AVRIL

17 h 30, le Retour de la panthère rose, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 19 h 45, Quand la panthère rose s'emmêle, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.).

DIMANCHE 19 AVRIL

17 h, la Malédiction de la panthère rose ; 19 h, Elle, de B. Edwards (v.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, les Petites Alliées, de J. Dréville.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 18 AVRIL

17 h, l'Empire du Soleil, de E. Gras et M. Graveri (v.o.) ; Dix ans de cinéma français : 19 h, Rue Cases-Nègres, de Euzhan Palcy ; 21 h, le Cercle des passions, de C. D'Anna.

DIMANCHE 19 AVRIL

17 h, Un ettaro di cielo, de A. Casadio (v.o.) ; 21 h, Dix ans de cinéma français : 19 h, Extérieur nuit, de J. Bral ; 21 h 15, Vertiges, de C. Laurent.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

SAMEDI 18 AVRIL

17 h 30, Azyllo muito louco, de N.-P. Dos Santos ; 20 h 30, Os deuses os mortos, de R. Guerra.

DIMANCHE 19 AVRIL

17 h 30, O bandido de luz vermelha, de R. Sganzerla ; 20 h 30, Sweet hunters, de R. Guerra.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (43-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GUERRE DES ROBOTS (A., v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50 ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79 ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SACRÉE BARBAQUE (Brés., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-91) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-18) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

COUP DOUBLE. Film américain de Jeff Kanew. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FROID COMME LA MORT. Film américain d'Arthur Penn. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-German Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANHATTAN PROJECT. Film américain de Marshall Brickman. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (53-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS. Film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROTECTION RAPPROCHÉE. Film américain de Peter Hunt. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA VEUVE NOIRE. Film américain de Bob Rafelson. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YOU ARE NOT I. Film américain de Sara Driver. V.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) avec PULL MY DAISY, de Robert Frank.

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LUDWIG (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

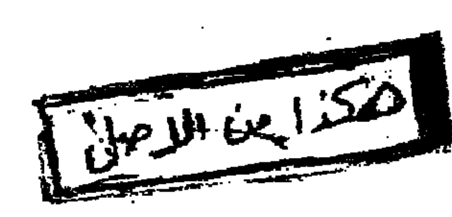
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 avril à 0 heure et le dimanche 19 avril à 24 heures.

Les hautes pressions vont continuer à faiblir sur l'ouest et le nord du pays, et l'arrivée de masses d'air plus humides générera sur ces régions des ondées orageuses.

Dimanche : des côtes atlantiques aux Pays de Loire, Bretagne, Normandie et pas de Calais, les nuages seront abondants dès le matin, et le ciel sera même souvent gris du Finistère au Bordelais. Au fil de la journée, des pluies ou ondées s'étendront de la Bretagne au Nord, et il y fera plus frais.

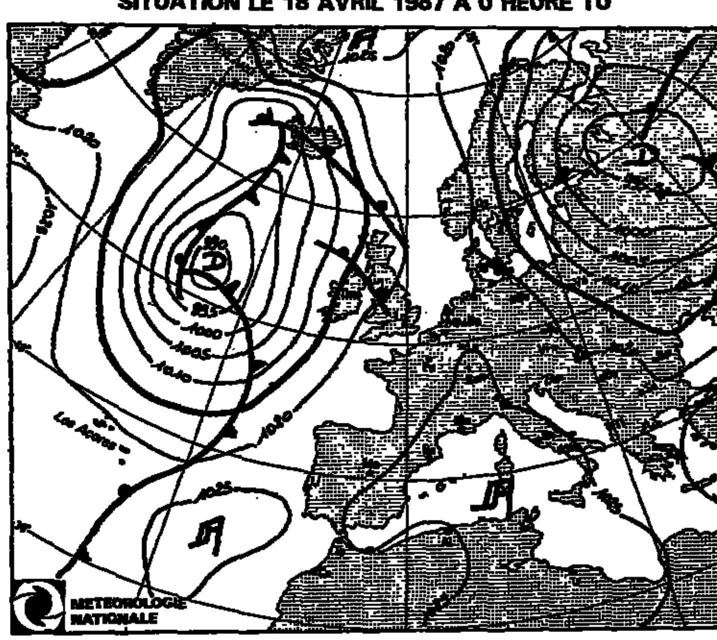
De l'Aquitaine et Midi-Pyrénées au Massif Central, Pays de Loire, Centre et Bassin parisien, le voile de nuages élevés s'épaissira de plus en plus. Il fera chaud et lourd, et quelques orages isolés pourront éclater le soir. Enfin, la façade est du pays gardera un ciel plus limpide et plus ensoleillé. Mais le Languedoc sera un peu défavorisé par des brouillards ou nuages bas matinaux.

Les températures seront du même ordre que celles du samedi, et seule la Manche subira une baisse sensible, l'après-midi.

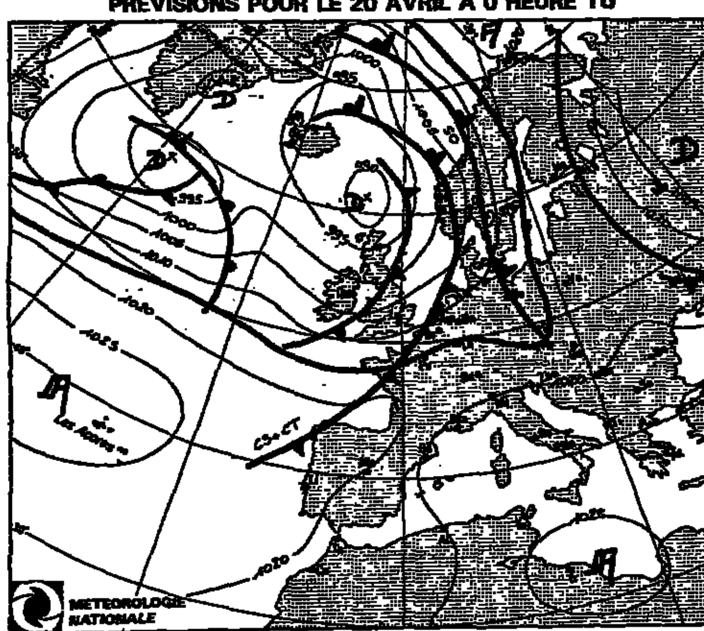
Les minima seront souvent doux : 10 à 14 degrés sur l'ouest du pays ; 7 à 9 degrés des Pyrénées au Nord ainsi que près de la Méditerranée ; enfin 5 à 7 degrés dans le Nord-Est.

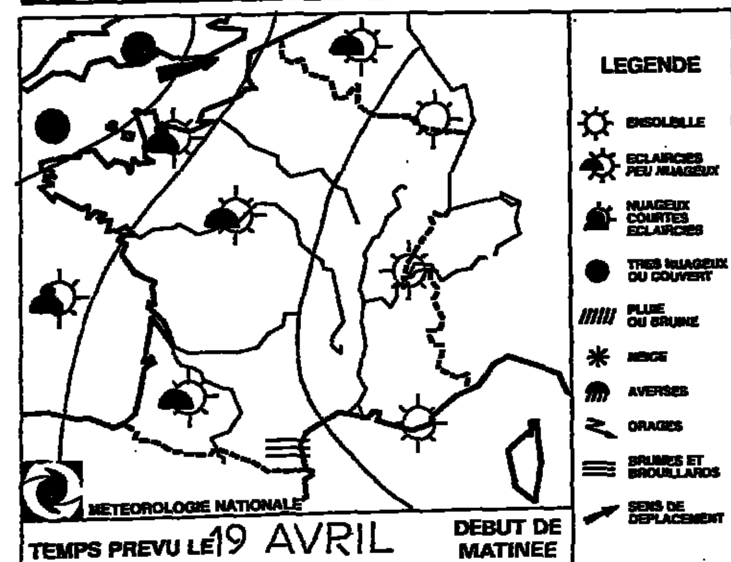
Les maxima resteront souvent supérieurs à 20 degrés ; et on atteindra 24 à 25 degrés sur tout l'intérieur du pays. L'exception sera pour les côtes de la Manche, avec 14 à 17 degrés ; et 18 à 20 degrés des Pays de Loire au Nord, ainsi que sur le Languedoc, là où le brouillard persistera.

SITUATION LE 18 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-4-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-4 à 6 h TU et le 18-4-1987 à 6 h TU

FRANCE

AJACCIO	18	4	D
BIARRITZ	22	12	N
BORDEAUX	25	9	N
BOURGES	24	8	D
BREST	20	12	P
CAEN	25	10	N
CHERBOURG	22	9	C
CLERMONT-FERR.	24	7	D
DIJON	22	5	D
GRENOBLE St-M-H	24	8	D
LILLE	21	8	D
LIMOGES	22	9	D
LYON	22	6	D
MARSEILLE-MAR.	18	10	D
NANCY	19	3	D
NANTES	24	8	B
NICE	16	10	D
PARIS-MONTS.	24	12	N
PAU	23	9	D
PERPIGNAN	20	9	B
RENNES	24	10	N
ST-ÉTIENNE	23	7	D
STRASBOURG	19	4	D
TOURS	24	9	N
TOULOUSE	24	8	N
POINTE-A-P.	32	25	A

ETRANGER

ALGER	21	6	D
AMSTERDAM	17	6	B
ATHÈNES	17	8	D
BANGKOK	34	25	P
BARCELONE	18	7	D
BELGRADE	17	6	D
BERLIN	14	2	N
BRUXELLES	29	9	D
LE CAIRE	23	13	D
COPENHAGUE	11	2	D
DAKAR	28	21	D
DELHI	39	24	D
DJERBA	17	9	D
GENÈVE	21	4	D
HONGKONG	23	19	D
ISTANBUL	11	6	D
JÉRUSALEM	16	8	N
LISBONNE	20	13	C
LONDRES	22	7	D
LOS ANGELES	19	13	C
LUXEMBOURG	17	8	D
MADRID	22	6	D
MARRAKECH	31	15	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	20	10	D
MONTRÉAL	20	10	D
MOSCOU	7	0	A
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	11	7	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAL.	20	3	D
PÉKIN	20	12	C
RIO-DE-JANEIRO	31	24	D
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	35	26	C
STOCKHOLM	11	1	N
SYDNEY	19	16	A
TOKYO	18	11	N
TUNIS	18	7	D
VARSOVIE	13	5	N
VENISE	19	7	D
VIENNE	18	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRANSPORTS

La propreté du métro parisien ne s'améliorera que lentement

Tout le monde est mécontent de la saleté du métro parisien : l'usager d'abord qui monte dans des rames salies par des graffitis et des détritus ou qui attend dans des stations où les déjections le disputent aux papiers. Mais la RATP aussi, car elle n'a jamais autant dépensé pour le nettoiement (283 millions de francs en 1987), et le résultat est à l'opposé de ce qu'elle désirait.

Pour sa défense, la société concessionnaire COMATEC, filiale de la Générale des eaux et du groupe Genest, invoque les conditions difficiles qui ont été faites aux transports en commun parisiens depuis le début de l'année : grèves, manifestations et surtout invasion de clochards venus se protéger des rigueurs de l'hiver.

RATP et COMATEC ont donc présenté, le 16 avril, les parades qu'elles entendent mettre en place pour redresser la situation. Six mille corbeilles à papier seront installées. *Surtout, les 429 stations du métro et* du RER, les 2 900 voitures et les 118 arrêts de bus vont être lavés par *des moyens modernes et mécanisés.* La COMATEC commence à utiliser des plates-formes élévatrices, des nettoyeurs à haute pression. Elle dispose de 25 autolaveuses et de 35 autobalayeuses électriques. Des robots nettoyeurs programmables seront testés dans un an. La COMATEC a aussi décidé de demander aux voyageurs d'utiliser un numéro « vert » de téléphone pour signaler les problèmes ponctuels (43-56-16-11).

L'amélioration ne pourra être que lente, car la dégradation de l'état du métro tient surtout à l'organisation mise en place. La COMATEC est revenue sur sa décision de nettoyer au minimum pendant le week-end : le résultat était catastrophique le lundi matin. Par ailleurs, elle doit poursuivre la fusion et la formation des personnels issus des seize entreprises de nettoiement dont elle a repris, depuis le 1er janvier 1986, les marchés. Une tâche malaisée qui ne *permet pas de pronostiquer* une amélioration immédiate.

AL. F.

Nouvelles conditions d'évacuation des avions civils

Le *Journal officiel* du 14 avril publie un arrêté améliorant les conditions d'évacuation d'urgence des passagers d'un avion civil. Constructeurs et compagnies aériennes devront simplifier les systèmes d'ouverture des sorties de secours, mieux expliquer leur fonctionnement et élargir les passages permettant d'y accéder.

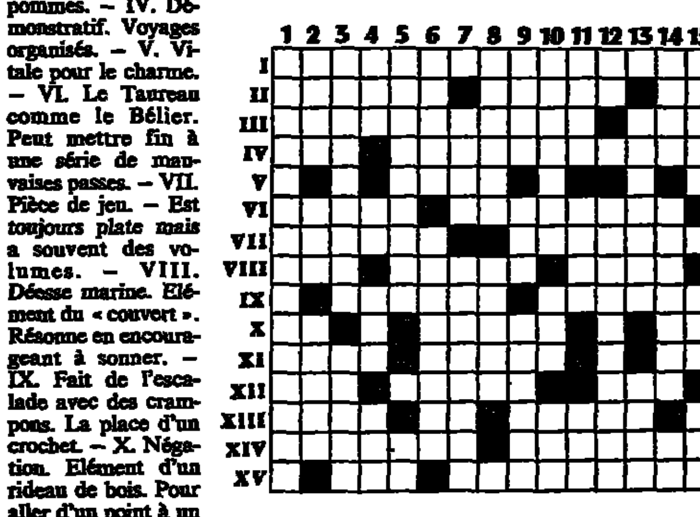
De même que les modifications prévues par un arrêté du mois d'août 1986, qui ordonnaient l'installation de fléchages d'évacuation visibles dans l'obscurité et l'équipement des sièges en tissus ignifugés, ces mesures ont été inspirées par l'accident d'un Boeing 737 de British Airtour qui avait fait cinquante-cinq morts, le 22 août 1985, à Manchester. L'explosion d'un réacteur au décollage avait communiqué l'incendie à la cabine et l'évacuation des passagers n'avait pas été assez rapide.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4466

HORIZONTALEMENT

I. Un endroit où les pépins pleuvent. – II. Produit pour boucher. Se trouver derrière pour éventuellement prendre les devants. Terre de France. – III. Connaissent un retour de flamme après être partis en feu. Arbre à pommes. – IV. Démonstratif. Voyages organisés. – V. Vitale pour le charme. – VI. Le Taureau comme le Bélier. Peut mettre fin à une série de mauvaises passes. – VII. Pièce de jeu. – Est toujours plate mais a souvent des volumes. – VIII. Déesse marine. Elément du « couvert ». Résonne en encourageant à sonner. – IX. Fait de l'escalade avec des crampons. La place d'un crochet. – X. Négation. Elément d'un rideau de bois. Pour aller d'un point à un autre. – XI. Le centre du globe. Vieux monsieur. Conjonction. – XII. Poisson d'eau douce. Ne manque pas d'envergure. Point de saignée. – XIII. Dans l'auxiliaire. Bien roulé. Finit dans le peloton. – XIV. Organe de la parole. Traverse de baie. – XV. Permettait d'éviter les coups de masse ou de faire face aux coups de fusil. Sans clôture.



VERTICALEMENT

1. Préposé à la caisse. – 2. Absente après avoir été distraite. A la force en lui. Une plume réputée. – 3. Lorsqu'il ne vole pas, il aide à voler. Un jour d'arrêt. – 4. Gardés pour soi. Réaction mutine. L'Angleterre comme le Japon. Base peu solide. 5. Poche d'eau. Sont indispensables à une couturière. – 6. La seule chose qu'un rat ne garde pas pour lui. Résultat d'une alliance entre l'Asie et l'Europe. – 7. Variété d'ail. Ne connaît pas de problèmes de circulation. – 8. Pièces de jeu. Homme d'arme. – 9. Bon pour le service. Base de lancement. Passage entre deux artères. – 10. Piaf ou pioupiou. Est fréquentée par des étoiles et des vedettes. Source d'inspiration. – 11. Desservit. Retraite éventuelle de veuves. Rivière de Suisse. – 12. Vieille ville. Prête à partir. 13. Un homme qui n'est jamais à cran. Méthode d'imposition. – 14. Grande surface américaine. Chinoises. Symbole chimique. – 15. Fait selon les règles. Rond ou pas noirci. Peau pour des mocassins.

Solution du problème n° 4465

Horizontalement

I. Tympan. Et. – II. Yeu. Bobo. – III. Ru. E.V. Ban. – IV. Axe. Au. R.D. – V. Microbe. – VI. Ponça. Eu. – VII. Janvier. – VIII. Ardent. Me. – IX. Tien. Ede. – X. Tarde. Ore. – XI. Es. Usines.

Verticalement

1. Tyran. Jatte. – 2. Yeux. Parias. – 3. Mu. Emonder. – 4. Invendu. – 5. Vaccin. Es. – 6. N.B. Uraète. – 7. Ob. Don. – 8. Ebarbe. Mère. – 9. Tondeuse. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 AVRIL

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h 30, métro Bourse, sortie BN (Flâneries).

« L'Opéra », 11 heures et 14 h 30 (Christine Merle).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Histoire du Vieux Paris souterrain », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Art et histoire).

« Une heure dans le Marais », 11 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Montmartre : cité d'artistes, ruelles et jardins », 10 h 30, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (G. Botteau).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, entrée Saint-Germain l'Auxerrois (M.-C. Lasnier).

« Le Vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, métro Télégraphe, sortie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité, sortie (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Promenade de beauté et Vieux Nogent », 15 h 30, gare de RER de Nogent-sur-Marne (Approche de l'art).

« Riches salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli, carte d'identité (Approche de l'art).

« L'ancien village de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (Monuments historiques).

« Sur les pentes de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, jardin de Saint-Julien-le-Pauvre par le métro Saint-Michel (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

12, rue des Fossés Saint-Jacques, salle de la Libre pensée, 21 heures : « Du revenu social à l'économie distributive » (Albert Beaughon et Charles Loriant).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 avril 1987 :

DES DÉCRETS

● Du 16 avril 1987 portant approbation des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire de la Société nationale de programme Télévision française 1 en date du 4 avril 1987 portant augmentation de capital de la société et transfert du siège social ;

● N° 87-271 du 16 avril 1987 modifiant le décret n° 81-1067 du 3 décembre 1981, modifié instituant une aide exceptionnelle destinée à concourir au rétablissement de certaines exploitations en difficulté.

Le Monde

REGIONS

ALSACE

Mulhouse-informatique

Les sociétés Alsacienne de gestion informatique (c'est une filiale des Mines de potasse d'Alsace) et Vecteur (filiale du groupe indépendant Ouroumoff) viennent de créer un groupement d'intérêt économique qui permet à la société Vecteur, conseil en organisation des entreprises, d'ouvrir à Mulhouse sa première antenne régionale en Alsace.

Ce choix de Mulhouse s'explique, selon les responsables du GIE, par l'importance du tissu industriel de la ville, les projets d'extension de la technopole haut-rhinoise et la proximité de l'Allemagne et de la Suisse.

AQUITAINE

Les boîtes Ford

La cinq millionième boîte-pont produite par Ford France est sortie le 13 avril 1987 des chaînes de l'usine de Bordeaux-Blanquefort. Cette unité, implantée en Gironde en septembre 1976, livre deux mille deux cents boîtes par jour pour les gammes Fiesta, Escort, Orion assemblées en Europe et pour la Zeta brésilienne. Elle est la seconde usine Ford à Bordeaux voisine d'une unité de transmissions automatiques installée en 1973.

Ford détient, avec trois mille trois cents salariés dans ses deux unités, le titre de premier employeur girondin. Il est actuellement le premier exportateur du département devant le négoce des vins.

A l'occasion de la cinq millionième boîte-pont, Ford a confirmé le lancement d'une transmission à variation continue, dont l'usine de Bordeaux-Blanquefort assurera l'industrialisation à partir du 2 mai 1988 : un investissement de 380 millions de francs.

BORDEAUX. – Le guide *le Junior* de Bordeaux, édition 1987-1988, vient de paraître. Une initiative originale : deux mille cinq cents adresses utiles pour les enfants et les parents. 49 F. MS Communication, 4, rue Poquelin-Molière, 33000 Bordeaux.

Pour aider le cinéma

Le réalisateur périgourdin Jean-Pierre Denis, dont le film *Champ d'honneur* est sélectionné pour le Festival de Cannes, a bénéficié de l'aide de la région Aquitaine. En 1986, alors que Jean-Pierre Denis était obligé de reporter le tournage de son film pour des raisons financières, le conseil régional décida de lui allouer une avance sur recettes de 1 400 000 F.

C'est la première fois que l'Aquitaine s'associe de la sorte à un projet de cinéma.

BRETAGNE

Le câble à Brest

MM. Gérard Longuet, ministre des P et T, et Georges Kerbrat (RPR), maire de Brest, viennent de signer une convention pour la création d'un réseau câblé à Brest. Quinze à trente chaînes de télévision seront disponibles moyennant une redevance de 150 F par mois. Les premières images apparaîtront sur les écrans en 1989.

85 % de l'agglomération de Brest – les zones d'habitat les plus denses – plus une commune suburbaine, Le Relecq-Kerhuon, seront câblés. Coût de l'installation : 250 millions de francs.

La gestion du réseau ne sera pas confiée à une société d'économie mixte comme cela était prévu dans une première étude, mais à une filiale de la CGE.

De la voile au ballon

Connue dans le monde de la plaisance, la Voilerie Dorléans (dix personnes au total) vient de prendre un virage « gonflé », si l'on peut dire.

Non contente d'avoir réalisé, et ce depuis trois ans, à Arzal, dans le Morbihan, les spis et autres grandes voiles pour Jet Service, VSD, Biscuits LU, Poulain, Stalaven, Crédit agricole, elle a pris une seconde orientation avec son département Engins publicitaires gonflables (EPG). *« Il s'agit de structures publicitaires gonflables qui permettent aux clients d'afficher leur raison d'être de façon originale »*, explique le jeune patron Daniel Dorléans.

Ses premiers clients : VSD sur le Paris-Dakar, un groupe immobilier, constructeur d'une partie de la Défense.

D'autres réalisations vont naître dans le petit atelier de l'estuaire de la Vilaine : une Bastille gonflable pour le bicentenaire de la Révolution, et actuellement, à Sète, une fresque de 200 mètres carrés pour l'opération « Grand Pavois force 7 », orchestrée par Christian Bourret, le metteur en scène du spectacle de Michel Jarre à Houston.

CENTRE

Blois et la carte à puce

Blois est devenue une ville pilote pour l'utilisation de la carte à puce. Sous l'impulsion d'une association municipale, Vauvert 2000, y ont été expérimentées : la carte de paiement IPSO en 1981, la carte PTT Publiphone en 1984, la carte de santé en 1985, la carte de transport en 1986 ou « ticket-puce », qui associe titre de transport et moyen de paiement.

Pierre Sudreau, le maire de la ville, vient d'annoncer que Blois accueillera en mai prochain le Symposium européen des systèmes d'information urbains, qui aura comme thème : « Les nouvelles technologies au service des citoyens et des collectivités locales ». Au programme : des exposés de spécialistes européens et une exposition.

UN MUSÉE PAS COMME LES AUTRES

Boulogne vraiment sur mer

LE Centre national de la mer, qui ouvrira ses portes à Boulogne-sur-Mer en 1989, ne sera pas un simple musée océanographique. Il abritera également des équipements professionnels et scientifiques de haut niveau.

Ce projet ambitieux, qui se veut l'un des éléments essentiels de *« la réponse de Boulogne au lien fixe trans-Manche »*, représente un investissement de plus de 140 millions de francs (1) dont près de la moitié (45 %) sera financée par la Communauté économique européenne, dans le cadre du Fonds européen de développement régional (le FEDER).

L'idée naît dans la tête de Guy Lengagne au début des années 80. Le maire (PS) de Boulogne n'est pas encore ministre de la mer mais il sait que sa ville, qui a beau cumuler les titres de premier port de pêche français, de second port de voyageurs et de premier centre européen de transformation des produits de la mer, n'en devra pas moins relever elle aussi les défis de cette fin de siècle. La crise de l'industrie n'épargne pas le Boulonnais, la pêche connaît des difficultés, le tunnel sous la Manche risque d'enlever au port toute une part de son activité. Boulogne devra s'affirmer plus que jamais comme « cité de la mer ».

« Nous avons nos remparts », explique Guy Lengagne, *notre château, notre histoire, nos rues animées, le port au cœur de la ville, les paysages magnifiques du Boulonnais et de la côte d'Opale... Des atouts sérieux mais insuffisants à l'heure du tunnel sous la Manche, du TGV et des Disneylands. Comment créer un événement qui déclenche chez ces millions de voyageurs le déclic qui les incitera à visiter la ville, à y développer commerce et activités économiques ? »*

La réponse, ce sera le Centre national de la mer, dont la carapace de béton et de verre, dessinée par l'architecte Jacques Rougerie (2) pour évoquer l'image d'un crustacé, se tapira entre le port et la plage, à l'emplacement du casino en cours de démolition.

Projet ambitieux – qui rassemblera en un même lieu – et c'est là son originalité – un musée, une exposition permanente, un aquarium et un pôle scientifique et technologique avec toujours le souci d'être un outil de culture, la culture de la mer dans ses aspects économiques, touristiques aussi bien que techniques.

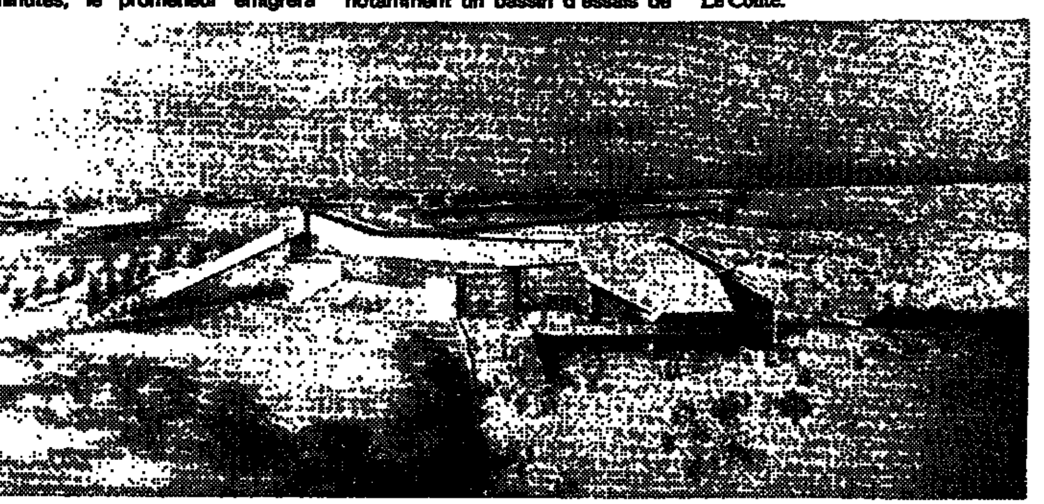
L'exposition permanente proposera ainsi au public un véritable « voyage au centre de la mer ». Elle conduira notamment le visiteur vers un bassin de requins, une alvéole sous-marine de 600 mètres cubes, puis elle l'emmènera au milieu du plancton à la découverte des premiers maillons des chaînes alimentaires marines. En quelques minutes, le promeneur émigrera d'un lagon corallien au milieu des mers chaudes vers les régions froides et polaires. En aussi peu de temps, il découvrira les techniques de pêche et leur évolution, de la simple cueillette à la pêche industrielle. Il se retrouvera, par un effet de mise en scène et d'éclairage, au milieu d'un banc de thons traqués par les filets ou, en pleine nuit, sur le pont d'un chalutier assistant à la manœuvre du chalut. Un audiovisuel et des maquettes le projetteront ensuite dans le futur parmi les submersibles, les robots, les villages sous-marins ou les fermes aquacoles. Revenu dans le présent et sur terre, il pourra poursuivre son parcours vers la médiathèque (mise en place avec le concours de l'INA), la piscine, la galerie commerciale, etc.

Le centre de la mer, qui pourrait accueillir à partir de 1989 quelque cinq cent mille visiteurs par an, sera aussi ouvert aux scientifiques et aux professionnels. A côté d'un laboratoire de biologie marine et d'une assistance par les techniciens de l'IFREMER, ils trouveront notamment un bassin d'essais de chalut. Véritable équivalent pour les engins de pêche de la soufflerie pour les avions, ce sera, par ses 40 mètres de long et la qualité de sa veine d'eau, l'un des plus performants d'Europe. Outil de recherche, de formation et de démonstration, il sera aussi lieu d'échange entre professionnels, scientifiques et grand public qui, du parcours de l'exposition permanente, pourra assister aux expérimentations.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) Le coût global est estimé à 141,35 MF. Le financement sera assuré par la CEE (64,035 MF), la région Nord-Pas-de-Calais (22,35 MF), l'Etat (ministères de la mer, de la culture et de la recherche : 19,55 MF), la ville (12,24 MF), le département du Pas-de-Calais (11,175 MF), l'IFREMER (8 MF) et la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne (4 MF).

(2) Jacques Rougerie est l'architecte que a été retenu parmi cinq concurrents pour la création du Centre de la mer. La conception de l'exposition permanente a été confiée à l'architecte muséographe Christian Le Conte.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un comité pour l'Europe

L'ouverture en 1992 du grand marché européen préoccupe le Languedoc-Roussillon, région qui, naguère hostile à l'adhésion de l'Espagne, redoute une invasion des produits agricoles ibériques.

Réunis autour de Laurent Spanghero, président de l'union patronale interprofessionnelle régionale, et Philippe Lamour, président du conseil économique et social du Languedoc-Roussillon, les responsables économiques languedociens et catalans viennent de fonder à Castelnaudary, dans l'Aude, le comité 92.

« Notre but, précise Laurent Spanghero, *c'est de faire l'inventaire des forces et des faiblesses du Languedoc-Roussillon. Le Comité 92, formé de patrons et de responsables économiques, entend jouer un rôle mobilisateur et mettre fin à un certain éparpillement des énergies en proposant notamment le recours systématique à un interlocuteur unique auprès des divers partenaires »*.

LORRAINE

Un annuaire de la recherche

Le Centre lorrain de l'enfance et de la jeunesse (CLEJ) vient de réaliser un « annuaire de la recherche » aussi simple dans sa présentation qu'efficace dans sa conception. Il regroupe quelque quatre cent cinquante adresses de laboratoires publics et privés de Lorraine avec des coordonnées précises et un résumé des recherches en cours. L'annuaire n'est pas destiné aux chercheurs mais aux enseignants, aux animateurs et aux jeunes qui élaborent dans des classes ou des associations des projets d'études ou des réalisations qui ont rapport avec des sciences et des techniques de toute nature. L'annuaire, tiré dans un premier temps à mille cinq cents exemplaires, devrait selon les concepteurs permettre une rencontre entre groupes de jeunes et adultes, voire des parrainages, du prêt de matériel, ou des visites de laboratoire.

« L'image traditionnelle et simpliste d'une Lorraine peuplée de mines et d'usines est en train de disparaître. La douleur de la transition sera atténuée si émerge la réalité moderne d'un vaste technopôle au sein duquel les laboratoires de recherche occupent la meilleure place. Le devenir de cette mutation repose sur la passion que les générations montantes lui consacrent », souligne en introduction du document le Pr A. Mailfert, délégué régional à la recherche et à la technologie pour la Lorraine. L'annuaire lorrain devrait prochainement être présenté à d'autres régions intéressées par l'idée.

FIN DE POLEMIQUE

L'autoroute A-26 passera par Troyes

Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a tranché la querelle du tracé de l'autoroute A-26 entre Châlons-sur-Marne et Chaumont. Il a confirmé le choix fait en 1973 par son prédécesseur, Olivier Guichard, en faveur d'un passage par Troyes et non par Vitry-le-François et Colombey-les-Deux-Eglises.

Robert Galley, député, maire RPR de Troyes, l'a donc emporté avec l'appui de la région que préside Bernard Stasi (UDF) contre les vœux de la Haute-Marne et de Gérard Longuet, élu de la Meuse, qui proposaient de revitaliser les bassins d'emploi de Vitry-le-François et de Saint-Dizier grâce à cette infrastructure.

Le ministre a, en définitive, suivi les conclusions de la direction des routes. Celle-ci estimait que le tracé par Vitry, plus court d'une centaine de kilomètres que celui par Troyes, était handicapé par un surcoût de 800 millions de francs en raison des problèmes techniques et écologiques qu'il soulevait. D'autre part, entre Troyes et Chaumont, l'autoroute A-26 se confondra avec l'autoroute A-5.

Selon les prévisions du ministère, les sections Châlons-Troyes et Troyes-Chaumont devraient être mises en service aux environs de 1991.

0 10 20 30 km
Laon
Rethel
REIMS
Ste-Menehould
Epernay
CHALONS-SUR-MARNE
CONTRE-PROJET (abandonné)
Montmirail
Vitry-le-François
Bar-le-Duc
Sézanne
ST-DIZIER
Romilly
Arcis-s.-Aube
Lac du Der Chantecoq
Brienne-le-Château
TROYES
Lac de la Forêt d'Orient
Colombey-les-2-Eglises
Bar-sur-Aube
Chaumont
Bar-s.-Seine
AUTOROUTE A 26 (tracé approximatif)

PAYS DE LA LOIRE

Nouvelles pistes pour Nantes

Sur l'aéroport de Nantes-Château-Bougon (huitième aéroport de France), sera réalisé à partir du mois de mai un programme d'investissement de 100 millions de francs sur trois ans afin de faire face à l'augmentation du trafic, qui atteindra, selon les prévisions, un million de passagers par an en 1988/1989.

D'autre part, deux nouvelles lignes régulières seront ouvertes à partir du 1er avril 1988, l'une à destination de Genève et l'autre vers Milan. Par contre, le projet d'une liaison Nantes-Francfort (RFA), qui était également en discussion, est reporté *sine die*.

La moitié des investissements concernent l'extension de l'aérogare pour les passagers, dont la surface sera agrandie de 70 %.

PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR

Pour sauver le mérou

« La rencontre impromptue avec un mérou dans la pénombre bleutée des profondeurs constitue toujours un choc émotif, un événement pour le plongeur », affirme le professeur Charles Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du Benthos de la faculté des sciences de Marseille-Luminy et président du comité scientifique du Parc national de Port-Cros. *« La grande taille de ce poisson, la majesté de sa nage, en font un véritable animal de légende »*, poursuit-il.

Le malheur est que même la légende risque d'être bientôt oubliée, car si l'on continue à ce train il n'y aura bientôt plus de mérous en Méditerranée. Trop facilement chassé pour l'excellence de sa chair, le mérou est victime de sa placidité et de sa trop grande confiance en l'homme.

Cette raréfaction inquiète le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, une quarantaine de spécialistes de botanique, zoologie, géologie, océanographie, des universitaires de Nice, Montpellier, Marseille, Perpignan et Paris, qui ont décidé (avec la collaboration de la Fédération française d'études et de sports sous-marins et la participation des apnéistes de la Commission nationale de la chasse sous-marine) la mise en place d'un programme de recherche baptisé « Opération mérou », auquel seront associés sous la direction du professeur Quignard (Montpellier) et de Jean-Louis Binche, directeur de la réserve de Cerbère-Banyuls, le Parc national de la Corse, la réserve de Cerbère-Banyuls et le Parc national de Port-Cros. But de l'opération : pour tenter de reconstituer les populations de mérous, il convient de mieux les connaître.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :

Jean-Louis Bemer, Jean Contrucci, Michel Loret, Ginette de Matha, Bernard Revel, Gabriel Simon.

Coordination : Jacques-François Simon.

REPÈRES

Faillites

En hausse

Après correction des variations saisonnières, le nombre de défaillances nouvelles d'entreprises s'est élevé à 2 857 en mars contre 2 631 en février et 2 433 un an plus tôt. *« La série demeure orientée vers une croissance régulière »*, note l'INSEE. Abstration faite de l'extension à l'ensemble de l'artisanat du champ d'application de la nouvelle législation, le chiffre de mars fait encore apparaître une croissance du nombre de défaillances (2 644 contre 2 488 unités en février).

Par ailleurs, le nombre de créations d'entreprises a de nouveau baissé le mois dernier, passant de 22 680 en février à 20 840 en mars. Ce mouvement de repli s'est amorcé en janvier *« après la vague exceptionnelle de créations enregistrées en fin d'année 1986 »*, remarque l'INSEE. En décembre 1986, leur nombre s'était élevé à 27 560 unités.

Commerce extérieur

Déficit record pour le coton français

Le déficit de la balance commerciale de l'industrie cotonnière française a atteint le niveau record de 2,7 milliards de francs en 1986 contre 2 milliards en 1985 et 1,7 milliard en 1984. Les importations de tissus et filés de coton ont progressé de 4 %, tandis que les exportations ont baissé de 2,5 %. La production française a baissé en volume de 1,3 point par rapport à 1985. Les professionnels soulignent que la reprise de la consommation enregistrée en 1986 (+ 2,5 %) a bénéficié à la concurrence étrangère, notamment à leurs confrères de la CEE. Les échanges cotonniers français avec la Communauté européenne accusent en effet *un déficit de 1,5 milliard de francs*, en hausse de 77 % par rapport à 1985.

ÉTRANGER

Augmentation des droits de douane sur certains produits japonais

Washington est passé à l'acte

La décision prise par M. Reagan, vendredi 17 avril, d'augmenter les droits de douane sur certaines importations japonaises aux Etats-Unis (TV couleur, perceuses et outillages électriques, calculatrices de bureau et machines de traitement de l'information) a provoqué des réactions mesurées au Japon.

Tokyo, qui a immédiatement demandé aux Etats-Unis de rapides négociations devant le GATT (institution internationale organisant le commerce mondial) pour régler le conflit, s'abstiendra *« de toute représaille immédiate »* a annoncé samedi, à Tokyo, le ministre du commerce international et de l'industrie, M. Tamura.

Ces mesures *« ne vont pas régler le contentieux entre Washington et Tokyo sur les semi-conducteurs »*, a affirmé samedi 18 avril l'Association japonaise des industries électroniques. Dans un communiqué publié à Washington, M. Shoichi Saba, président de l'association, a souligné que *« davantage d'efforts devraient être faits pour éviter d'exacerber le sentiment protectionniste et nationaliste dans les deux pays »*. L'exacerbation de ces sentiments *« risquerait de déboucher sur une guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon »*, a averti M. Saba qui a demandé la *« levée immédiate des mesures »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

De son ranch californien où il passe les vacances de Pâques, M. Reagan a officiellement annoncé, vendredi 17 avril, l'entrée en vigueur des sanctions commerciales qu'il avait, le 27 mars dernier, *décidé d'imposer au Japon.*

A compter de ce même vendredi, des droits supplémentaires de 100 % seront donc appliqués, comme prévu, sur des produits d'importation japonaise d'une valeur globale de 300 millions de dollars. La liste *de ces produits* — appareils de télévision en couleur (90 millions), outils électriques manuels (30 millions) et micro-ordinateurs portables (180 millions) — a été établie de manière à *« minimiser*, indique le communiqué présidentiel, *l'effet sur les entreprises et les consommateurs américains* [puisqu'ils] *sont également offerts par des firmes »* des Etats-Unis ou d'autres pays.

« Regrettant » dans sa déclaration que ces sanctions aient été rendues *« nécessaires »*, M. Reagan a cependant bien pris soin de se dire, dans le même temps, *« encouragé par de récentes actions prises par le gouvernement japonais pour mieux respecter l'accord américano-japonais sur les semi-conducteurs »*.

Spectaculaires car il s'agit là des premières mesures protectionnistes que les Etats-Unis aient édictées contre le Japon depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ces sanctions paraissent fermement cantonnées à leur rôle de salve d'avertissement — brutale, mais essentiellement destinée à démontrer au Congrès la fermeté de la Maison Blanche.

Côté avertissement, la Maison Blanche s'en est tenue à son refus d'envisager d'abandonner ses sanctions avant la visite officielle que le premier ministre japonais, M. Nakasone, doit effectuer à la fin de ce mois à Washington. Tokyo, qui avait pourtant dépêché aux Etats-Unis l'un des plus hauts responsables de son commerce international, s'est à cet égard heurté à un mur. Il ne pourra ainsi être dit que M. Reagan se sera laissé apaiser par de nouvelles promesses.

Eviter une guerre commerciale

Côté souplesse et volonté d'éviter une véritable guerre commerciale, Washington a, en revanche, multiplié vendredi les paroles de conciliation. Outre le début de satisfecit donné à Tokyo par le communiqué présidentiel, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a répété que les Etats-Unis lèveraient ces sanctions aussitôt qu'ils disposeront de *« preuves »* statistiques du respect sur une période *« raisonnable »* de l'accord par lequel le Japon s'était engagé, en juillet dernier, à augmenter ses achats de semi-conducteurs américains et à cesser de vendre les siens à des prix de dumping dans les pays tiers.

Le représentant spécial du président pour le commerce, M. Yeutter, a quant à lui exprimé sa conviction *qu'il n'y aurait pas de guerre commerciale* avec le Japon et estimé aussi que ce conflit pourrait être réglé *« en quelques semaines »* ; beaucoup moins de temps donc que les trois à quatre mois dont avait auparavant parlé M. Baldridge, le secrétaire au commerce.

M. Yeutter devait se rendre à Tokyo ce dimanche pour des entretiens annuels sur le commerce international entre les Etats-Unis, le Japon, la Communauté européenne et le Canada. Ce déplacement devrait être l'occasion de discussions bilatérales sur les sanctions américaines. Parallèlement, M. Shintaro Abe, l'ancien ministre japonais des affaires étrangères, est attendu ce même dimanche à Washington comme « envoyé spécial » de M. Nakasone dont il doit préparer la visite par des entretiens de très haut niveau. Avant son départ, M. Abe avait indiqué qu'il allait présenter au Congrès et à la Maison Blanche les mesures que Tokyo est décidé à adopter, a-t-il dit, pour *« tenter de sortir de ce moment assez critique »*.

Il s'agirait de l'annonce de concessions sur les importations japonaises de produits alimentaires et de super-ordinateurs, sur la participation de firmes étrangères au développement des télécommunications au Japon ainsi que sur la construction d'un nouvel aéroport international. Enfin serait confirmée la volonté du Parti libéral démocratique, au pouvoir, d'augmenter les dépenses publiques de quelque 35 milliards de dollars.

« Ni les représailles ni le protectionnisme ne sont une solution », avait déclaré M. Abe, laissant clairement percevoir que le coup de semonce avait été entendu. Reste à savoir s'il n'est pas trop tard pour faire refluer le protectionnisme montant aux Etats-Unis.

Les marchandises sur lesquelles seront imposés les droits de douane supplémentaires ne représentent que 0,3 % des exportations japonaises vers les Etats-Unis qui ont enregistré, l'année dernière, un déficit commercial de près de 59 milliards de dollars avec leur principal allié de la zone pacifique.

BERNARD GUETTA.

Dans le cadre de son plan de restructuration

Le sidérurgiste italien Finsider supprime quatorze mille emplois

ROME
de notre correspondant

Une réduction de quatorze mille emplois sur quatre-vingt mille en trois ans : telle est la partie la plus amère du plan de restructuration de l'acier que la Finsider, holding *publique spécialisée du secteur*, a, le vendredi 17 avril, proposé à l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), le grand groupe d'Etat italien.

Deux raisons justifient cette décision draconienne. Il s'agit tout d'abord de se conformer aux directives de la CEE visant à lutter contre la surproduction d'acier au niveau européen. Les Douze produisent près de 30 millions de tonnes, chaque année, en excès, et l'Italie, au cinquième rang mondial et deuxième européen, après l'Allemagne, en fournit à elle seule 23 millions. En second lieu, le secteur est *un gouffre financier absorbant* l'équivalent de 4 milliards de francs par an. Ce trou est d'autant plus béant que l'IRI qui était « en rouge » sur tous les fronts, il y a encore trois ans, a procédé à de spectaculaires redressements, hormis dans le domaine de l'acier, qui demeure l'un des derniers vecteurs lourdement déficitaires.

La situation est rendue particulièrement complexe du fait qu'une *moitié environ des réductions* d'emplois devra intervenir dans le Sud, déjà touché par un taux de chômage très supérieur à la moyenne nationale de 12 %. C'est dans le Mezzogiorno, en effet, que, dans les années 50-60, ont été construits les deux plus gros et plus modernes centres de production de l'acier italien : à Bagnoli, juste au nord de Naples, et à Tarente, à l'extrême sud de la « botte ». Dans ces deux établissements, les coupes devraient être respectivement de 1 500 postes sur 4 350, et de 4 600 sur 18 000.

Tant pour la métropole napolitaine, où la situation générale de l'emploi est dramatique, que pour la cité des Pouilles où l'établissement sidérurgique représente de loin la principale source de revenus, ce sont là des coups dont elles se seraient bien passé. Les autres réductions d'emplois devraient affecter notamment des établissements proches de Gênes Campi, Piombino) et une importante usine du Val-d'Aoste. En outre, une restructuration devrait intervenir en relation avec le secteur privé demeuré important. La cession de plusieurs établissements de la Finsider au célèbre groupe Falck est ainsi envisagée.

Ce plan draconien pourra-t-il être mené à son terme dans les délais prévus ? Ni les habituelles lenteurs italiennes ni les réactions très vives des syndicats de métallos, encore puissants, à l'annonce de ces mesures ne permettent d'en jurer. Même si le plan réussissait, le secteur public de l'acier ne serait même pas en équilibre. Des pertes cumulées de six milliards de francs sont encore prévues pour les trois années à venir. Ce n'est qu'au début des années 90, que la cure d'amaigrissement pourrait permettre à la sidérurgie d'Etat italienne de faire des bénéfices à nouveau.

J.-P. C.

Aux Etats-Unis

Le directeur du budget s'inquiète d'une politique monétaire trop restrictive

Le directeur du budget, M. James Miller a fait part de son inquiétude, vendredi 17 avril, devant la décision de la Réserve fédérale de *« surréagir »* pour contenir l'inflation en augmentant les taux d'intérêt. Cette attitude, selon M. Miller, aura pour conséquence de provoquer une récession en pleine campagne électorale.

« Je suis très inquiet quand je vois que la masse monétaire diminue considérablement depuis quelques temps », a déclaré M. Miller, soulignant que ses remarques ne constituaient pas un message indirect du président Reagan au directeur de la Fed, M. Paul Volcker, pour qu'il mette davantage de liquidités à la disposition des banques américaines.

« Une réaction trop forte aujourd'hui en ce qui concerne l'inflation pourrait se traduire par un ralentissement substantiel de l'activité économique dans un an », a précisé M. Miller.

Quelques heures après cette déclaration faite devant des journalistes, M. Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche, précisait que la politique monétaire actuellement menée était bonne et que les propos de M. Miller n'engageaient que lui.

AFFAIRES

Les titres de la BTP soixante-cinq fois demandés

Le succès fou de la privatisation des petites banques

« Les privatisations, c'est désormais comme les châteaux de la Loire, il y a des gens qui les font systématiquement les unes après les autres. »

A ce commentaire d'un banquier parisien, il faut ajouter aujourd'hui que ces voyageurs d'un type nouveau ne délaissent pas les petites étapes, comme en témoigne le succès fou de la privatisation des banques moyennes. Après la Société générale alsacienne de banque (la Sogenal), dont les titres avaient été demandés quarante-six fois, le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation a indiqué, vendredi 17 avril, que les 1,1 million d'actions de la Banque du bâtiment et des travaux publics avaient été demandées soixante-cinq fois ! La Banque industrielle et mobilière privée, l'étape de la semaine prochaine, sera-t-elle l'occasion d'un nouveau record ?

Première banque moyenne mise sur le marché par l'Etat après la gigantesque Compagnie financière de Paribas, la Sogenal, filiale de la Société générale, avait, on s'en souvient, rencontré un succès important. La campagne de publicité avait pourtant été volontairement assez discrète.

Le titre était ensuite destiné à être coté sur une place de province modeste, la Bourse de Nancy. Malgré cela, face aux 5,1 millions d'actions de la Sogenal mises en vente par l'Etat (à 125 F l'unité), la demande s'élevait à 236 millions (quarante-six fois plus) ! Le ministre de l'économie devait finalement décider de ne servir que les ordres « prioritaires », ceux des particuliers. Et encore, ceux-ci n'ont pu obtenir au maximum que six titres.

Avec la Banque du bâtiment et des travaux publics, la BTB, la seconde banque moyenne mise en vente par l'Etat, tous les records viennent d'être battus. Les 1,1 million de titres offerts (à 130 francs) à la Bourse de Paris ont été demandés soixante-cinq fois ! Quelques précautions avaient pourtant été prises. La division de chaque action initiale de la banque avait permis de quadrupler le nombre d'actions à vendre. La période de la vente avait été ensuite limitée à une semaine (deux semaines pour la Sogenal).

Guichet unique

La publicité, importante, a-t-elle contribué à l'enthousiasme ? *« N'avez-vous jamais rêvé de vous offrir une banque ? »*, demandait-elle. En tout cas, plus d'un million de Français ont répondu par l'affirmative. Ils ne posséderont chacun qu'une seule action de la BTB. Ainsi en a décidé M. Balladur, vendredi 17 avril.

La prochaine étape connaîtra-t-elle le même afflux ? La Banque industrielle et mobilière privée (nationalisée en 1982 mais qui est restée « privée » dans son nom) sera mise en vente la semaine prochaine, l'action étant proposée à 140 francs. Le gouvernement et les dirigeants actuels de cette petite banque indépendante à guichet unique ont pris quelques précautions pour éviter un actionnariat trop large.

Les titres de cet établissement haut de gamme ont été divisés par huit cette fois. La majorité des titres (51 %) ayant été attribués à un groupe d'actionnaires stables — Siparex, Michelin, la Mutuelle générale de France (voir *le Monde* du 18 avril) — et 10 % des actions étant destinées au personnel (355 salariés), ce sont finalement 833 783 titres de la BIMP qui vont faire l'objet de l'offre publique de vente.

Mais, pour celle-ci, la BIMP n'a pas fait de publicité du tout. *« Seulement une information auprès de notre clientèle »*, indique-t-on rue Pasquier, à Paris, au siège de la banque. La vente ne durera que quatre jours — du mardi 21 au vendredi 24 avril, — qui plus est en pleine période de vacances scolaires. Tous ces éléments limiteront-ils l'afflux de demandes ? Les responsables de la BIMP l'espèrent. Il est vrai que la « gestion » d'un actionnariat très large coûte cher en temps et en argent. Il faut notamment informer les actionnaires et les réunir régulièrement (à l'occasion d'assemblées générales par exemple).

Ce succès fou de la privatisation des petites banques amène maintenant les dirigeants des futurs privatisables à s'interroger sur leur propre stratégie, notamment en matière de communication. Pour les voyageurs de la finance en tout cas, les prochains guides bleus parus ou à paraître portent sur le Crédit commercial de France (mise en vente prévue à partir du 27 avril), la *Compagnie* générale d'électricité (mi-mai), l'agence Havas (fin mai), et la Société générale (mi-juin).

On insiste, Rue de Rivoli, sur le fait qu'en matière de calendrier rien n'est définitivement arrêté. Tout dépendra du climat boursier. L'aventure, que diable !

ERIK IZRAELEWICZ.

A la veille de la décision gouvernementale sur la CGCT

Ericsson renforce son offre grâce à un accord avec Matra sur le radiotéléphone

A quelques jours de la décision gouvernementale sur la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), attendue pour le mardi 21 avril, le groupe suédois Ericsson a fait un geste important pour offrir des compensations industrielles en échange de son entrée sur le marché français du téléphone.

Trois candidats étrangers — l'américain ATT, l'allemand Siemens et le suédois Ericsson — sont encore en lice pour racheter la CGCT, ancienne filiale d'ITT-France nationalisée en 1982, qui détient 16 % du marché français de *la téléphonie publique* (estimé à environ 800 millions de francs par an). Mais, jusqu'ici, les autorités françaises estimaient que les contreparties offertes par les industriels européens n'étaient pas tout à fait suffisantes face à l'offre américaine, qui promet, en échange de la CGCT, d'acheter à la France pour 200 millions de dollars d'équipements dans les faisceaux hertziens.

Or, le jeudi 16 avril, Ericsson a conclu avec le groupe Matra un protocole d'accord dans le domaine du radiotéléphone cellulaire numérique européen. Le groupe de M. Lagardère, on le sait, est le principal partenaire français associé à Ericsson dans le rachat de la CGCT (1) puisque, pour satisfaire à la loi de privatisation, les groupes étrangers ne peuvent prendre une participation dépassant 20 % dans les entreprises dénationalisées.

Le protocole d'accord conclu entre les deux groupes est important dans la mesure où le marché du radiotéléphone est promis à une formidable explosion dans les années qui viennent. Il est estimé à une centaine de milliards de francs en Europe.

Matra est présent en France dans le radiotéléphone (Radiocom 2000), mais il s'agit d'aller plus loin et de mettre au point une nouvelle technologie unifiée applicable à l'Europe entière vers 1992, dite « cellulaire numérique ». Le protocole d'accord prévoit un développement en commun de cette nouvelle technologie par les deux groupes, et il est assorti de perspectives industrielles et commerciales pour Matra à l'échelle européenne. Il semble donner satisfaction au groupe français, qui prônait depuis le début de ses discussions avec Ericsson un accord réciproque d'égal à égal.

Nul doute qu'après cette entente, la candidature d'Ericsson pour la CGCT soit renforcée. Le gouvernement français, embarrassé par la tournure prise par le dossier CGCT — qui s'est transformé au fil des mois en un match américano-allemand (ATT contre Siemens), assorti de menaces de rétorsions de part et d'autre, — pourrait être tenté de choisir l'outsider pour sortir de ce dilemme. Un autre grand groupe industriel, le canadien Northern Telecom, a semblé un moment pouvoir jouer ce rôle, mais sa proposition financière est restée incomplète et sa candidature est écartée, de même que celle de l'italien Italtel.

Il était donc important que Matra et Ericsson parviennent à un accord. M. Lagardère pourra ainsi appuyer de tout son poids sa candidature... quelques jours après sa tentative malheureuse pour racheter TF 1.

Les autres candidats pourraient toutefois réagir. L'un d'entre eux, à la veille du week-end de Pâques, n'hésitait pas à brandir la menace d'une action judiciaire si le groupe Ericsson était effectivement retenu, estimant anormal qu'un des candidats puisse ainsi modifier son offre à la dernière minute.

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) La proposition d'Ericsson prévoit que le suédois prendra une participation directe de 20 % dans la CGCT aux côtés de Matra (49,9 %) et d'investisseurs « amis » (0,2 %). Le reste du capital (29,9 %) est réuni dans une holding française où l'on trouve Ericsson (19,9 %), Indosuez (45 %) et Bouygues (35,1 %).

FAITS ET CHIFFRES

● **Nouvelles technologies : les objectifs de la mission Riboud.** — M. Jacques Chirac vient de préciser à M. Antoine Riboud, PDG de BSN, les objectifs de la mission qu'il lui a confiée sur les nouvelles technologies. Ce rapport qui aura pour but d'*« étudier les effets sur l'emploi des mutations technologiques »* devra être remis pour la fin septembre. Le premier ministre a indiqué à M. Riboud que trois questions devront être abordées. Il faudra d'abord *« évaluer l'efficacité des instruments dont disposent les entreprises pour prévoir les effets sur l'emploi des mutations technologiques »*. Deuxième question : *« analyser les voies et moyens par lesquels est assurée dans l'entreprise l'information des salariés sur les nouvelles technologies »*. Enfin, *« recenser les contraintes qui constituent actuellement autant de freins à la mobilité professionnelle des salariés et donc autant d'obstacles à leur meilleure adaptation à l'emploi »*.

● **Huit cents suppressions d'emplois seraient envisagées chez Radiotechnique.** — Selon la section CFDT de l'usine du groupe à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), la direction de Radiotechnique envisage la suppression de huit cents emplois en raison d'une sous-charge de travail en 1987. Lors d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, la direction aurait annoncé deux cent cinquante suppressions d'emplois au Mans (Sarthe), cent cinquante à Flers (Orne), deux cents à Nogent-le-Rotrou et deux cents à Rambouillet. Selon la CFDT, *« une des mesures de ce plan comprendrait une demande globale de convention FNE, qui pourrait, selon la direction, concerner trois cent vingt-huit personnes à l'âge légal de cinquante-six ans et deux mois et quatre cent soixante-dix-sept personnes de cinquante-cinq ans, après dérogation »*. — (AFP.)

Transports

Les partisans du rail et certains élus s'inquiètent de la nouvelle politique autoroutière

Le nouveau schéma directeur routier, qui prévoit, dans les dix prochaines années, la construction de 2 730 kilomètres d'autoroutes ou de routes à quatre voies, est applaudi par les élus des régions desservies, et notamment de l'Ouest et du Centre, ainsi que par les professionnels du bâtiment et des travaux publics qui, en Ile-de-France, annoncent la création de deux mille emplois par an pendant cinq ans (*le Monde* du 15 avril). En revanche, les élus de la région Midi-Pyrénées, de la côte atlantique, ainsi que le président socialiste du conseil régional du Limousin, M. Robert Savy, s'estiment défavorisés. Quant aux défenseurs des transports collectifs, ils s'inquiètent de la préférence accordée à la voiture individuelle.

La déception du Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

M. Robert Savy, président (PS) du conseil régional limousin, n'est pas content du tout du programme autoroutier du gouvernement. « *Il est contraire à ce que nous avions proposé*, dit-il. *Il y a autour de Limoges, dans un rayon d'une centaine de kilomètres, une espèce de zone interdite.* »

Une déception largement partagée par M. Robert Ardant, président de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges : « *Non seulement nous n'avons pas obtenu l'autoroute espérée, mais les délais de réalisation d'une RN 20 en deux fois deux voies risquent d'être beaucoup plus longs que ceux d'une autoroute.* »

M. Michel Bernard, député (RPR) de la Haute-Vienne, souligne qu'« *il faut bien se dire que, dans vingt-cinq ans, ce sera insuffisant* » et que, « *dans l'immédiat, il faut obtenir le raccourcissement des délais de construction de cette voie express* ». Enfin, M. Marcel Rigout, député (PC), a aussitôt adressé une question écrite à M. Méhaignerie à propos de « *sa politique désastreuse pour le Limousin* ».

Le Limousin, toutes instances confondues, est unanime à mettre en avant une priorité quasi obsessionnelle : la liaison autoroutière vers Paris et le réseau existant. Limoges est, en effet, « *la seule capitale régionale pour laquelle n'est prévue aucune liaison autoroutière* ». Or, c'est vers le Sud, vers Toulouse, à partir de Brive, que se fera, selon le projet défini par le comité interministériel, cette liaison autoroutière.

Une opinion divergente s'est fait entendre, celle de M. Henri Bouvet, député de la Haute-Vienne (UDF) : le choix d'une RN 20 à deux fois deux voies lui semble préférable à celui d'une autoroute, car « *elle peut être réalisée dans des conditions de délai et de dépenses bien moindres* ».

En outre, ajoute M. Bouvet, « *la voie express permet des entrées et des sorties tous les 3 ou 4 kilomètres, assurant ainsi l'irrigation des territoires traversés, alors qu'une autoroute n'a d'entrées et de sorties que tous les 30 ou 40 kilomètres* ».

Quant à M. Jean Valentin, PDG des grandes surfaces Euromarché, président de l'association Autoroutes Euro-20, destinée à promouvoir la RN 20, il affirme que « *les décisions prises sont un coup sévère porté aux régions traversées par la RN 20* » et qu'il s'agit « *d'une véritable non-assistance à région en danger* ».

GEORGES CHATAIN.

POINT DE VUE

Et les transports collectifs ?

par Jean Sivardière
Secrétaire général
de la Fédération nationale
des associations
d'usagers des transports.

Si la relance du réseau autoroutier – 2 700 kilomètres d'ici à l'an 2000 – répond à des préoccupations politiques immédiates, il faut aussi s'interroger sur son intérêt pour notre pays. Les axes rentables étant équipés depuis longtemps, ce super-programme se justifie-t-il ?

Veut-on faire disparaître les embouteillages péri-urbains ? L'équipement crée l'usage. Toute voie routière nouvelle induit un trafic supérieur à celui qu'elle peut écouler. Plus ont en fait, plus il faut en faire. Après le périphérique qui devait tout régler, le super-périphérique.

Veut-on gagner du temps ? Le TGV est imbattable. Veut-on désenclaver, selon le terme à la mode ? Le chemin de fer peut y contribuer tout aussi efficacement que la route. Et en quoi un transit routier accru entre l'Europe du Nord et celle du Sud sera-t-il créateur de richesses ? On va ainsi dépenser 40 milliards supplémentaires en se fondant sur des mythes sans avoir comparé sérieusement les possibilités du rail avec celles de la route.

Quelles seront les conséquences de ce choix effectué sous la pression du lobby routier ? On doit s'attendre à un formidable développement du trafic déjà amorcé par la baisse des carburants et de ses coûts économiques, écologiques et sociaux. Notre environnement va souffrir : gaspillage de terres agricoles et d'espaces naturels, atteinte au paysage, urbanisation plus éclatée, nuisances sonores, pollution de l'air, pluies acides.

Le chemin de fer sera peu à peu marginalisé. Lourdement endettée, la SNCF ne peut financer bien des investissements urgents : TGV Nord, contournement TGV de Lyon, électrification. Elle n'a même pas su trouver 100 millions pour rénover la ligne Lyon-Bordeaux qui sera bientôt doublée par une autoroute à 20 millions de francs par kilomètre. Comment pourra-t-elle résister à la concurrence accrue de l'automobile et du transport routier de marchandises qui va bénéficier d'un cadeau somptueux ?

Pendant ce temps, faute de crédits, les transports urbains restent sous-développés. On attend toujours la réouverture de la grande ceinture parisienne et le développement du tramway dans les villes de province qui s'engorgent malgré la multiplication des pénétrantes, des rocades et des bretelles.

Il ne s'agit pas de renoncer à tous les investissements routiers. Mais ne faut-il pas éviter les gaspillages et établir enfin des priorités nationales, c'est-à-dire jouer à fond la carte du transport collectif avant d'étoffer un réseau routier bien suffisant pour les besoins réels ?

Le trafic maritime sera protégé entre les TOM et la métropole

Sur proposition de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, le conseil des ministres du 15 avril a adopté un projet de loi – qui s'intègre dans le plan de redressement de la marine marchande – et qui tend à protéger la desserte maritime entre la métropole et les territoires d'outre-mer (TOM) ou les collectivités territoriales, et vice versa (1). Le trafic entre la métropole et les départements d'outre-mer (DOM) est, lui, régi par l'article 258 du code des douanes qui permet au gouvernement, de façon discrétionnaire, et lorsque la situation l'exige, de réserver le transport de certaines marchandises aux navires français (2).

Selon le projet de loi les trafics entre la métropole et les TOM seront réservés aux navires battant pavillon français ou d'un pays de la CEE. Entre différents territoires d'outre-mer ou collectivités territoriales, seuls les navires français pourront accomplir les transports.

C'est surtout la desserte entre la métropole et Papeete et la Nouvelle-Calédonie qui est visée à cause de la concurrence jugée déloyale – sur les tarifs – de la part de compagnies de navigation coréennes et polonaises.

(1) Les TOM sont la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les terres australes et antarctiques (TAAF) ; les collectivités territoriales sont Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte.

(2) Les DOM sont la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 16 avril

Microclimat

BAISSERA, baissera pas, montera, montera pas : au cours de cette semaine réduite à quatre séances par les fêtes de Pâques – le vendredi saint est traditionnellement chômé rue Vivienne – la Bourse de Paris a littéralement marché sur des œufs. Des pertes légères furent enregistrées les deux premiers jours (– 0,8 %, – 0,5 %), des gains modiques les deux suivants (+ 0,69 %, + 0,62 %), le tout avec relativement assez peu d'affaires. Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont pratiquement pas varié (+ 0,18 %). Les temps changent. L'an dernier, quand les cloches étaient attendues en provenance de Rome, le marché s'était offert un joli galop (+ 5 %), qui avait ponctué un trajet marqué par dix journées de hausse consécutives (+ 15 %) et avait porté l'avance moyenne des cours à 35 % depuis le début de l'année. Entre le 31 décembre 1986 et ce jeudi soir 16 avril, la Bourse a tout juste réussi à monter de 13 %. Plus les sommets se succèdent, plus, avec l'altitude, l'ascension devient pénible.

C'est vrai. Mais l'environnement, il y a un an, était aussi sensiblement différent. La France sortait des élections législatives et le marché avait commencé à changer de dimension. Au cours de cette fameuse semaine de Pâques 1986, les commis avaient même mis la crosse en l'air en signe de protestation contre l'insupportable surcroît de travail. Pensez donc ! Pour la première fois de l'histoire, le volume global des transactions avait dépassé 12 milliards de francs, et le règlement mensuel (RM) s'offrait, en termes d'échanges, des moyennes journalières de 1,5 milliard à 2,2 milliards de francs (entre 400 millions et 500 millions de francs l'année précédente).

Les pannes d'ordinateurs se succédaient en rafales et la comptabilisation des échanges fut même impossible les 26 et 27 mars 1986. Oui, les temps changent, et les espoirs d'une grande reprise économique aux Etats-Unis, qui aurait fortifié la planète, se sont évanouis. Aujourd'hui, une croissance molle suffit au bonheur des milieux financiers, et des prières montent au ciel pour qu'elle ne s'érode pas trop. Les boursiers, eux, se plaignent de la sous-activité avec des courants d'affaires journaliers tournant autour de 1,5 milliard de francs. Comme quoi, tout est relatif.

A la décharge du marché, reconnaissons lui, toutefois, de bonnes raisons d'avoir cette semaine agi avec circonspection. Les turbulences monétaires, avec un dollar irrésistiblement tiré vers le bas et des taux d'intérêt tirés vers le haut, n'étaient pas, il est vrai, de nature à rassurer les investisseurs. D'autant moins que les dernières grandes réunions internationales, du type G-7 et FMI, genre tasse de thé dans une pâtisserie sélecte, ne paraissaient pas avoir donné des résultats très probants. Le New York Stock Exchange avait, lui, très mal pris la chose et s'était effondré... avant de se remettre un peu de ses émotions. Mais nul, rue Vivienne, ne pouvait le deviner. Force est donc de constater que, finalement, malgré les incertitudes, Paris ne s'est pas mal comporté du tout. Les grands noms de la cote ont, dans l'ensemble, très bien résisté. Printemps, Michelin et Peugeot ont même renforcé leurs positions. Seuls L'Oréal, Midi Roussel-UCLAF et Carrefour se sont laissé grignoter et ont rendu la main. Question de sang-froid ? Londres, Francfort et les autres ne se sont pas mal débrouillés non plus. En fait, beaucoup flairaient que l'accord du Louvre pourrait une fois encore fonctionner. Ce qui devait se produire et ce que M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, allait confirmer en insistant sur la nécessité de maintenir la parité actuelle dollar/yen. Ouf ! Difficile d'anticiper pareille issue. Mais les 2 700 kilomètres d'autoroutes promises par le premier ministre en début de semaine ont bien arrangé les choses et vaincu les réticences. Première conséquence de cette nouvelle : les valeurs de travaux publics se sont senti pousser des ailes (Colas, J. Lefebvre, Bouygues, SCREG, Auxiliaire d'Entreprises, Dumez, Spie-Batignolles) et leur fournisseur, Ciments français, aussi. Deuxième effet : la fermeté du secteur a été bénéfique et a contribué au soutien d'un marché assez peu enclin, avec l'abondance des liquidités, à se laisser glisser. Par dessus le marché, la Bourse a eu la satisfaction de voir Wall Street reprendre ses esprits et la confirmation, encore une, du retour au calme sur le front de l'inflation, avec une hausse tranquille des prix de 0,1 % à 0,2 % en mars. Seules déceptions : les prévisions économiques médiocres et assez convergentes faites par le CNPF, le GAMA (Groupe d'analyses macro-économiques), l'Eurochambre et l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) ; surtout l'annonce d'une aggravation du déficit commercial en mars (– 3,3 milliards de francs).

Mais à la corbeille personne, semble-t-il, ne souhaitait vraiment se laisser aller à la morosité. Et la détérioration des échanges avec l'étranger a été mise entièrement sur le compte de la reprise des investissements, ce qui correspond à un souci évident de ne voir seulement que le bon côté des choses. Les achats de biens d'équipements à l'étranger n'ont-ils pas été supérieurs de 3,8 milliards de francs à leur niveau mensuel moyen de 1986 ?

En fait on peut se demander s'il n'existe pas une sorte de microclimat à la corbeille. Des investisseurs étrangers le disent, paraît-il, à mots couverts.

Trois choses au moins sont certaines :

1) Les résultats des entreprises continuent de se redresser. Le pipe-line est bien rempli et débite toujours son flot de bonnes nouvelles. L'augmentation des profits en 1986 est maintenant de 76 % pour la Société générale, de 63,7 % pour Saint-Louis, de 35,2 % pour la Générale des eaux, de 30 % pour Accor, de 25 % pour Immeubles de la Plaine Monceau. Surtout, les prévisions de bénéfices en 1987 sont très prometteuses. D'après le groupe Associés en finance, qui regroupe neuf bureaux d'études parisiens dont ceux de la BNP, du Crédit lyonnais, de la Société générale et d'Indosuez, le taux de croissance anticipé s'établit à + 19,3 % (de 8 % à 33,4 %).

2) La privatisation ne peut s'accommoder d'une baisse importante et durable sans risquer d'éloigner une clientèle dont l'Etat a le plus grand besoin. A moins d'une catastrophe, *tout* sera fait pour maintenir le marché à flot. C'est un argument non négligeable dont beaucoup tiennent compte dans leur appréciation. La présence de Hollandais cette semaine sous les lambris n'est certainement pas fortuite.

3) Le lancement, en principe le 1er juin prochain, du plan d'épargne retraite (PER) va rameuter vers le palais Brongniart une nouvelle foule aux fonds d'or. C'est là aussi un phénomène nouveau dont l'impact ne sera pas négligeable. Les munitions ne sont pas prêtes de manquer. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de la résistance assez remarquable dont le marché a fait preuve ? Même Bic, victime, semble-t-il, d'une campagne de dénigrement aux Etats-Unis pour ses briquets jetables devenus singulièrement incendiaires, ne s'est pas trop mal remis du choc encaissé. La Bourse fera probablement score nul à la liquidation générale d'avril, qui aura lieu mercredi prochain 22 avril. Mais déjà, dans les travées, des « gourous » spéculent sur sa remontée vers de nouveaux sommets. La semaine écoulée n'aura peut-être été qu'un round d'observation, avant une attaque en règle sur le front de la hausse.

ANDRÉ DESSOT.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 avril 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	107,45	107,55	107,40	107,25
+ haut	107,50	107,60	107,45	107,25
+ bas	107,30	107,35	107,30	107,20
Dernier	107,40	107,50	107,40	107,25
Compensation	107,45	107,50	107,40	107,30

Nombre de contrats : 14 851.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril	17 avril
RM	1 546 547	1 449 338	1 490 791	1 798 026	–
Comptant					
R. et obl. .	7 023 170	8 989 086	7 930 751	5 940 493	–
Actions ..	599 148	443 943	556 957	475 474	–
Total	9 168 865	10 882 367	9 978 499	8 213 993	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	110,2	109,7	110,3	–	–
Étrangères	113,6	113,6	113,4	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance .	112,7	112,2	112	113	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	447,4	444,5	446,3	450,1	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
J. Lefèbvre ...	+ 10,3	Veuve Cliquot	– 17,9
Raffi.-Dist. ...	+ 9,7	Poclain	– 12,1
Printemps	+ 8,1	Guyenne	– 8
Colas	+ 7,1	Francarep	– 6,7
Alsthom	+ 6,8	UFB	– 5,8
Télémécanique	+ 6,4	SOVAC	– 5,6
GTM-Entrep. .	+ 6,2	UCB	– 4,5
Silic	+ 6	Lebon	– 4,3
Assedat-Ray ..	+ 5,2	Opfi	– 4,2
Simco	+ 4,8	TRT	– 4,2
Compt. Modern. .	+ 4,6	Salomon	– 4,2
Alspi	+ 4,5	Bic	– 4,1
Dumez	+ 4,5	Cetelem	– 3,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	101 663	357 280 773
Peugeot	362 550	547 610 569
CSF	180 151	310 968 779
Bouygues	181 852	255 126 316
BSN (1)	23 646	121 399 620
Moët (1)	50 732	126 437 370
Lafarge	147 432	244 856 061
Martell (1)	121 598	234 072 730
Alsthom	409 052	183 327 776
Havas (1)	68 331	152 035 162
Génér. Occid. (1)	109 097	145 710 288
Carrefour	35 793	129 534 486
L'Oréal	23 011	101 250 118

(*) Du 9 au 16 avril inclus.
(1) Séance de jeudi non comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 avril	Cours 16 avril
Or fin (kilo en barre) ...	84 000	85 000
– (kilo en lingot) ...	83 850	85 350
Pièce française (20 fr.) .	516	533
● Pièce française (10 fr.)	348	338
Pièce suisse (20 fr.) ...	584	601
Pièce latine (20 fr.)	485	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	475
Souverain	610	624
● Souverain Elizabeth II	608	625
● Demi-souverain	360	360
Pièce de 20 dollars	3 005	3 025
– 10 dollars	1 440	1 480
● – 5 dollars	920	920
– 50 pesos	3 180	3 295
● – 20 marks	597	611
– 10 florins	494	510
● – 5 roubles ...	330	330

BONS DU TRÉSOR

Séance du 16 avril 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 87. ..	92,69	92,67	92,69	+ 0,02
Sept. 87. .	92,72	92,70	92,72	+ 0,01
Déc. 87. ..	92,69	92,69	92,71	+ 0,00
Mars 88. .	92,71	92,70	92,72	+ 0,00

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Très fortes secousses

En relation avec les turbulences monétaires aggravées par le lourd déficit commercial américain, de très fortes secousses ont été ressenties cette semaine à Wall Street. Toutefois après être lourdement retombé très en-dessous de la barre des 2 300 points (2 252,98) et avoir perdu près de 86 points en deux jours avec de très gros volumes d'échanges, Wall Street s'est un peu remis de ses émotions. Jeudi soir, à la veille du long week-end pascal, le marché consolidait ses positions et l'indice des industrielles s'établissait à 2 275,99 (contre 2 338,78 le 10 avril).

L'alerte a été chaude, mais le retour au calme sur le front monétaire a un peu rassuré la communauté boursière, très chagrinée d'autre part par la mise en faillite de Texaco, l'une des sept sœurs. D'après les spécialistes, le marché n'est pas à l'abri d'un nouveau séisme, mais devrait, en principe, trouver un point d'équilibre autour de la cote des 2 200 points avant de reprendre son ascension.

En quatre séances, l'activité a porté sur l'échange de 838,05 millions de titres (contre 892,59 millions).

	Cours 10 avril	Cours 16 avril
Alcoa	43 7/8	46 3/8
ATT	23 3/4	25 5/8
Boeing	51 3/8	50 1/8
Chase Man. Bank ..	36 3/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	115 1/2	116
Eastman Kodak ...	75 7/8	73 1/8
Exxon	90 1/8	88
Ford	86 1/8	84 3/4
General Electric ...	107	103
General Motors ...	86	86 3/4
Goodyear	59 1/8	59 5/8
IBM	145	150 1/4
ITT	60 1/8	56 3/4
Mobil Oil	48 7/8	46 7/8
Pfizer	72	67 7/8
Schlumberger	41 3/4	42 3/8
Texaco	31 7/8	31 1/4
UAL Inc.	72 1/8	72 5/8
Union Carbide	28 7/8	28 7/8
USX	27 7/8	27 7/8
Westinghouse	63 5/8	63 1/4
Xerox Corp	77 5/8	74 1/4

LONDRES

Raffermissement

Douché par le reflux du dollar et l'effondrement de Wall Street que l'aggravation du déficit commercial américain avait déclenché, le marché s'est vite ressaisi. Et, après être tombé à son plus bas niveau depuis le début février, il a regagné tout le terrain perdu, et même au-delà. Plusieurs sondages d'opinion favorables aux conservateurs et des précisions économiques encourageantes ont contribué, avec l'éloignement de la menace monétaire, à revigorer la Bourse.

Indice « FT » du 16 avril : industrielles, 1 540,3 (contre 1 523,8) ; mines d'or, 444,5 (contre 479,9) ; fonds d'Etat, 90,36 (contre 89,68).

	Cours 10 avril	Cours 16 avril
Beecham	495	497
Bowater	484	495
Brit. Petroleum ...	852	875
Charter	330	333
Courtaulds	400	418
De Beers (*)	13 9/16	13 1/4
Glaxo	15 1/32	14 17/32
Gt. Univ. Stores ...	18 1/2	18 1/4
Imp. Chemical	12 57/64	12 43/64
Shell	11 45/64	73 1/2
Unilever	26 45/64	26 21/64
Vickers	449	472
War Loan	38 17/32	39

FRANCFORT

Mieux orienté

Malade lui aussi du dollar, de Wall Street et du déficit commercial américain, le marché allemand a repris le dessus. Malgré un rapport assez pessimiste des principaux instituts de conjoncture la tendance s'est progressivement raffermie. Les automobiles, en particulier, ont retenu l'attention. Bonne orientation des bancaires.

Indice de la Commerzbank du 16 avril : 1809,9 (contre 1 795,7).

	Cours 10 avril	Cours 16 avril
AEG	305	316
BASF	269,30	275 70
Bayer	310 50	310
Commerzbank	263,50	276,50
Deutschebank	651	655
Hoechst	272,10	277,60
Karstadt	426	434
Mannesman	180,10	186
Siemens	694	703,30
Volkswagen	345,50	344,50

TOKYO

Toujours plus haut

Plus ça va mal et plus Tokyo monte. Insensible, semble-t-il, au renchérissement du yen, le Kabuto-cho a battu de nouveaux records, sous l'effet, il est vrai, du placement de capitaux retiré de Wall Street. Les valeurs liées à l'économie interne ont été les premières à en profiter dans l'espoir de la relance des affaires domestiques. On a néanmoins senti poindre une certaine nervosité à la veille du week-end.

Indices du 17 avril : Nikkeï : 23 938,35 (contre 23 216,59 ; indice général : 2 171,97 (contre 2 054,94).

	Cours 10 avril	Cours 17 avril
Akaï	413	405
Bridgestone	860	854
Canon	710	701
Fuji Bank	3 710	4 120
Honda Motors	1 250	1 230
Matsushita Electric	1 460	1 360
Mitsubishi Heavy ..	565	599
Sony Corp.	2 750	2 750
Toyota Motors	1 460	1 500

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Pleins feux sur le yen

On construit actuellement au Japon d'étranges bâtiments dénués de fenêtres et de tout éclairage interne qu'il soit naturel ou électrique. Ces grands hangars entièrement clos à l'intérieur desquels règne l'obscurité sont, paraît-il, destinés à abriter la construction entièrement robotisée de voitures. Les économies engendrées par l'absence totale de travail humain permettraient ainsi aux constructeurs nippons de demeurer compétitifs même si la valeur de la devise japonaise se renforce encore davantage, au point d'atteindre 120 yens pour 1 dollar. C'est dire le sang-froid avec lequel les Japonais envisagent la montée irrésistible de leur monnaie et le peu de cas qu'ils font des pauvres tentatives des banques centrales d'enrayer la chute du dollar. Les devises fortes paraissent condamnées à devenir plus fortes et les faibles à s'appauvrir davantage. A la veille des fêtes pascales, les eurobanquiers en étaient même arrivés à s'interroger pour savoir si la devise américaine existerait encore au lendemain de Pâques.

Il n'est donc pas étonnant que les investisseurs internationaux désertent massivement le dollar aux Etats-Unis et que les eurotransactions libellées dans cette monnaie soient, elles, offertes à des conditions attrayantes. Le meilleur exemple concerne l'opération de 150 millions de dollars lancée la semaine précédente par la Japan Development Bank. Non seulement elle est garantie par le gouvernement japonais en personne, mais elle est dotée d'un coupon annuel de 8 %. Ce jeudi, elle se traitait à 95 alors que son prix d'émission est de 101,125 ! Si la « maison Japon » ne peut plus emprunter en dollars, c'est que cette monnaie est vraiment en mauvaise posture. En conséquence, emprunteurs et investisseurs internationaux se retournent vers le yen, le deutschemark, certaines devises périphériques telles que le dollar australien et, surtout, vers tout ce qui peut s'assimiler à l'or.

Avec quatre-vingt-une émissions représentant l'équivalent de près de 12,7 milliards de dollars, le montant des euro-emprunts libellés en yens a progressé de 30 % durant les trois premiers mois de cette année. Le chiffre correspondant pour le premier trimestre 1986 était de 9,75 milliards. Il est normal que ce soit les débiteurs nippons qui aient été les plus avides à profiter de la popularité de leur propre devise. Ils ont levé l'équivalent d'un peu plus de 1,4 milliard de dollars en yens durant le premier trimestre 1987. Les emprunteurs français, venant en second rang, les ont suivi de près avec l'équivalent de 1,35 milliard de dollars.

« Gold fever »

C'est maintenant un véritable accès de fièvre jaune qui s'est emparé de l'ensemble du marché international des capitaux. Cette semaine, six émissions dotées de warrants débouchant sur des options-or ont vu le jour : deux en dollars, une en ECU et trois en francs suisses. La rareté, jusqu'à ce jour, des euro-instruments financiers liés à l'or explique, en partie, la hauteur vertigineuse, supérieure à 40 %, de la prime qui les accompagne. Cela ne paraît pas décourager les amateurs qui se ruent sur des opérations offrant la possibilité d'acquérir au cours des trois années à venir le métal jaune à un cours supérieur à 600 dollars l'once, alors qu'il se situe présentement dans la fourchette des 440 à 445 dollars. La faiblesse du dollar et la crainte de voir resurgir l'inflation dans le monde – le Japon, l'Allemagne et les autres pays occidentaux s'étant finalement résignés, sous la pression américaine, à relancer leurs économies respectives et à abandonner leurs politiques monétaires actuelles – sont les deux principaux facteurs derrière la présente nouvelle ruée sur l'or. Mais il existe également un troisième élément qui joue en faveur du métal jaune : la crainte de voir les Etats-Unis contraints de réaménager, un jour ou l'autre, leur colossale dette extérieure qui s'oppose à tout redressement significatif du déficit budgétaire.

La BNP a choisi la technique du coupon « zéro » pour lancer jeudi un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur cinq ans à un prix de 80 dollars, c'est-à-dire de 800 dollars pour chaque euro-obligation de valeur nominale de 1 000 dollars. Chacune d'entre elles est assortie d'un warrant permettant au porteur d'acquérir de l'or à un prix de 496 dollars l'once au cours des trois prochaines années. L'ensemble est assorti d'une commission bancaire totalisant 1,50 %. Les conditions de base représentant un coût de quelque 135 dollars pour l'investisseur, le point mort pour le spéculateur, c'est-à-dire le moment où il commencera à être gagnant, est donc de 631 dollars (135 + 496). Ce cours représentait une prime d'environ 41 % par rapport au prix de 445 dollars l'once le jour du lancement de la transaction BNP. L'ampleur de la prime n'a, cependant, pas refroidi l'ardeur des investisseurs. A la veille de Pâques, l'euro-emprunt se traitait avec une très modeste décote de 0,25 sur le marché gris, soit l'équivalent de la seule commission de vente. La Banque nationale de Paris est, toutefois, la seule à être assurée de trouver dès le premier jour son compte dans l'opération. D'une part, le risque encouru par l'évolution du prix de l'or est en partie couvert par le Crédit suisse-First Boston (CSFB) qui dirige l'euro-émission. D'autre part, le bénéfice dégagé par la banque française au travers de la présente formule lui permettra de se retrouver avec des capitaux dont le coût sera encore de 50 points de base inférieurs au taux du Libor, même après qu'a été payé au CSFB la couverture de risque du prix du métal jaune.

En début de semaine, Saint-Gobain avait opté pour la devise de la CEE en procédant à l'euro-émission de 75 millions d'ECU sur cinq ans. Les euro-obligations offertes au pair avec un coupon annuel de 4,50 % sont, chacune, accompagnées d'un warrant permettant au détenteur d'acheter, sur trois ans, une once de métal jaune à un prix de 490 dollars. Par rapport au coupon beaucoup plus élevé que Saint-Gobain aurait dû proposer si l'opération s'était présentée sous la forme d'euro-obligations traditionnelles, l'économie pour l'emprunteur d'un coupon de seulement 4,50 % est de l'ordre de 130 ECU (soit environ 145 dollars), c'est-à-dire l'équivalent d'un prix d'émission d'environ 87 sur un coupon normal. Cela signifie que l'investisseur devra attendre que le cours de l'or ait atteint 635 dollars (490 + 145) l'once avant de réaliser un profit quelconque. Par rapport au prix en vigueur de 435 dollars lorsque l'opération fut lancée sous la direction de Salomon Bros, qui doit vraisemblablement couvrir tout ou partie du risque d'option, la prime est supérieure à 43 %. Nonobstant ce niveau apparemment astronomique, la proposition Saint-Gobain a été chaleureusement accueillie, se traitant d'emblée avec une prime sur le marché gris. Devoir acquitter une prime pour acheter ce qui est déjà une prime fabuleuse laisse rêveur. On en est pourtant là aujourd'hui.

La palme n'en revient pas moins à Hoffmann-La Roche. Au travers de ce qui paraît être le premier emprunteur de son histoire, le groupe chimique suisse, dont les actions sont parmi les plus chères au monde, est venu, mardi, offrir 250 millions de francs helvétiques sur dix ans. L'opération, dotée d'un coupon « zéro », sera émise à 80,50. A chaque obligation de 5 000 francs suisses sont attachés 10 warrants du Crédit suisse qui, ensemble, permettront d'acquérir, jusqu'en septembre 1990, 100 grammes d'or fin à un prix de 2 150 francs suisses. Cela représente une prime pour les investisseurs de 49 % par rapport au cours actuel de l'or ! La fièvre de l'or va, en revanche, permettre à Hoffmann-La Roche d'obtenir des capitaux à un coût défiant toute concurrence puisque de seulement 2,20 % l'an. Comme le groupe suisse n'en a pas besoin, il les replacera certainement de manière à obtenir des intérêts plus substantiels qu'à travers le papier-or appelé, s'il ne cesse de proliférer, à jaunir bien plus vite que le métal qu'il se veut refléter.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

La politique des petites phrases

Huit jours après avoir déclenché, par une déclaration sibylline, une chute du dollar, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, aura, par quelques propos, réussi mercredi à enrayer une nouvelle chute du billet vert, provoquée par d'accablantes statistiques du commerce extérieur des Etats-Unis. Mais le poids des mots apparaît faible face aux anticipations du marché. La politique des petites phrases peut ralentir une évolution, elle peut difficilement empêcher une tendance.

Devant les hommes d'affaires de la Japan Society à New-York, M. Baker a affirmé qu'une poursuite de l'érosion du dollar « *risquerait fort d'aller à l'encontre de l'objectif recherché par Washington d'une accentuation de la croissance dans les autres grands pays industrialisés* ». Et le secrétaire au Trésor d'ajouter – moins d'une semaine après les réunions monétaires de Washington – que les Sept étaient « *bien déterminés à continuer à coopérer étroitement pour assurer la stabilité des taux de change* », insistant même : « *Cela concerne évidemment la parité yen/dollar.* »

M. Baker a été d'autant mieux écouté que tous les propos officiels ont été, cette semaine, dans le même sens. Le président de la Bundesbank, M. Carl Otto Poehl, à l'occasion du centenaire de l'*International Herald Tribune*, n'estimait-il pas que, « *contrairement à ce que l'on pense dans certains milieux, un nouveau repli du billet vert n'apporterait aucune solution aux problèmes de commerce international* » et qu'au contraire il aurait « *une incidence négative sur la croissance et sur l'inflation ?* » Quant au gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, rappelant lui aussi que les grands pays industriels étaient fermement décidés à empêcher un nouveau reflux du dollar, il a dévoilé mardi la signature à Bâle, lors de la réunion des gouverneurs des banques centrales, de nouveaux accords « swap » permettant à la banque du Japon de fournir à d'autres banques centrales les yens nécessaires à leurs interventions sur le marché des changes. Des accords qui concernent sans doute la France, la Grande-Bretagne et l'Italie puisque la Réserve fédérale (pour 5 milliards de dollars), la Bundesbank (pour 2,5 milliards de deutschemarks) et la Banque nationale suisse (pour 200 milliards de yens) disposaient déjà de tels accords avec la Banque du Japon.

Ces déclarations, mais aussi d'importantes interventions des instituts d'émission, ont aidé le dollar à se redresser après une chute consécutive à l'annonce d'un déficit commercial de 15 milliards de dollars en mars aux Etats-Unis. Une preuve que le redressement des échanges extérieurs américains n'est pas encore amorcé. Le dollar, qui était coté 142,50 yens lundi, est tombé à 141,35 yens à Tokyo (après être descendu en cours de séance à 141,15 yens, soit son plus bas niveau depuis la guerre). Et à Paris, il clôturait à 6,002 F après avoir passé pendant quelques heures le seuil des 6 F. Dès mercredi, il remontait à 6,02 F à Paris, 1,8140 DM à Francfort et 141,85 yens à Tokyo, un mouvement qui se poursuivait jeudi (6,04 F, 1,8150 DM, 143,25 yens). « *Les opérateurs du marché ont un peu paniqué*, affirme un cambiste à Paris. *Ils ont dû penser qu'ils étaient allés trop bas, trop vite, et ont inversé leur position à la veille du week-end.* »

Mais la tendance n'en est pas moins à la baisse. Les Japonais restent vendeurs de dollars, les déficits américains sont béants, les représailles décidées par les Etats-Unis contre le dumping japonais sur les semi-conducteurs inquiètent tout le monde, et les statistiques sur la conjoncture outre-Atlantique sont bien moroses. Il a d'ailleurs suffi d'une baisse des mises en chantier de logements neufs en mars (– 3,2 %) pour que, à Tokyo, rare place ouverte vendredi à la veille du grand week-end pascal, le dollar reperde quelques décimales (142,80 yens).

Devant cette bagarre américano-japonaise, les monnaies européennes ont peu bougé à l'intérieur du SME, le mark allemand perdant quelques fractions face à la monnaie française (3,3271 DM). La livre sterling, en revanche, rassérénée par les bons sondages sur Mme Thatcher et le Parti conservateur, est restée très ferme au cours des quatre séances de la semaine, pour atteindre 9,8325 F et 2,9570 DM le 16 avril.

Mais dès que l'on parle de guerre économique – et Dieu sait que l'on en parle ces jours-ci ! – l'or repointe le nez. Il a ainsi dépassé cette semaine à New-York la barre des 450 dollars l'once, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis février 1983. Si des prises de bénéfice l'ont ensuite ramené, le 17 avril, autour de 445 dollars, les professionnels estiment que le mouvement haussier devrait encore s'amplifier dans les jours prochains. Au moment où les grandes Bourses mondiales, perturbées par les fluctuations monétaires, digèrent leurs récents excès, les investisseurs testent d'autres placements. En sommeil depuis l'été dernier, les métaux précieux apparaissent ainsi comme une voie « à explorer » dans laquelle bon nombre d'opérateurs se sont engouffrés. Mais, une fois n'est pas coutume, c'est l'argent, davantage que l'or, qui joue les « prima donna » (*voir la rubrique « Matières premières »*).

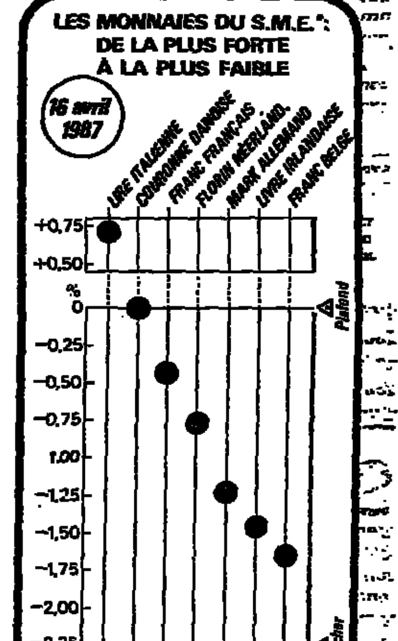
B. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE AU 16 AVRIL 1987

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6270	9,8352	2,4485	2,9563	61,2403	3,3337	2186,97
	–	1,6270	9,7897	2,4356	2,9488	60,8823	3,3175	2097,20
New-York	1,6270	–	16,5426	66,6667	55,0357	2,6567	48,8043	0,0772
	1,6270	–	16,6196	66,8003	55,3250	2,6724	49,0436	0,0776
Paris	9,8352	6,0450	–	403,00	332,69	16,0600	295,02	4,6679
	9,7897	6,0170	–	401,94	332,89	16,0796	295,10	4,6680
Zurich	2,4485	1,5000	24,8138	–	82,5537	3,9851	73,2064	1,1583
	2,4356	1,4970	24,8795	–	82,8215	4,0085	73,4183	1,1614
Francfort	2,9563	1,8170	30,0579	121,13	–	4,8273	88,6774	1,4030
	2,9408	1,8075	30,0399	120,74	–	4,8383	88,6464	1,4022
Bruxelles	61,2403	37,64	6,2266	25,0933	207,15	–	18,3699	2,9066
	60,8823	37,42	6,2190	24,9967	207,83	–	18,3521	2,9030
Amsterdam	3,3337	2,0490	33,8957	136,60	112,77	5,4437	–	1,5822
	3,3175	2,0390	33,8873	136,20	112,81	5,4490	–	1,5818
Milan	2106,97	1295	214,23	863,33	712,71	34,4049	632,02	–
	2097,20	1289	214,23	861,05	713,14	34,4468	632,17	–
Tokyo	232,82	143,10	23,6725	95,4094	78,7562	3,8018	69,8389	0,1105
	231,85	142,50	23,6829	95,1984	78,8382	3,8081	69,8872	0,1106

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 16 avril, 4,2243 F contre 4,2225 F le vendredi 10 avril.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Argent : la fin des vaches maigres

L'argent a cette semaine fait le bonheur des investisseurs en franchissant au Comex de New-York la barre des 7 dollars par once, pour la première fois depuis février 1983. Si quelques prises de bénéfices ont ralenti le mouvement en fin de période, les cours restaient potentiellement orientés à la hausse, dans un marché très actif.

L'ascension a commencé fin mars, lorsque le dollar a de nouveau montré de sérieux signes de faiblesse face au yen. L'atonie du billet vert s'aggravant au fil des jours, les opérateurs internationaux ont estimé urgent de diversifier leurs avoirs. Alors que Wall Street pliait, déstabilisé par le lourd déficit commercial américain, les Bourses étrangères – dont Paris – ont profité de ce transfert, ainsi que les métaux précieux. Parmi eux, l'argent a connu la flambée la plus remarquable : + 30 % entre le 26 mars et le 15 avril. Alors qu'il n'avait pas suivi l'envolée de l'or et du platine, l'été dernier, lorsque la tension montait entre l'Afrique du Sud et ses partenaires commerciaux occidentaux, il a cette fois-ci montré l'exemple.

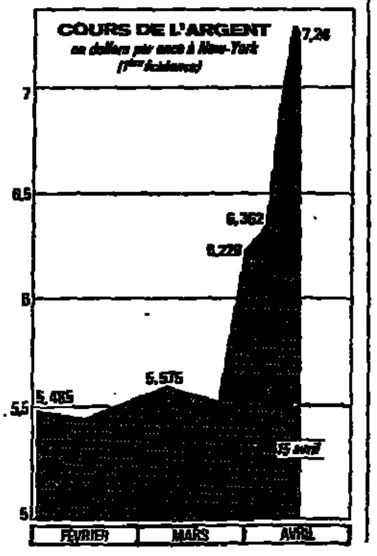
PRODUITS	COURS DU 16-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	882 (=) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	807 (– 1) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 434 (+ 34) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 170 (– 10) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 262 (– 14) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 973 (+ 35) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	286,75 (+ 1,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	169,73 (+ 4,23) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	149,60 (+ 1,80) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

En quête d'idées neuves, les investisseurs se sont rendu compte que l'argent avait pris un retard considérable, et même anormal, sur l'or. « *Avant la hausse récente, le métal jaune était quatre-vingts fois plus cher que l'argent ; l'écart vient de se réduire à soixante-quatre fois* », explique un analyste du Comptoir Lyon-Alemand, spécialisé dans le négoce des métaux précieux. En misant sur l'argent, certains nourrissent l'espoir diffus de voir le marché s'embraser comme aux plus beaux jours de 1979, lorsque les frères Hunt, deux milliardaires de Dallas, avaient jeté à grands frais leur dévolu sur le fameux métal. Les cours atteignirent jusqu'à 50 dollars. La chute fut cependant spectaculaire, et le marché de l'argent connut un cycle de sept ans de vaches maigres, dont il semble à peine sortir. Aussi les investisseurs, gagnés par la fièvre de l'argent, devraient-ils se montrer prudents. Purement conjoncturelle, la flambée d'aujourd'hui n'est attisée par aucun richissime Texan rêvant de s'offrir « tout l'argent du monde ». La consommation industrielle, qui provient essentiellement de l'industrie photographique (pellicules et autres surfaces sensibles), a tendance à stagner. La demande numismatique, si elle n'est pas tarie, a quelque peu passé de mode et reste marginale. La tension du marché apparaît donc comme un phénomène purement spéculatif, aux lendemains incertains. Mercredi, le passage du seuil psychologique de 7 dollars par once à New-York a ainsi accentué l'excitation des opérateurs sur graphiques (*chartists*), qui ont recommandé d'acheter à tout va. Leur appel n'a été qu'à demi entendu, les investisseurs conservant malgré tout un fond de méfiance à l'égard d'un métal qui, par le passé, n'a pas toujours tenu ses promesses.

Pour les producteurs miniers, la fermeté des cours est une aubaine. L'argent est souvent exploité comme produit annexe dans les gisements de plomb et de zinc. Sa valorisation permet ainsi de rentabiliser des exploitations rendues nécessaires par la morosité des « non ferreux ». Mais gare ! Il serait imprudent, de la part des producteurs, d'intensifier leur extraction au seul signal du marché. Il y a bien longtemps que les prix du Comex ont perdu leur rôle d'indicateur fiable, susceptible d'aider à la décision des investisseurs et des opérateurs miniers.

ERIC FOTTORINO.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Climat dépressif

Dure semaine pour les marchés monétaires et obligataires. La chute du dollar, accélérée par les résultats jugés décevants du commerce extérieur américain en février, a réveillé outre-Atlantique les craintes d'un nouveau relèvement du taux de base (*prime rate*) des banques, déjà porté de 7 1/2 % à 7 3/4 % au début de ce mois. Jeudi, dernier jour d'une semaine écourtée par les fêtes de Pâques, le climat s'était quelque peu amélioré, l'espoir d'une baisse des taux renaissait timidement.

En France aussi, le marché a clôturé jeudi sur une note un peu plus optimiste. Cependant, le taux de rendement net des emprunts garantis par l'Etat terminait la semaine légèrement au-dessus du niveau de la fin de la semaine précédente. Il s'est établi à 8,41 % contre 8,38 % le vendredi 10 avril, tandis que le taux du secteur concurrentiel atteignait 8,67 %, pratiquement sans changement (8,65 % vendredi 10 avril, selon les indices communiqués par le Crédit lyonnais). Sur le marché monétaire, le taux de l'argent au jour le jour contre effets privés est remonté au-dessus de 8 % pour s'établir à 8 1/8 %. Dans ce dernier cas, la tension a eu pour cause principale l'avancement du 21 au 16 avril de la fin de la période de constitution des réserves des banques.

Autre événement de la semaine : le début de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'épargne, qui comprend les réformes fiscales que réclamaient les professionnels du MATIF (marché à terme des instruments financiers). Celui-ci a déjà dépassé en volume le niveau des transactions enregistrées sur le marché londonien (*liffe*). Une nouvelle étape du développement de ce marché particulièrement dynamique a été franchie cette semaine avec l'attribution de douze nouveaux sièges, parmi lesquels on compte notamment la Deutsche Bank, Barclays Bank, Bankers Trust et Goldman Sachs. Chacun d'eux paiera 900 000 francs à titre de droit d'entrée.

Cette internationalisation du MATIF devrait entraîner une nouvelle augmentation du volume des transactions tout en améliorant la liquidité du marché.

Il n'empêche que le mouvement d'internationalisation ou de déréglementation pourrait aussi accroître les risques sur la place de Paris. C'est pourquoi le cabinet d'analyse financière Moody's Investors a décidé, pour sa part, de remettre en question la notation (*rating*) attribuée aux trois grandes banques françaises, la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais. C'est au début de l'été qu'on devrait connaître leur nouveau classement dans l'échelle du crédit.

Notons enfin que plusieurs émissions du Trésor ont eu lieu au cours de la semaine écoulée. Lundi, la Banque de France procédait à trois adjudications de bons pour un montant total de 9,58 milliards de francs, dont 3,75 milliards de bons à taux fixe et intérêts précomptés (BTF) d'une durée de trois semaines. Le taux de rendement actuariel pondéré s'est établi à 7,85 % pour cette émission, en très légère hausse par rapport à l'adjudication précédente (7,83 %).

Mercredi, la caisse de refinancement hypothécaire (CHR) a procédé à une adjudication d'obligations 8,50 %. Ces titres, qui expireront en 1999, sont émis pour un montant de 2,5 milliards de francs. Le taux de rendement moyen pondéré marque une très légère hausse : il est de 9,25 % contre 9,10 % pour l'adjudication de mars.

(Interim.)

● *Un cours de l'étain à Paris.* – La Chambre syndicale des métaux blancs publie depuis le 7 avril un cours quotidien de l'étain, exprimé en francs par quintal, à raison d'un par lot de 10 tonnes. Cette initiative vise à combler l'absence de cotation officielle consécutive à la crise de l'étain survenue le 24 octobre 1985 à Londres. La Fédération des minerais et métaux non ferreux communique chaque jour ce cours au 45-63-68-99. Le 17 avril, il s'établissait ainsi à 4 795 F.

Le Monde

La flambée de violences en Cisjordanie

« Colombes » israéliennes et « modérés » palestiniens dénoncent en commun la répression dans les territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'actuelle flambée de violences en Cisjordanie ne décourage pas les adeptes du dialogue israélo-palestinien. Bien au contraire. Ceux qu'on appelle « colombes » en Israël et « modérés » dans les territoires occupés éprouvent, dans l'épreuve, le besoin de maintenir le contact. Pour confirmer leur communauté d'analyses ou constater leurs divergences. Pour exprimer, malgré tout, leur confiance en l'avenir et leur désir de vivre ensemble.

Une cinquantaine de responsables israéliens et palestiniens, rassemblés vendredi 17 avril dans un hôtel de Jérusalem-Est à l'initiative du mouvement La Paix maintenant (Chalom Archav), ont dénoncé avec une égale vigueur la répression dans les territoires sous toutes ses formes : brutalité des forces de l'ordre, arrestations arbitraires, détentions sans procès, fermeture prolongée de l'université de Bir-Zeit.

Un parterre de choix, où figuraient côté israélien des universitaires, des journalistes et deux députés, M. Dedi Zucker (Mouvement des droits civiques) et M. Elazar Granot (Mapam). Leur faisaient face, entre autres, M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien *Al Fajr*, M. Faez Abou Rahmeh, avocat de Gaza, M. Moustapha Natché, ancien maire de Hébron, et M. Ziad Abou Zayed, journaliste. Tous sont des sympathisants de l'OLP, tendance Arafat. Un absent de marque, M. Feyçal Husseini, placé cinq jours plus tôt en détention administrative pour six mois (*le Monde* du 15 avril).

Les premiers ont exigé de leur gouvernement l'ouverture d'une enquête sur le comportement de l'armée et réaffirmé le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Les seconds ont souligné, avec quelque dérision, les contradictions qui taraudent non seulement la coalition au pouvoir, mais aussi le Parti travailliste : ainsi, M. Shimon Pérès fait connaître à l'envi son désir de paix tout en cautionnant l'apparition sur le terrain d'« *un climat de guerre* ». « *Si les choses continuent à ce rythme*, notait amèrement M. Radouane Abou Ayash, président de l'Association des journalistes palestiniens, *j'ai peur qu'un jour vous ne trouviez plus personne avec qui dialoguer. Nous serons tous expulsés ou en prison.* »

Pour chacun la « bête noire » du moment, c'est M. Itzhak Rabin, ministre de la défense et maître d'œuvre du raidissement gouvernemental dans les territoires. « *Rabin fait ce qu'il veut sous le nez de Pérès*, assure M. Zucker. *Il est plus dur que Sharon et s'en vante. Pérès n'ose rien lui dire.* » Le matin même, Chalom Archav avait fait paraître dans la presse une attaque au vitriol contre l'ancien premier ministre, où on lit notamment : « *Un homme a commis un meurtre, des centaines de Palestiniens ont été emprisonnés. Des centaines de colons juifs ont fomenté une émeute, aucun n'a été arrêté. Vingt ans d'occupation, c'est assez. Les mains de Rabin sont bien les siennes, mais sa voix est celle de Levinger.* » (Le rabbin Moshe Levinger est le chef du mouvement annexionniste juif Goush Emounim.)

Un courant très minoritaire

De ces deux heures de dialogue israélo-palestinien, on retiendra surtout la différence d'approche – ô combien révélatrice – envers le terrorisme. Le « camp de la paix », en Israël, attendait de ses interlocuteurs palestiniens qu'ils condamnent sans la moindre équivoque l'assassinat la semaine dernière d'Ofra Moses, une mère de famille brûlée vive dans sa voiture. « *Aucun argument politique ne peut justifier de tels attentats*, a fait valoir M. Zucker. *Je demande à mes frères palestiniens de le dire clairement. Car qu'ont-ils obtenu en vingt ans de violence ? Rien.* »

Malgré son réel pouvoir de mobilisation parmi la gauche, Chalom Archav exprime un courant très minoritaire en Israël. Haï par la droite parlementaire et dénigré par une partie de l'opinion, qui ne lui pardonne pas de « *parler avec l'ennemi* », ce mouvement pacifiste prend soin de ne pas aggraver son isolement. Il demande à ses partenaires palestiniens de faire un bout du chemin qui doit conduire à la paix.

« *Nous nous battons chez nous en position difficile*, explique son porte-parole, M. Tsali Reshef. *Vous, Palestiniens, devez nous aider. Vous le pouvez en dénonçant clairement, comme nous le faisons, les auteurs d'actes terroristes. Nous savons que nous ne sommes pas à égalité. Nous sommes les occupants, vous êtes les occupés. Mais vous devez comprendre notre lutte. Certes, vous trouverez toujours quelques centaines d'Israéliens pour vous soutenir aveuglément. Mais cela ne vous suffira jamais.* » A quoi, M. Abou Zayed répondit : « *Nous condamnons toute violence d'où qu'elle vienne. Mais nous condamnons avant tout l'occupation qui engendre cette violence.* »

J.-P. LANGELLIER.

Le conflit du Golfe

M. Mitterrand a reçu une délégation de la Ligue arabe

Une délégation de la Ligue arabe, conduite par le prince Saoud El-Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, et comprenant M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, ainsi que de hauts diplomates marocain, tunisien et irakien, a été reçue vendredi matin 17 avril, durant une demi-heure, par le président Mitterrand, à l'Elysée. Cette délégation représentait le « Comité arabe des Sept » chargé par la Ligue de suivre l'évolution du conflit irano-irakien et mandaté pour des démarches auprès des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le prince Saoud, qui s'est déclaré « *optimiste* » quant à son action diplomatique, s'est félicité de la position française : « *La France continue toujours à appuyer une solution visant à la fin du conflit Irak-Iran. Il s'agit d'une affirmation claire et nette de coopérer pour contribuer à mettre fin à cette guerre.* » Selon le ministre saoudien des affaires étrangères, la France ne prendra pas de « *mesures précises individuelles* » autres que celles envisagées par les Nations unies. « *Nous ne cherchons pas de nouvelles résolutions de l'ONU*, a-t-il poursuivi, *mais uniquement l'application de la résolution 582 du Conseil de sécurité, adoptée en février 1986, et réclamant un cessez-le-feu entre les deux parties.* » Le prince Saoud a encore indiqué que « *nos contacts continuent avec l'Iran qui est un pays voisin, ce qui nous pousse à trouver avec lui une solution pour mettre fin au conflit* ».

La délégation de la Ligue arabe avait été reçue jeudi par le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui l'avait assurée du « *soutien sans réserve* » de la France à ses initiatives en faveur de la paix dans le Golfe.

Vives protestations de l'ambassadeur d'Israël après un reportage de TF1 sur la « Palestine occupée »

La diffusion, jeudi soir par TF1, d'un reportage sur la « Palestine occupée », dans le cadre de l'émission « Infovision », a suscité, vendredi 17 avril, de vives protestations de la part de l'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer, et du Consistoire central israélite de France, pour lesquels ce film est un exemple de « désinformation » anti-israélienne.

Dénonçant « *les erreurs de faits, les falsifications, les à-peu-près et la présentation tendancieuse* », le communiqué de l'ambassadeur israélien accuse ce document d'être d'« *une totale partialité* » et le qualifie d'« *incroyable film de propagande anti-israélien* » et de « *modèle de désinformation* ». En conclusion, M. Soffer « *espère que TF1, sous sa nouvelle direction, saura adopter une attitude équilibrée et respectueuse des faits dans le traitement de l'actualité au Proche-Orient* ».

Même réaction de la part du Consistoire central israélite de France (CCIF), qui proteste « *contre le fait que la première chaîne de télévision française ait osé désinformer de telle manière ses auditeurs* », du président du Comité représentatif des institutions juives de France (CRIF), et du Congrès juif européen (CJE) qui affirme, dans un communiqué, que l'« *ignorance des journalistes ou leur naïveté piégée ne justifient pas qu'ils puissent ainsi donner aux téléspectateurs une image subjective et partiale* » de la situation.

De leur côté, les producteurs d'« Infovision » se sont étonnés vendredi, dans un communiqué, de « *réactions, qu'ils jugent excessives, aux reportages sur les territoires occupés* ». Ils relèvent « *la nature très vague des accusations concernant de prétendues « erreurs de faits » et « falsifications »* ».

« *Les producteurs d'« Infovision »*, poursuit le communiqué, *notent aussi que des scènes beaucoup plus dures auraient pu être présentées alors que depuis quelques jours la tension monte* » (dans la région).

Ils rappellent ce qu'écrivait en novembre, dans l'*International Herald Tribune*, M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères : « *Les Palestiniens vivent sans le droit de voter ni d'être élus. (...) Ils sont exposés à des contraintes et à des punitions qui ne pourraient leur être infligées s'ils étaient juifs. (...) Voilà une existence morne, tendue, maussade, réprimée avec des coups de violences toujours prêts à exploser.* »

Mme AHRWEILER

invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Ahrweiler, docteur ès lettres qui, nommée en 1982, est la première femme à diriger l'académie de Paris après avoir présidé l'université de Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Philippe Bernard du *Monde*, et de Philippe Caloni et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

PHILIPPINES : les troubles au sein de l'armée

Une nouvelle mutinerie a été matée à Manille

MANILLE
correspondance

Aux premières heures de samedi 18 avril, treize soldats, conduits par un ancien sergent de la garde présidentielle, membres de confréries militaires en cours de réorganisation, ont tenté de délivrer certains de leurs collègues arrêtés au lendemain du « coup » manqué de janvier, après avoir momentanément occupé les locaux de la chaîne de télévision « Channel Seven » à Manille. Selon le chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, les rebelles, à bord d'un camion civil, ont réussi à défoncer la grille et le poste de garde de la prison militaire de Fort-Bonifacio, en bordure de la capitale. Mais ils n'ont pas pu aller plus loin.

Appelées en renfort, des troupes loyales au gouvernement réussirent en effet à bloquer les voies d'accès, obligeant les mutins, auxquels s'étaient joints quarante-deux des cent huit prisonniers – en attente de cour martiale – et « *quelques-uns* » de leurs gardes, à se rabattre sur les bâtiments du quartier général, à l'intérieur du camp. Au passage, les rebelles ont emmené « *plusieurs* » otages civils et militaires. Après un siège de moins de neuf heures, des appels à la reddition et, selon le général Ramos, « *un court échange de coups de feu* », les forces de l'ordre ont repris les bâtiments occupés par les rebelles. Officiellement, un rebelle a été tué, alors que deux soldats et un civil ont été blessés.

Ainsi, en fin de matinée, le général Ramos, souriant et détendu, a assuré à la presse que la rébellion était « *complètement matée* » et que le reste du pays « *était absolument calme* ». Mutins évadés et « libérateurs » sont actuellement sous les verrous, en attendant que la justice militaire suive son cours.

Le chef d'état-major général a, par ailleurs, saisi l'occasion pour rappeler que le gouvernement philippin et les autorités militaires sont fermes dans leur décision de faire juger les responsables du putsch de janvier, ainsi que les auteurs de l'opération de samedi. Les milieux politiques philippins s'interrogent sur cette bizarre succession de « *coups avortés* ». Aucun, en vérité, n'a sérieusement ménacé le gouvernement Aquino. L'armée serait-elle travaillée par des éléments séditieux désespérés, ou s'agit-il d'une véritable entreprise de pourrissement à long terme ? Quoi qu'il en soit, il apparaît qu'en dépit des assurances officielles, les forces armées philippines n'ont pas retrouvé leur sérénité.

KIM GORDON-BATES.

Premières nominations à TF 1

M. Alain Denvers reste directeur de l'information

Le personnel de TF 1 connaît aujourd'hui le nom des principaux responsables qui composent – provisoirement – la nouvelle équipe de direction de la chaîne. Un organigramme a en effet été présenté le vendredi 17 avril au comité d'entreprise de TF 1, qui révèle la répartition des postes les plus importants, étant entendu que de nouvelles arrivées pourraient être connues dès la semaine prochaine.

Aux côtés de M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, et de M. Patrick Le Lay, vice-président, trois hommes, issus du sérail Bouygues, accèdent aux principales commandes. Il s'agit de M. Cyrille du Peloux, chargé du secrétariat général de la chaîne mais aussi du plan gestion, de l'informatique et du nouveau siège ainsi que des bureaux à l'étranger et des missions ; de M. Michel Vinsonneau, nommé directeur financier, et de M. Jean-Pierre Rousseau, placé à la tête des « relations humaines ».

L'équipe Bouygues accueille, en outre, M. Ian Maxwell, le fils de Robert, lui aussi partenaire dans le tour de table des repreneurs de la Une à hauteur de 2,6 % et PDG de l'Agence centrale de presse (ACP) depuis la fin du mois de janvier dernier. A TF 1, le voici chargé du « développement international ». Ancien journaliste à FR 3 et conseiller de l'équipe Bouygues, M. Alain Schmidt s'occupera des relations extérieures.

Hormis ces nouveaux arrivants, les autres responsables de la direction figurent parmi les anciens collaborateurs de M. Hervé Bourges. Ainsi, M. Pascal Josèphe conserve la direction des programmes et M. Alain Denvers la direction de la rédaction. De son côté, M. Bochko Givadinovitch reste le patron de la régie publicitaire de TF 1.

Une stabilité qui ne manque pas d'irriter, déjà, des hommes politiques de la majorité. C'est le cas de M. Philippe Malaud qui, au nom du Centre nationale des indépendants (CNI), s'en est pris, vendredi, à M. Léotard et au gouvernement, lequel n'a, selon lui, aucune raison de se féliciter d'« *avoir perdu un an pour conforter, par une privatisation inutile, une équipe mise en place par ses adversaires* ».

Cet organigramme a été révélé à la chaîne le lendemain de la réunion du nouveau conseil d'administration. Un conseil lui aussi – par nature – provisoire qui, jusqu'à l'introduction en Bourse – avant l'été ou en septembre – des 40 % du capital de la chaîne destinés à être vendus au public (les 10 % restant étant réservés au personnel), compte encore parmi ses douze membres des représentants de l'Etat.

Présidé par M. Francis Bouygues, ce conseil d'administration se compose donc de la manière suivante : cinq représentants des repreneurs, MM. Francis Bouygues, Patrick Le Lay et Olivier Poupart-Lafarge (pour le groupe Bouygues), M. Robert Maxwell (PDG du groupe Pargamon Media Trust) et M. Jean-Pierre Pétriat (PDG du groupe GMF). ; cinq représentants de l'Etat : MM. Jean-Pierre Dannaud (conseiller d'Etat), Jean Favier (directeur général des Archives de France), Marc-André Feffer (chef du service juridique et technique de l'information), Pierre Gisserot (inspecteur général des finances) et Jean-Pierre Teyssier (président de la Loterie nationale et du Loto sportif) ; enfin, deux représentants du personnel : MM. Roger Gicquel (journaliste) et Marc Boussard (technicien supérieur).

A. Rd.

LIBAN

Réouverture d'une voie de passage entre les deux secteurs de Beyrouth

Une voie de passage dans la ligne de démarcation qui coupe Beyrouth en deux depuis douze ans a été rouverte, vendredi 17 avril, après dix mois de fermeture. Ce passage, dit des Franciscaines, est un petit chemin sablonneux de 600 mètres, que l'on emprunte à pied. Il est tenu par l'armée libanaise (6e brigade chiite à l'ouest, 9e brigade chrétienne à l'est), qui a installé aux deux bouts des barrages légers où les valises et les sacs sont fouillés. Les deux secteurs de la capitale libanaise étaient, jusqu'à présent, reliés par un seul passage – sur les sept existants – ouvert à tous, celui de Hadeth-Mreijé, dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, tenu par les milices, et par le passage du Musée, autorisé seulement aux officiels libanais, aux diplomates et aux personnes munies d'une autorisation.

L'ouverture du passage des Franciscaines intervient alors qu'une décrispation politique s'ébauche entre dirigeants chrétiens et musulmans. Le président (chiite) du Parlement libanais, M. Hussein Husseini, a en effet convaincu les ministres chrétiens et musulmans, qui ne se sont pas rencontrés depuis septembre, de se réunir pour se pencher sur la grave crise socio-économique qui sévit dans le pays, dont la monnaie a perdu en deux ans 1400 % de sa valeur. La date de cette réunion n'a pas encore été fixée officiellement, mais, de bonne source à Beyrouth, on indique qu'elle pourrait avoir lieu mercredi.

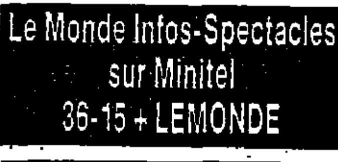
Par ailleurs, une charge de 8 kilos de TNT a explosé sous une voiture sans faire de victimes vendredi à Beyrouth-Ouest (secteur musulman). – *(AFP.)*

Les bagagistes des aéroports de Paris en grève

Pour la deuxième journée consécutive, certains personnels au sol des aéroports de Paris-Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle se sont mis en grève, le samedi 17 avril, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la CFTC, pour obtenir des augmentations de salaires et d'effectifs. Ce mouvement concerne l'accueil et l'information des passagers, l'enregistrement des bagages et l'assistance de pistes des avions. Il ne devrait pas affecter les compagnies Air France, UTA et Air Inter, qui disposent de leur propre personnel.

En revanche, la grève des contrôleurs aériens, prévue tous les matins pendant deux heures, du 21 au 24 avril, perturbera le trafic. La compagnie Air France pourrait être amenée à retarder une trentaine de vols, et Air Inter à en annuler également une trentaine chaque jour.

Le numéro du « Monde » daté 18 avril 1987 a été tiré à 471 867 exemplaires



A B C E F G H

Manifestations en ordre dispersé pour le 1er mai syndical à Paris

Comme chaque année depuis 1980, à l'exception de 1983, les traditionnelles manifestations du 1er mai se dérouleront sous le signe de la division syndicale. A Paris, l'union régionale CGT appelle à un défilé à 15 heures de la gare de l'Est à Saint-Augustin. Dans un communiqué, le bureau confédéral de la CGT invite ses organisations à donner au 1er mai une « *puissance exceptionnelle* » pour « *les revendications et la défense de la Sécurité sociale, les libertés syndicales et démocratiques, la paix et la solidarité internationale* ».

De son côté, l'union régionale CFDT d'Ile-de-France organisera le 1er mai un « *rassemblement-débat* » de 10 heures à 13 heures à la Bourse du travail, rue du Château-d'Eau à Paris. Le thème du rassemblement est la « *solidarité sociale* », avec des revendications sur « *la réduction du temps de travail, le partage du travail, le maintien du système de protection sociale* » et le refus de « *la précarité et la marginalisation des chômeurs* ».

A l'intérieur de l'UDF

Les attaques de M. Gérard Longuet contre M. Barre provoquent des remous

Après l'interview accordée au *Nouvel Observateur*, dans laquelle M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, évoquait le général Boulanger à propos de la personnalité de M. Raymond Barre (*le Monde* du 18 avril), M. Michel Durafour, membre de l'UDF et sénateur de la Loire, a déclaré, le samedi 18 avril à notre correspondant à Saint-Etienne, qu'il n'ira pas à l'université de printemps du Parti radical, du 8 au 10 mai, si M. Longuet y est présent.

M. Durafour, qui remarque que M. Longuet fait partie des ministres invités par les instances radicales, juge que l'interview de M. Longuet est « *insultante* » pour M. Barre et « *marquée de la volonté de diviser l'UDF* ». M. Durafour dénonce ces « *excès de langage et de comportement* » contraires aux traditions des radicaux « *naturellement tolérants et mesurés* ».

Le sénateur de la Loire préférerait donc renoncer à animer, à Chamonix, le groupe de travail dont il a la charge, plutôt que de le faire, si M. Longuet est présent, « *dans de telles conditions* [et] *sous de tels auspices* ».

D'autre part, M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne et délégué des adhérents directs de l'UDF (proches de M. Barre), a « *profondément regretté* », vendredi, les déclarations de M. Longuet. Il souhaite « *qu'on cesse donc, et surtout à l'intérieur même de l'UDF, de chercher à déstabiliser le candidat qui (...) est le plus apte à solliciter la confiance de notre peuple* ». M. Girod dénonce de ce propos les « *calculs de politiciens de second ordre* ».

● **Un élu communiste de l'Aube condamné pour outrage à commissaire de police.** – Premier secrétaire de la fédération du PC de l'Aube et conseiller régional de Champagne-Ardenne, M. Yves Roy a été condamné, vendredi 17 avril, à 1 000 francs d'amende pour outrages à commissaire de police par la cour d'appel de Reims.

Le 4 février 1986, M. Roy, intervenant pendant une saisie chez un couple de chômeurs troyens, avait traité le commissaire de police Martinez de « *policier de choc, policier de Le Pen* ».

